

Ar. Chiva

NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AMERIQUE LATINE
ET LES CARAIBES - CEPALC



Distr.
GENERALE

LC/G.1393(SES.21/6)
8 avril 1986

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL/ANGLAIS

Vingt-et-unième session
Mexico, 17-25 avril 1986

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SYSTEME DE LA CEPALC,
1988-1989

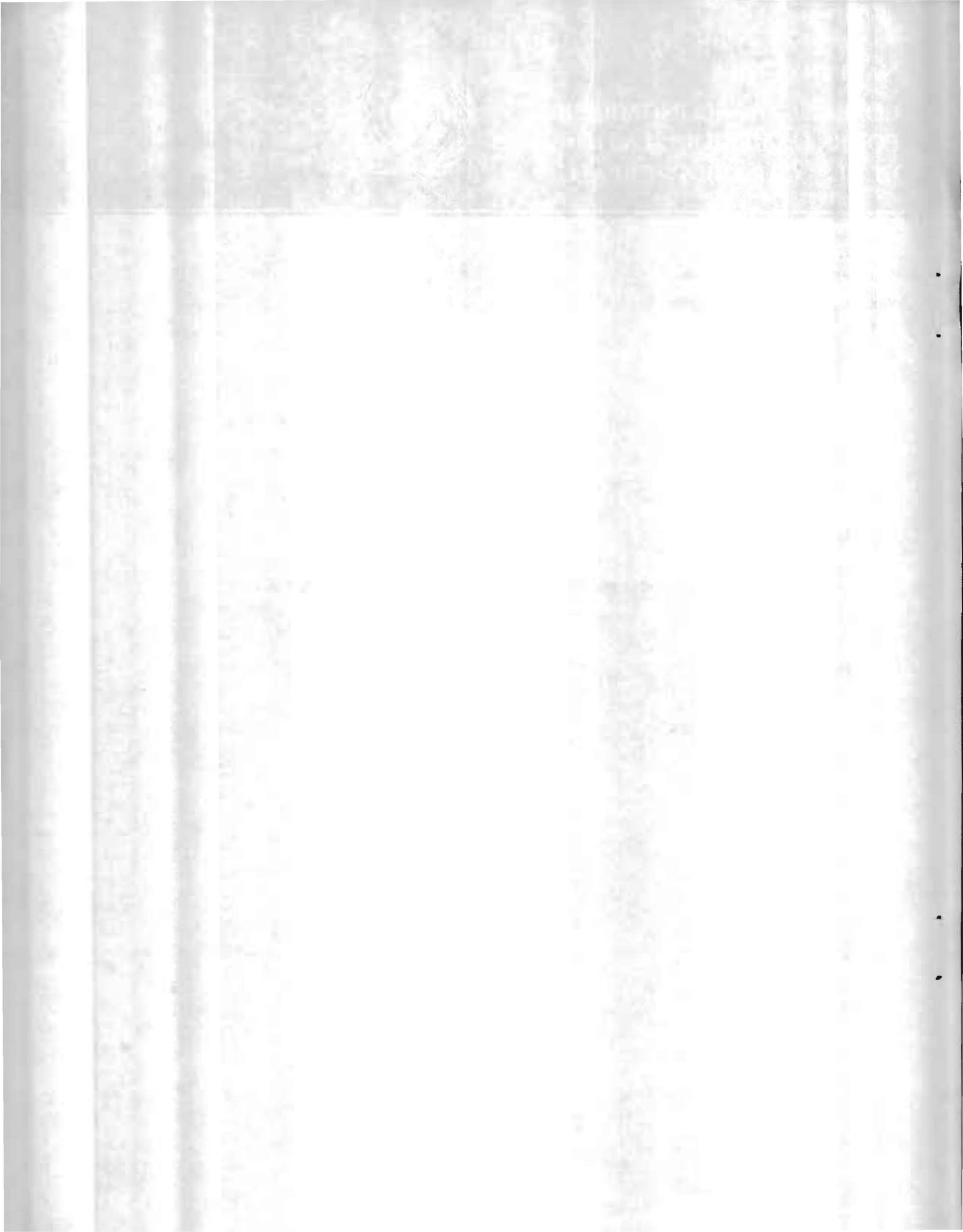
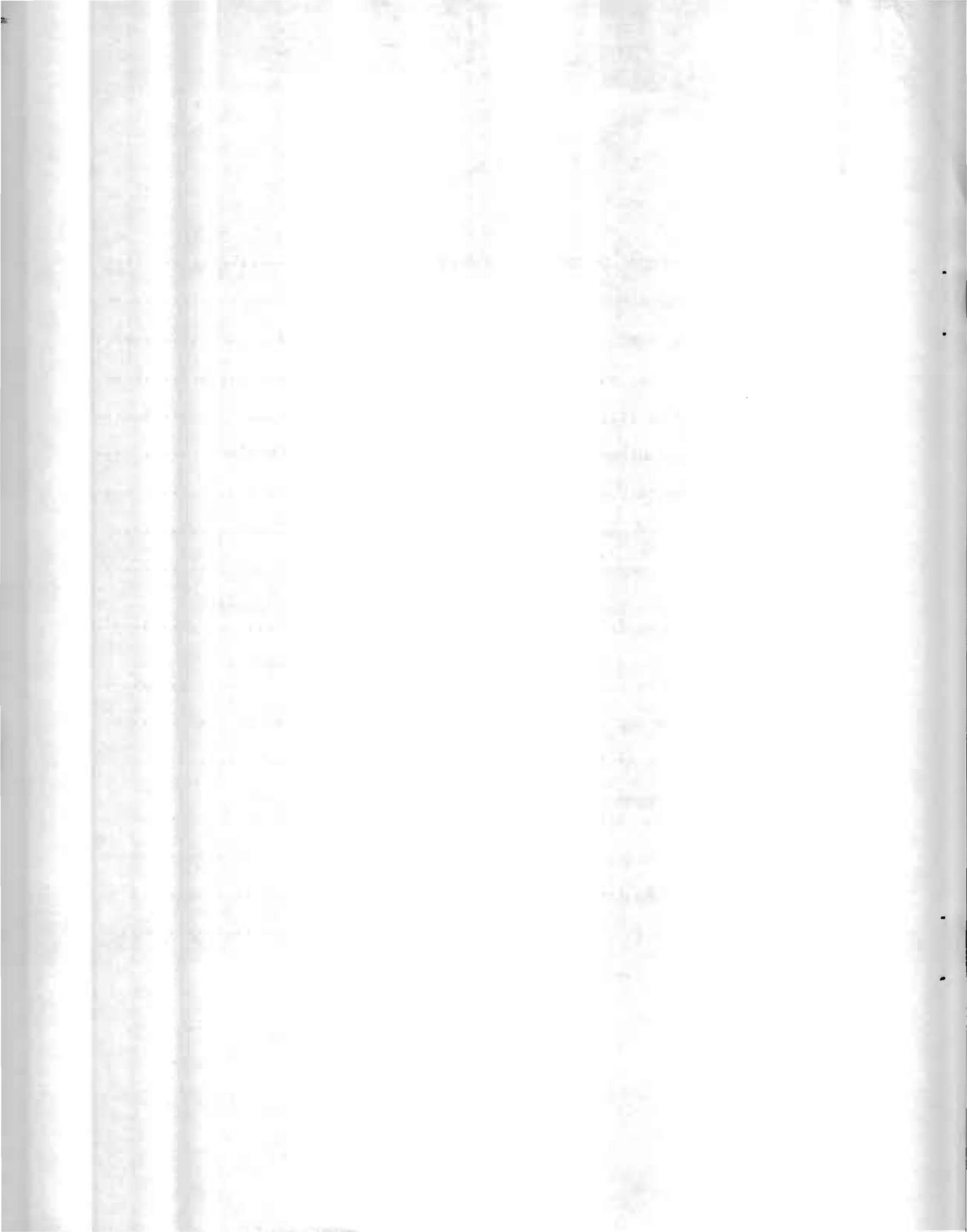


TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1988-1989	1
SYNTHESE DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROGRAMME	3
DESCRIPTION DES PROGRAMMES, 1988-1989	5
Programme 10: Questions et politiques de développement	7
Programme 11: Energie	22
Programme 12: Environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	27
Programme 13: Alimentation et agriculture	31
Programme 14: Etablissements humains	37
Programme 15: Développement industriel	43
Programme 16: Commerce international et financement du développement latino-américain	50
Programme 17: Ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes	76
Programme 18: Population en Amérique latine et dans les Caraïbes	82
Programme 20: Science et technique	96
Programme 21: Développement social et affaires humanitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes	100
Programme 22: Statistiques	108
Programme 23: Sociétés transnationales	116
Programme 24: Transport	121



INTRODUCTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 1988-1989

Le Secrétariat exécutif de la CEPALC soumet à l'examen des Etats membres de la Commission le projet de programme de travail pour la période 1988-1989.

Ce programme a été élaboré à la lumière des problèmes de développement auxquels se heurtent les sociétés latino-américaines et des Caraïbes, ainsi que des répercussions de la crise que traverse l'économie mondiale et le fardeau que représente l'énorme dette extérieure pour les balances des paiements et les finances publiques des pays membres. Compte tenu de l'évolution de la situation régionale et mondiale, ce programme a été conçu avec la flexibilité suffisante pour pouvoir adapter les priorités aux réalités de cette période. Les nouvelles directives qui seront approuvées au cours de la vingt-et-unième session de la Commission seront incorporées à ce projet avant son envoi au Siège de New York en vue de son approbation finale par l'Assemblée générale, conjointement avec le budget respectif. Il faut signaler que toute initiative de la Commission impliquant de nouvelles activités, non prévues dans le programme de travail proposé ici, pourrait avoir des répercussions financières que le Secrétariat devra évaluer et que la réalisation de ces activités dépendra de l'obtention de nouvelles ressources. Au cas où il serait possible de faire appel aux ressources techniques existantes pour mener à bien les nouvelles activités grâce à une réaffectation de fonds, la seule limitation consisterait à pouvoir échanger le personnel technique en fonction des différents objectifs du programme de travail.

Il a été tenu compte, dans l'exécution du programme de travail, des mesures d'austérité appliquées tant par le Secrétaire général des Nations Unies que par le Secrétaire exécutif de la CEPALC. A cet égard, le Secrétaire exécutif se propose de garantir un déroulement efficace des travaux. Il continuera à évaluer régulièrement toutes les activités, tant techniques qu'administratives, et veillera, plus que jamais, à faire un usage raisonnable des ressources disponibles et à augmenter la productivité. Les activités considérées de moindre importance ainsi que celles présentant une productivité marginale, disparaîtront progressivement de façon à libérer des ressources qui seront destinées à des activités à caractère plus urgent.

Les activités et les résultats des travaux de la CEPALC sont essentiellement basés sur les besoins des gouvernements et des organismes intergouvernementaux de la région. Néanmoins, le Secrétariat a également mené d'autres activités directement liées au secteur privé --projets visant à l'action directe--, et a organisé des séminaires et des réunions d'experts pour envisager les problèmes de ce secteur. La plupart de ces activités s'inscrivent dans le cadre de la coopération horizontale en tant que mécanisme de base dans la mise en route des programmes.

La structure du programme de travail, telle qu'elle est définie dans le cadre du contexte décrit ci-dessus et des grandes lignes du Programme d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement, est, dans l'ensemble, semblable aux présentations antérieures. Il comprend des activités de recherche ainsi que des projets concrets de type opérationnel et de coopération technique, et sa complexité a augmenté au cours des dernières années. Il couvre les domaines du développement économique --y compris les projections économiques, la documentation économique et sociale et la planification-- de l'énergie, l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, les établissements humains, le développement industriel, le commerce international et le financement du développement, les ressources naturelles, la population, la science et la technique, le développement social et les affaires humanitaires, les statistiques, les sociétés transnationales et le transport.

Chacun des programmes énumérés dans cette introduction --dont l'ordre et la nomenclature correspondent à ceux adoptés par les Nations Unies pour tous les organismes du Secrétariat-- est précédé d'une brève présentation qui donne un aperçu de l'orientation générale du document. Chacun des programmes du programme de travail est ensuite envisagé, avec ses sous-programmes détaillés en éléments de programme. Cette présentation permet de mieux connaître les activités concrètes que le Secrétariat se propose de mener à bien. On trouve également des données quantitatives relatives aux mois de travail professionnels consacrés à chaque programme et sous-programme. Compte tenu du fait que le poste des salaires du personnel technique organique représente une partie importante des dépenses du Secrétariat, l'information fournie représente, ne serait-ce qu'en termes physiques, une approche qui permet d'évaluer la quantité des ressources affectées à chaque sous-programme. On présente également un tableau-résumé qui donne une vision complète de chaque programme et permet d'apprécier globalement l'utilisation des ressources.

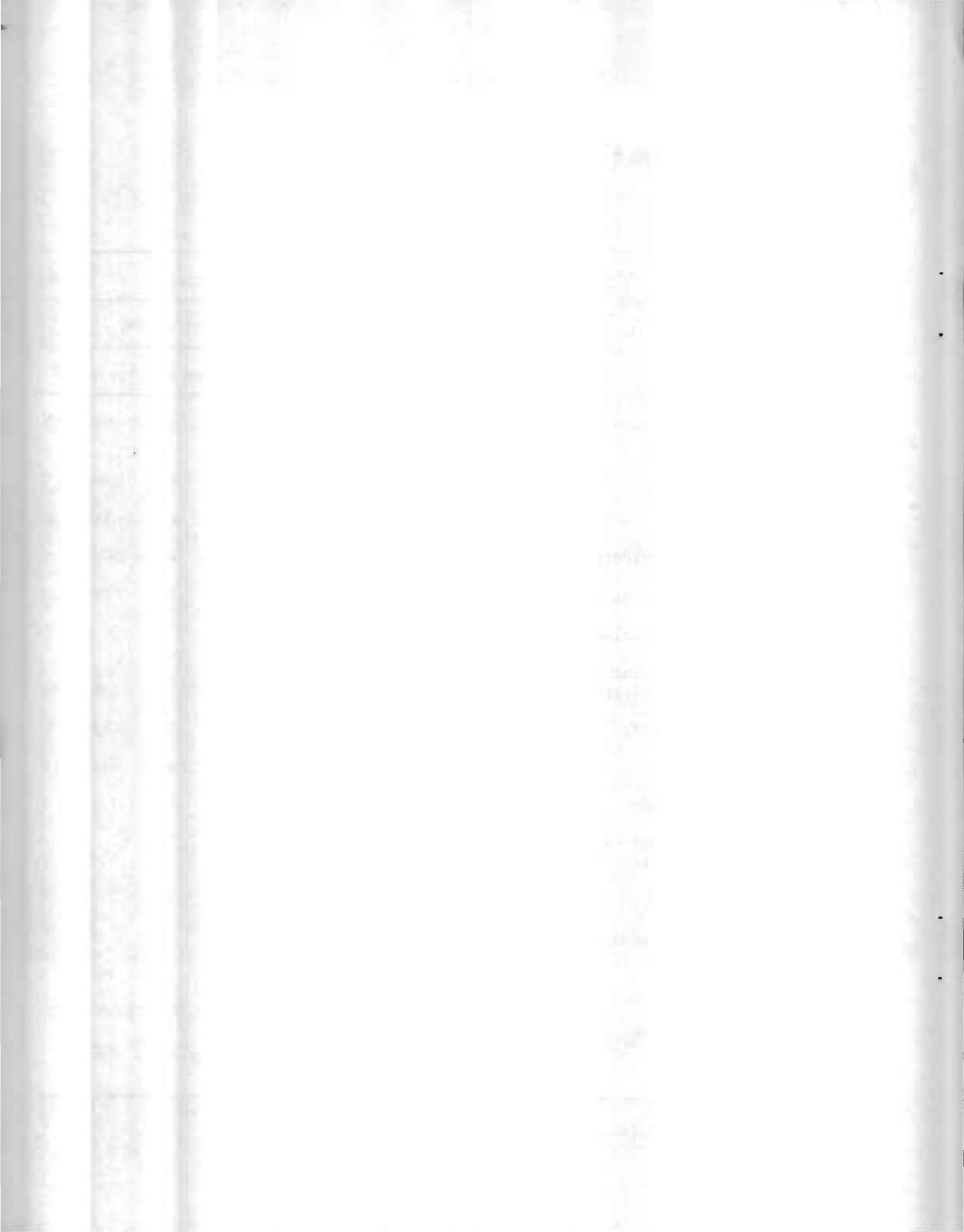
531a

SYNTHESE DES RESSOURCES HUMAINES PAR PROGRAMME

Programme	Mois de travail professionnel							
	1986 - 1987				1988 - 1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
10. Question et politiques de développement	960	439	1 399	26	960	436	1 306	25
11. Energie	96	70	166	3	96	48	144	3
12. Environnement	72	24	96	2	72	24	96	2
13. Alimentation et agriculture	144	144	288	5	144	144	288	5
14. Etablissements humains	48	48	96	2	48	48	96	2
15. Développement industriel	168	84	252	5	168	132	300	6
16. Commerce international et financement du développement	792	288	1 080	20	792	552	1 104	21
17. Ressources naturelles	192	72	264	5	192	72	264	5
18. Population	144	528	672	13	144	528	672	13
20. Science et technique	48	84	132	3	48	84	132	3
21. Développement social et affaires humanitaires	288	43	331	6	288	-	288	5
22. Statistiques	216	24	240	5	216	24	240	5
23. Sociétés transnationales	96	-	96	2	96	-	96	2
24. Transport	144	24	168	3	144	24	168	3
<u>Total des programmes</u>	3 408	1 872	5 280	100	3 408	1 786	5 194	100
Pourcentage	65	35	100		66	34	100	

a/ Budget ordinaire.

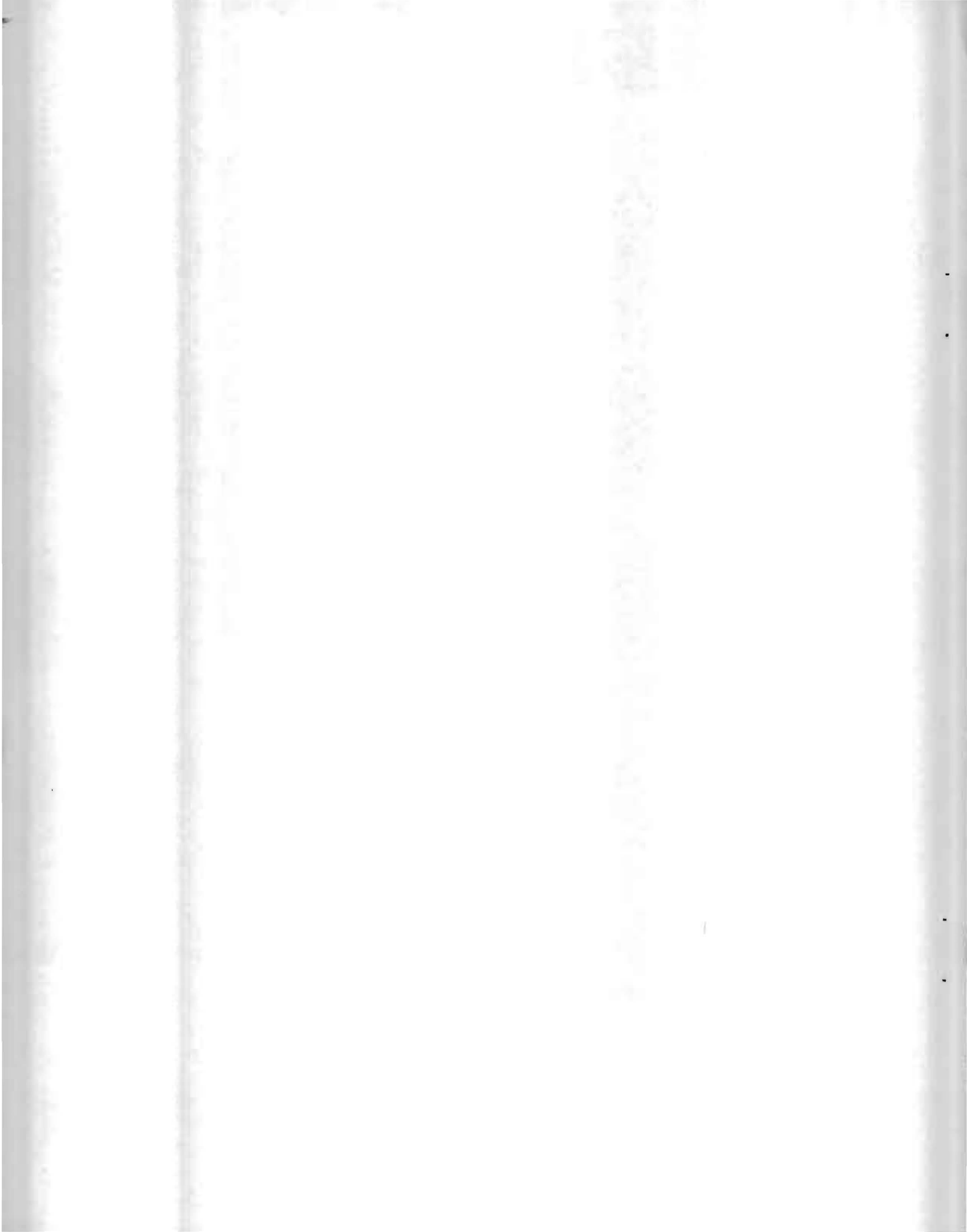
b/ Ressources extra-budgétaires.



sola

- 5 -

DESCRIPTION DES PROGRAMMES
1988-1989



PROGRAMME 10: QUESTIONS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

Présentation

La thématique de ce programme est divisée en cinq sous-programmes brièvement expliqués ci-après.

Le sous-programme 10.1 aborde deux types d'aspects: le premier, à caractère permanent, est basé sur un examen et une étude annuelle de l'évolution économique de la région; le deuxième, de type plus analytique et plus centré sur les politiques aborde certains problèmes critiques pour la région, et par conséquent, les thèmes abordés varient chaque année.

Une des principales responsabilités de la CEPALC consiste à observer et à étudier en permanence l'évolution de chacune des économies de la région. Cette étude, menée sur une base cohérente et comparable, répond à une nécessité pressante de toute la région: savoir ce qui se passe dans les autres pays afin d'évaluer, de façon plus adéquate, ce qui se passe dans le sien. Jusqu'à présent, les efforts ont essentiellement visé à élaborer et maintenir un ensemble de tableaux (données) comparables et homogènes dans le temps et entre les pays, et à les transposer dans un cadre analytique similaire. L'étude est basée sur quatre éléments-clé:

a) El Panorama Económico de América Latina, qui fournit l'information relative à l'évolution économique de la région au cours du premier semestre de chaque année (il est publié en septembre de l'année en question);

b) El Balance Preliminar de la Economía Latinoamericana, qui contient l'information relative à l'évolution économique de la région au cours de l'année envisagée (paraît en décembre);

c) Une évaluation globale des principales tendances existant dans la région, dans laquelle figure également l'étude d'une question importante (est publiée pendant le deuxième semestre de l'année qui suit l'année envisagée);

d) El Estudio Económico de América Latina y el Caribe, publication annuelle en deux volumes, qui traite de l'évolution économique de plus de trente pays de la région (est publié pendant le deuxième semestre de l'année qui suit l'année envisagée).

La CEPALC souhaite, à l'avenir, accorder une importance particulière à la présentation opportune des quatre éléments, notamment des deux derniers, et de leur donner une couverture plus vaste, notamment en ce qui concerne les thèmes d'intérêt régional.

Le sous-programme 10.2 concerne les études menées sur les politiques --évaluation de stratégies et politiques de développement, et propositions pour les améliorer-- et varie naturellement selon les changements intervenus dans la nature des problèmes régionaux. Il est d'autant plus nécessaire de suivre de très près les tendances de la région. En ce qui concerne le contenu spécifique des programmes de recherche pour 1988-1989, on peut raisonnablement penser que, quelles que soient les modifications que puissent subir les scénarios au cours de ces mêmes années, la relance et la croissance que pourra enregistrer la région continueront d'être limitées par le fardeau de la dette, et, très souvent, par la nécessité de réduire des taux d'inflation intolérables. Par conséquent, la croissance va dépendre, dans une large mesure, de la capacité d'obtenir et d'épargner des devises, de façon à intensifier l'épargne intérieure, la productivité ou les deux (afin de compenser les diminutions éventuelles d'entrée de capitaux), et, simultanément, faire baisser les taux d'inflation ou, du moins, éviter une hausse de ces derniers. La politique gouvernementale restera sujette à de fortes exigences et, par conséquent, sa marge de manoeuvre sera réduite, et le coût social de toute politique érronée en sera d'autant plus élevé. En conséquence, l'activité gouvernementale devra nécessairement s'améliorer en termes qualitatifs, et même de portée.

Programme 10

Les hypothèses énoncées plus haut semblent valables dans n'importe quel scénario raisonnable pour 1988-1989 et permettent donc de déterminer, dans la mesure où cela est possible actuellement, quels seront les domaines-clé de la recherche: i) formulation de politiques de développement restreintes par la nécessité de maintenir l'équilibre extérieur et un minimum de stabilité des prix intérieurs; ii) secteur devises; iii) épargne intérieure et productivité; et, iv) activité du secteur public.

Le sous-programme 10.3 concerne les activités permanentes de la CEPALC en ce qui a trait à l'évaluation et l'étude des perspectives de développement à moyen et à long terme, ainsi que l'élaboration des projections économiques. Ces activités ont pour but d'assister les gouvernements dans la définition des politiques nationales et régionales et à servir de base aux débats du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau et des réunions plénières de la CEPALC. Ces activités comprennent également les évaluations menées régulièrement par la CEPALC à titre de contribution à la Stratégie internationale du développement et l'élaboration d'études et de documents qui servent d'appui au Secrétariat en sa qualité de membre du Comité de planification du développement et d'autres organismes des Nations Unies.

La réalisation de ces études prospectives et des autres programmes du Secrétariat exige l'élaboration de projections économiques et sociales qui servent de cadre quantitatif à l'étude. A cette fin, il faut mener parallèlement des recherches de méthodologies et de méthodes, compte tenu notamment du besoin d'adapter les méthodes et les modèles aux problèmes et aux domaines prioritaires, aux caractéristiques de chaque pays, et à l'information disponible.

L'exécution des activités mentionnées dans les sous-programmes implique également la réalisation de nombreux travaux de recherche complémentaires, telles que le suivi des projections des méthodologies d'évaluation élaborées par d'autres organismes des Nations Unies et par des institutions universitaires et de recherche dans ce domaine, et d'études de prévision de l'évolution économique des pays développés.

Le quatrième sous-programme prévoit la réalisation d'activités dans le domaine de l'information et de la documentation pour le développement économique et social. A cet égard, le Centre latino-américain de documentation économique et social (CLADES) aidera les pays de la région à créer et mettre en route des systèmes et des réseaux d'information. Pour ce faire, il mènera également des travaux de recherche en matière d'information et de documentation, fournira une assistance technique et assurera la formation de ressources humaines. Il prêtera en outre d'autres services qui permettront d'utiliser les diverses bases de données compilées en recueillant et traitant les données relatives au développement économique et social. Il s'efforcera également de mettre au point et d'utiliser les instruments qui permettent d'élaborer et de diffuser une information adaptée aux besoins et aux réalités de la région, favorisant de la sorte un échange de données d'information et d'expérience et contribuant ainsi à la mise en oeuvre de la coopération horizontale.

Le sous-programme 10.5 s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase (1987-1989) du nouveau Projet institutionnel de l'ILPES, en tant que mécanisme multilatéral aux fins de la coopération en matière de planification et de politiques de développement dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette nouvelle phase sera caractérisée par une participation croissante des gouvernements aux activités de l'Institut, qui se traduira par l'action directe des organismes de planification de la région par le biais des organismes supérieurs d'orientation de l'ILPES: Le Comité technique et le Sous-Comité technique.

On continuera de s'efforcer à établir un rapport étroit entre la planification des problèmes objectifs des pays et le processus de prise de décision à court terme.

Les activités de l'ILPES seront centrées sur quatre domaines principaux: planification et politiques économiques; programmation du secteur public et projets publics (y compris le secteur décentralisé et le préinvestissement); politiques et programmes sociaux, et planification et politiques régionales.

Outre le fait d'utiliser sa capacité installée pour mener à bien ces activités prioritaires, l'ILPES s'efforcera également de mobiliser des spécialistes au sein de la région, et d'encourager la participation de techniciens d'autres organismes internationaux, notamment de la CEPALC et du CELADE.

Les activités prioritaires de l'ILPES seront envisagées dans le cadre de chacun des programmes de l'Institut: formation, recherche, services consultatifs et coopération horizontale.

L'ILPES continuera à intensifier son action en tant que Secrétariat technique du système de coopération et coordination entre organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (SCCOPALC).

Programme 10

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
10.1 Analyse des tendances économiques et études spéciales à court terme	314	-	314	22.0	303	-	303	23.0
10.2 Etudes des stratégies de développement et des politiques économiques	274	7	281	20.0	285	10	295	23.0
10.3 Projections économiques pour l'évaluation et les perspectives à moyen et à long terme du développement latino-américain et des Caraïbes	204	24	228	16.0	204	36	240	18.0
10.4 Information et documentation pour le développement économique et social	48	48	96	7.0	48	48	96	7.0
10.5 Services de planification économique et sociale pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes	120	360	480	35.0	120	252	372	29.0
Total du programme 10, Questions et politiques de développement	960	439	1 399	100.0	960	346	1 306	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 10.1: ANALYSE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET ETUDES SPECIALES A COURT TERME

Elément du programme 10.1.1: Analyse des économies de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Résultats

a) Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 1987 (1988)

b) Estudio Económico de América Latina y el Caribe, 1988 (1989).

L'Estudio Económico de América Latina y el Caribe est élaboré chaque année et est essentiellement composé de deux parties: l'une est consacrée à l'examen global de l'évolution économique récente de l'Amérique latine et des Caraïbes, et commence par une introduction sur les changements intervenus dans la région dans le cadre de l'économie internationale. La deuxième partie correspond au rapport sur chacun des pays de la région. On ajoute généralement une troisième partie, qui contient une étude d'une question économique importante et d'actualité pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ou l'examen plus approfondi et détaillé de l'économie d'un pays en particulier. Au mois d'avril, et à titre préliminaire en vue de l'Estudio Económico, on élabore un rapport sur l'évolution économique de la région au cours de l'année précédente (destiné essentiellement au Conseil économique et social).

c) Panorama Económico de América Latina, 1988

d) Panorama Económico de América Latina, 1989.

Ce rapport, publié en septembre de chaque année, contient une étude succincte mais systématique et de nombreux tableaux statistiques sur les tendances actuelles en matière de croissance, de chômage, de secteur extérieur, d'inflation, de salaires, et d'autres variables économiques importantes dans certains pays de la région au cours du premier semestre de l'année envisagée.

e) Bilan préliminaire de l'économie latino-américaine en 1988.

f) Bilan préliminaire de l'économie latino-américaine en 1989.

En vue de l'élaboration de l'Estudio Económico et du Panorama Económico, les économies de la région sont suivies de près pendant toute l'année, et une évaluation globale du comportement des principales variables macro-économiques est élaborée et rendue publique au cours d'une conférence de presse offerte chaque année par le Secrétaire exécutif de la CEPALC fin décembre.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élaboration de l'Estudio Económico et du Panorama Económico requiert la collaboration des différents bureaux sous-régionaux de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements, les ministères et les bureaux de planification; la presse nationale et internationale; les instituts publics, privés et internationaux de recherche économique et sociale; les universités; les bibliothèques; les chercheurs et les universitaires liés aux questions du développement économique et social, notamment de l'Amérique latine et des Caraïbes; les fonctionnaires d'organismes internationaux, économiques et financiers, etc.

Ces études seront l'objet d'une vaste distribution conformément à une liste actualisée d'institutions et de personnes; elles seront également vendues au public.

L'Estudio Económico de América Latina y el Caribe, élaboré chaque année, est un document très apprécié par les autorités économiques ainsi que par les économistes et les chercheurs des différents pays, en particulier parce qu'il leur permet de comparer la situation économique de leur pays avec celle d'autres pays de la région et avec l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il constitue également un matériel précieux pour les études menées par les organismes spécialisés

Programme 10

sur la région, les pays et les groupes de pays. Leur rapport sur la conjoncture actuelle et les perspectives à court terme de l'Amérique latine et les Caraïbes devrait avoir une plus grande diffusion que l'Estudio Económico étant donné qu'il fournira au lecteur des données d'information et des commentaires actualisés sur l'évolution récente et les perspectives immédiates des principales économies de la région. Cette étude des changements à court et à long terme sera également d'une grande utilité pour le Secrétariat car elle lui permettra de se maintenir au courant de façon actualisée et systématique, de ce qui se passe dans chacune des principales économies de l'Amérique latine et des Caraïbes et dans la région en général.

SOUS-PROGRAMME 10.2: ETUDES DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET POLITIQUES ECONOMIQUES

Elément du programme 10.2.1: Analyse des modalités et des stratégies de développement et des politiques économiques et sociales de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Résultats

a) Stratégies de développement sujettes à la restriction des devises et à la lutte contre l'inflation (1988). La crise économique enregistrée en Amérique latine et les Caraïbes après 1981 a aggravé la restriction traditionnelle des devises de la région et a obligé à la mise en oeuvre de programmes récessifs d'ajustement extérieur et à la révision des stratégies de développement à plus long terme. Cette étude a pour but d'analyser les changements intervenus dans les stratégies de développement. Bien que toutes ces politiques mettent l'accent sur l'obtention ou l'épargne de devises, certaines favoriseront davantage la promotion des exportations industrielles et agricoles non traditionnelles, et d'autres une substitution plus efficace des importations; seules quelques unes pourront continuer à se baser sur un éventail limité d'exportations traditionnelles. Cette étude envisagera les mérites relatifs des différentes stratégies appliquées, notamment en ce qui concerne les devises, la croissance, l'emploi et les besoins de capitaux et en mesurera le degré de pertinence compte tenu des structures, dimensions et niveaux de développement différents des économies de la région.

b) Les avantages comparatifs dynamiques et de développement (1988). Pour des raisons similaires, il semble évident que les pays devront élaborer de nouveaux types d'avantages comparatifs. L'étude en question propose d'étudier des techniques visant à identifier les avantages comparatifs dynamiques et à déterminer quelles ont été les mesures les plus efficaces pour en tirer parti. Cette étude sera composée: i) d'une explication des origines des nouvelles exportations non traditionnelles; ii) d'une étude comparative des politiques impliquées dans quelques pays semi-industrialisés de la région qui ont réussi à augmenter et à diversifier rapidement leurs exportations au cours des quinze dernières années; et iii) d'une étude de certaines transformations technologiques déterminantes qui ont modifié et qui continuent à modifier l'évolution des avantages comparatifs de la région.

L'étude sera menée en collaboration avec la Division du commerce international et du développement, la Division mixte CEPALC/ONUDI de l'industrie technologique, la Division agricole mixte CEPALC/FAO et la Division des ressources naturelles et de l'énergie. Les résultats feront l'objet d'un séminaire technique qui sera tenu au cours du deuxième semestre de 1988.

c) Epargne intérieure, changements de productivité et facteurs déterminants de la croissance (1989). Etant donné le niveau élevé de l'endettement de la région, le développement futur devra, de toute évidence, se baser beaucoup plus sur une augmentation de l'épargne intérieure que sur l'épargne extérieure ainsi que sur une plus forte productivité. Cette étude aura un double objectif: i) déterminer

les sources d'une épargne accrue (publique, privée, des foyers, des entreprises), les politiques qui ont rendu possible cette augmentation (fiscales, de réduction des subsides, de taux d'intérêts, d'augmentation du revenu) et la substitution éventuelle entre les différentes sources d'épargne; et ii) analyser les sources susceptibles de présenter la meilleure productivité, tant en ce qui concerne la distribution intersectorielle de l'investissement (entre biens commercialisables et non commercialisables; produits d'exportation de substitution des importations, produits de substitution non exportables des importations et biens exportables) ainsi que la distribution intrasectorielle de l'investissement. On s'attachera en particulier à déterminer quelles ont été les politiques les plus efficaces dans la réduction du rapport technique, produit-capital, et dans l'augmentation de l'utilisation de la capacité existante. Il s'agira d'une étude comparative qui portera sur un échantillon de pays (au moins un pays à économie minière, un autre à économie semi-industrialisée et un troisième pays à économie agricole). Les résultats seront étudiés au cours d'un séminaire technique qui sera tenu pendant le deuxième semestre de 1989.

d) Planification et marchés: les rôles relatifs des secteurs public et privé (1989). Dans la période de l'après-guerre, la plupart des études étaient conçues sur la base d'une opposition entre les marchés et la planification, comme s'il s'agissait de définir la portée et la dimension adéquates pour chacun de ces éléments. L'expérience des vingt dernières années a montré que les principales déficiences résidaient, non pas dans les zones frontalières de conflit (l'opposition entre l'Etat et l'entreprise privée) mais bien dans des domaines traditionnellement situés à la portée de l'activité soit du secteur public soit du secteur privé: des politiques macro-économiques inadéquates ont généré des poussées inflationnistes et une crise de la balance des paiements, ou ont conduit à des programmes inutilement coûteux de stabilisation et d'ajustement, à des prêts extérieurs et intérieurs contractés sans le contrôle adéquat, qui ont été à l'origine, par exemple, de la récente crise financière. Cette approche changera probablement dans l'avenir et on tentera d'améliorer, à la fois, les marchés et la planification (problème qualitatif) au lieu d'augmenter la portée de l'un ou l'autre (problème quantitatif). L'étude tentera d'analyser les mécanismes élaborés par les pays pour faire que les mesures respectives soient plus complémentaires et coordonnées et pour atténuer le degré de conflit et d'opposition. Parmi les domaines qui méritent d'être étudiés, il faut signaler la collaboration en matière de promotion des exportations, l'intégration régionale, l'obtention de financement extérieur et la solution de la crise de l'endettement intérieur.

e) Une étude des domaines prioritaires des systèmes de production et des mécanismes susceptibles d'amorcer, d'encourager ou de renforcer le processus de relance économique dans la sous-région centraméricaine (deuxième semestre de 1988).

f) Un rapport sur la situation de l'extrême pauvreté dans les pays de la sous-région centraméricaine, visant à identifier et à promouvoir des projets concrets susceptibles de la mitiger ou d'en venir à bout. Ce rapport devra être élaboré à l'aide de ressources extra-budgétaires (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Plusieurs études, notamment celles qui concernent la sous-région centraméricaine, seront menées à la lumière des travaux de recherche réalisés dans ce domaine par les organisations régionales liées à chacun des thèmes en question, comme la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), le Secrétariat du Conseil monétaire centraméricain, et le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA). On travaillera également en coordination avec d'autres programmes du système de la CEPALC.

Programme 10

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisations prévues des résultats

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements, les ministres de l'économie et des finances, les bureaux de planification et les banques centrales. Les résultats serviront également aux instituts publics, privés et internationaux de recherche économique et sociale, aux universités, bibliothèques et autres institutions, ainsi qu'aux chercheurs de la CEPALC et à d'autres fonctionnaires d'organismes économiques et financiers internationaux.

Les études seront soumises à l'examen des gouvernements, institutions et personnes auxquelles seront également envoyées les publications respectives, lesquelles seront aussi vendues au public.

L'information accumulée ainsi que les résultats et les conclusions obtenues dans les études prévues constitueront un matériel précieux de consultation et proposeront des options de politique aux institutions et aux autorités responsables de la formulation des politiques économiques nationales et des stratégies de développement, ainsi qu'aux institutions et aux chercheurs qui s'intéressent à l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Elément du programme 10.2.2: Politiques et plans de développement

1. Résultats

Une assistance technique sera fournie, à la demande des pays, en matière de formulation de politiques et de plans de développement économique, sur la base des tendances et des situations récentes (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans certains cas, cet élément du programme sera exécuté en collaboration avec les programmes du service consultatif et de formation de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs sont les organismes de planification économique, les ministères des finances et les banques centrales. Les rapports et d'autres documents seront directement remis aux fonctionnaires publics chargés de la prise de décisions en matière de politique économique.

En fonction des connaissances et des données recueillies dans les travaux de diagnostic, on offrira aux utilisateurs certains éléments d'appréciation susceptibles de les aider à définir des options de politique d'alternative dans les domaines étudiés.

SOUS-PROGRAMME 10.3: PROJECTIONS ECONOMIQUES POUR L'EVALUATION ET LES PERSPECTIVES A MOYEN ET A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT LATINO-AMERICAIN ET DES CARAIBES

Elément du programme 10.3.1: Evaluation et étude prospective du processus de développement dans les pays latino-américains

1. Résultats

a) Prestations de services techniques pour les réunions intergouvernementales: Organisation d'un minimum de deux réunions du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN). Le CEGAN doit se réunir au moins une fois par an (1988-1989).

b) Rapports aux organismes gouvernementaux: rapports, à l'intention du CEGAN et des pays membres de la Commission, contenant l'information pertinente sur les différents aspects de l'évolution économique des pays latino-américains, l'insertion de la région au processus de développement économique mondial et l'évaluation de

l'exécution du Plan d'action régional latino-américain (1988-1989).

c) Coopération technique: des services consultatifs seront fournis à la demande des gouvernements ou dans le cadre des accords en vigueur, à l'aide de rapports --aux échelons régional, sous-régional et international-- contenant les données nécessaires à la formulation et à l'évaluation des plans nationaux à moyen et à long terme ainsi que des programmes et des politiques (1988-1989).

d) Publications techniques: i) rapports --élaborés sur demande-- concernant les différents aspects du processus du développement de la région et ses perspectives à moyen et à long terme, qui servent d'appui aux délibérations des différents organes des Nations Unies (comme le Comité de planification du développement), d'organismes intergouvernementaux (tels que le GRULA) et gouvernementaux ainsi qu'à l'exécution de programmes de collaboration et d'échanges avec les institutions spécialisées des Nations Unies (1988-1989); ii) une étude des grandes lignes des perspectives de développement à long terme de la sous-région centraméricaine et des options de politique (deuxième semestre de 1989); iii) une étude de la situation de l'endettement extérieur et la projection des engagements impliqués. Cette étude fera l'objet d'un séminaire technique (deuxième semestre de 1988).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues doivent être menées à bien en coopération avec d'autres organes des Nations Unies et des institutions spécialisées, ainsi qu'avec les autorités gouvernementales de la région.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

L'exécution de cet élément du programme vise à fournir une assistance aux gouvernements latino-américains ainsi qu'aux organismes régionaux et des Nations Unies dans l'examen des stratégies et des politiques qui devront être adoptées pour relancer le développement économique et social de la région.

Les résultats serviront d'antécédents aux délibérations intergouvernementales concernant l'adoption de politiques de développement, à la formulation d'accords de coopération régionale et de plans de développement national.

Les utilisateurs seront contactés au moyen de la distribution de rapports, de réunions intergouvernementales et de l'assistance technique.

Elément du programme 10.3.2: Elaboration de projections et coopération avec les pays de la région et d'autres organismes des Nations Unies

1. Résultats

a) Rapports aux organismes intergouvernementaux: Rapports sur les projections macro-économiques, énergétiques, sectorielles, de population active et de commerce et financement extérieur, qui serviront de base aux débats des réunions de la CEPALC de 1988 et 1989, ainsi que de la session de la CEPALC qui sera tenue en 1988.

b) Coopération technique: Assistance technique aux pays, au moyen de rapports et de services consultatifs, en matière de méthodologies de projections susceptibles d'être appliquées pour couvrir les principaux aspects du processus de développement, notamment les aspects politiques, tant nationaux qu'internationaux (1988-1989).

c) Organisation de réunions techniques: Organisation d'au moins une réunion d'experts de la région pour analyser les aspects méthodologiques et techniques des études prospectives et pour permettre l'échange de données d'expérience entre les pays de la région en matière d'évaluation du processus de développement.

d) Publications techniques: Elaboration de rapports sur les différents aspects de l'évolution économique des pays latino-américains, qui serviront

Programme 10

d'information d'appui aux réunions des organes des Nations Unies, tels que le Groupe de travail du CAC sur les objectifs de développement à long terme et le Comité de planification du développement, ainsi que dans l'élaboration des programmes de coopération du système des Nations Unies.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités menées dans le cadre de cet élément du programme sont réalisées en coordination permanente avec les différentes divisions de la CEPALC et avec les bureaux régionaux qui élaborent les études prospectives quantifiées ou doivent appliquer des modèles pour un pays déterminé. Il est également en rapport étroit avec le Secrétariat des Nations Unies et ses institutions spécialisées.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs des résultats de cet élément du programme sont les organismes intergouvernementaux, les fonctionnaires gouvernementaux et les organes des Nations Unies mentionnées au point 1. Ils sont contactés moyennant la distribution de rapports, les réunions intergouvernementales, les réunions des organes des Nations Unies et la coopération technique. Les activités menées dans le cadre de ce programme fournissent l'information quantitative qui sert de base aux études prospectives du Secrétariat et permet également de fournir: i) les données nécessaires à l'adoption de techniques et de méthodologies adéquates et à l'efficacité des études prospectives; ii) l'information quantitative requise pour orienter la formulation de plans et de politiques à l'échelon national.

SOUS-PROGRAMME 10.4: INFORMATION ET DOCUMENTATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Elément du programme 10.4.1: Traitement et diffusion de l'information

1. Résultats

a) Analyse, indexation et introduction dans la base de données d'environ quatre mille documents sur la planification économique et sociale (1988-1989).

b) Adaptation et application du macrothésaurus à l'indexation des documents et promotion de l'utilisation de ce dernier dans la région. Un séminaire régional sur le macrothésaurus sera organisé à l'intention des experts nationaux (1988).

c) Publication de manuels, tels que celui sur l'utilisation de la base de données, l'utilisation de programmes bibliographiques informatisés qui contribueront à l'échange de données d'information (1988-1989).

d) Publications de six numéros de l'Informativo Terminológico (trois numéros par an).

e) Utilisation de la base de données de la CEPALC et prestation de services aux pays (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On collaborera notamment avec le système d'information pour le développement du Département des affaires économiques et sociales internationales, le Programme général d'information de l'UNESCO (UNESCO/PGI), le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUE (PNUE/ORPALC), l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/CEPIS), et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et le Centre interaméricain de documentation et d'information agricole de l'OEA (IICA/CIDIA).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

La base de données sur la planification économique et sociale est utilisée au premier chef par les responsables de la planification qui travaillent dans les

différents ministères. En deuxième lieu, elle s'adresse aux professionnels qui s'intéressent aux problèmes de développement.

En ce qui concerne le macrothésaurus, les manuels techniques en indexation et l'Informativo Terminológico, les utilisateurs sont les experts régionaux en information et documentation qui sont contactés au moyen de l'envoi de publications et grâce à l'échange de données d'information. On encouragera ces spécialistes à utiliser le macrothésaurus, les thésaurus sectoriels et les manuels d'indexation et d'analyse de la documentation relative au développement économique et social.

Elément du programme 10.4.2: Système d'information pour la planification (INFOPLAN)

1. Résultats

a) Publication de quatre numéros de PLANINDEX (indice de documents de planification produits dans la région) (deux numéros par an).

b) Publication de six numéros du Bulletin d'information INFOPLAN (trois numéros par an).

c) Stages nationaux dans vingt pays visant à améliorer la qualité et les aspects qualitatifs des services offerts par le réseau (création de services d'orientation, formation des utilisateurs, etc.), ce qui favorisera l'échange de données d'expérience et la coopération entre les organismes de planification tant au sein qu'en dehors des pays latino-américains et des Caraïbes (1988-1989).

d) Missions officielles d'assistance technique aux pays qui en feront la demande et qui participent aux activités d'information et documentation dans le domaine de la planification économique et sociale (1988-1989).

e) Un séminaire régional (1988) d'évaluation de l'INFOPLAN.

L'exécution des activités mentionnées aux alinéas c), d) et e) dépend entièrement de la disponibilité de ressources extra-budgétaires et de l'appui des pays de la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On tentera de travailler en collaboration avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/CEPIS), le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUE (PNUE/ORPALC).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Le système d'information pour la planification a pour but de constituer un instrument permanent d'appui et de coopération pour les personnes et les institutions qui participent à la planification économique et sociale. Il faut, pour ce faire, améliorer l'infrastructure en matière d'information et de documentation, notamment en ce qui concerne les ressources humaines. Les stages nationaux et les services d'assistance technique permettront la formation constante du personnel qui participe à la planification économique et sociale, à la recherche et à la prise de décisions. L'INFOPLAN a également été conçu de façon à favoriser la coopération et l'échange de données d'expérience entre organes de planification.

Elément du programme 10.4.3: Coopération en matière d'information et de documentation

1. Résultats

a) Promotion des activités en matière d'information et de documentation en collaboration avec les institutions nationales, régionales et internationales (1988-1989).

Programme 10

- b) Elaboration de matériel audiovisuel en vue de la formation.
- c) Programmation et préparation de cours de formation et organisation de réunions techniques, séminaires, et conférences (1988-1989).
- d) Formulation de diagnostics, élaboration de méthodologies et proposition de solutions alternatives visant à créer et à mettre en pratique les systèmes d'information en Amérique latine au moyen de l'assistance technique octroyée au pays (1988-1989).

L'exécution de cet élément de programme dépendra dans une large mesure des ressources dont disposera le CLADES aux fins de l'assistance technique et de la formation.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera essentiellement en collaboration avec le Programme général d'information de l'UNESCO (UNESCO/PGI), l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation des Etats américains (OEA), et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les institutions nationales qui participent aux activités d'information et de documentation et, en deuxième lieu, les utilisateurs nationaux des systèmes d'information. On prévoit une plus grande rationalisation des efforts afin d'éviter le chevauchement d'activités et de tirer un meilleur parti des ressources humaines disponibles.

SOUS-PROGRAMME 10.5: SERVICES DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR LES PAYS DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES

Elément du programme 10.5.1: Services consultatifs en planification

1. Résultats

a) Missions de coopération technique, à la demande des gouvernements, visant à consolider les systèmes et les processus de planification et à harmoniser les politiques publiques. La priorité sera accordée aux pays relativement moins avancés et aux zones moins développées des pays qui présentent des déséquilibres de type régional ou spatial. Les pays des Caraïbes et de l'Isthme centraméricain feront l'objet d'une attention particulière (1988-1989).

b) Rapports techniques sur les résultats des services consultatifs qui contiendront des recommandations relatives au processus de planification, à la coordination des politiques publiques et au renforcement institutionnel.

c) Formation en cours de service des techniciens des organismes bénéficiaires de l'assistance.

Les missions de services consultatifs organisées en fonction des besoins du gouvernement visent essentiellement à assister les responsables et les techniciens des organismes de planification dans les domaines prioritaires fixés par les gouvernements dans le cadre des accords ou demandes de coopération technique. On continuera de promouvoir les mécanismes de coopération horizontale afin de compléter les services consultatifs.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les missions de coopération technique seront menées en rapport étroit avec plusieurs divisions de la CEPALC et avec le CELADE.

Dans certains cas, les activités seront coordonnées avec celles du Département de la coopération technique pour le développement (DCTD) du Secrétariat des Nations Unies et en contact étroit avec le Programme des Nations Unies pour le

développement (PNUD). Dans l'exécution des activités liées aux services consultatifs, les rapports avec les institutions des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et régionaux seront renforcés.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des services consultatifs seront les organismes de planification aux échelons national, régional, des états ou local, ainsi que d'autres entités du secteur public liées à la planification et à la coordination des politiques publiques.

Le matériel élaboré au titre des services consultatifs servira à la coordination de politiques publiques et à la formulation et exécution de plans de développement aux échelons national, régional et local. Les utilisateurs seront contactés moyennant les missions de services consultatifs et les activités de coopération horizontale.

Elément du programme 10.5.2: Formation et planification

1. Résultats

a) Organisation et réalisation des cours suivants aux échelons régional, sous-régional et national (1988-1989): i) Cours international sur le développement, la planification et les politiques publiques (plan régional ou sous-régional); ii) Cours-atelier sur les problèmes actuels et les stratégies alternatives de développement (plan régional ou sous-régional); iii) Cours spéciaux sur certains des thèmes suivants: planification et environnement; politiques de commerce extérieur; planification scientifique et technologique; planification sociale; planification régionale; gestion du secteur public; programmation des investissements; planification des services pour le développement rural-régional; et iv) Cours intensifs nationaux organisés en fonction des demandes des gouvernements.

b) Soutien aux centres sous-régionaux et nationaux de formation.

c) Séminaires spécialisés en matière d'enseignement de la planification; modalités de planification; planification du secteur public; planification sociale, préinvestissement et projets, techniques et modèles de planification; planification régionale et locale.

d) Collaboration avec les universités et autres institutions d'enseignement supérieur, notamment dans les activités de maîtrise.

e) Enseignement à l'aide de moyens audiovisuels (télévision).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation seront exécutées en étroite collaboration avec les différentes divisions de la CEPALC et avec le CELADE. Dans certains cas, les activités seront coordonnées avec celles du Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat des Nations Unies (DCTD), ainsi qu'en rapport étroit avec le PNUD. Les activités seront également coordonnées avec d'autres projets régionaux du PNUD et d'autres organismes des Nations Unies. Les rapports avec d'autres organismes internationaux de coopération bilatérale seront renforcés.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes de planification aux échelons régional, des états ou local, d'autres institutions du secteur public, centres nationaux sous-régionaux de formation, universités et centres d'enseignement supérieur.

Les diplômés des cours de l'ILPES occupent des postes à responsabilité dans les organismes de planification des pays et dans d'autres entités liées à la planification et à la coordination de politiques publiques. Les utilisateurs seront contactés au moyen de l'organisation et de la réalisation de cours et de séminaires.

Programme 10

Elément du programme 10.5.3: Recherche en planification

1. Résultats

Les travaux de recherche seront centrés sur trois domaines: planification et politiques économiques; programmation du secteur public et projets publics (y compris le secteur décentralisé et le préinvestissement); politiques et programmes sociaux, et planification et politiques régionales. A titre d'orientation pour distribuer les travaux de recherche, il faudra tenir compte des ensembles thématiques prioritaires suivants: harmonisation des processus de décisions à court, moyen et long terme; conséquences, pour la planification, de la nouvelle insertion internationale des économies de la région; répercussions de la crise sur la société et l'espace intérieur des pays et le rôle de l'Etat dans l'avenir proche de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans l'encadrement proposé, on abordera les recherches suivantes:

a) Etude des différentes modalités de planification économique et sociale.
b) Méthodes et instruments quantitatifs pour l'élaboration de stratégies alternatives de développement.

c) Evaluation et conception de politiques, programmes et projets de développement social visant à mettre fin à l'extrême pauvreté.

d) Etudes et propositions de modèles de décentralisation et de planification régionales et locales.

e) Modalités de planification et programmation concertées.

Un rapport sur l'état de la planification en Amérique latine et dans les Caraïbes sera élaboré et présenté à la septième Conférence des ministres et directeurs de la planification de la région (1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux de recherche seront exécutés en rapport étroit avec les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'en collaboration avec les différentes divisions de la CEPALC, avec le CELADE, le PNUD et le DCTD. Des relations de travail seront également établies avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et avec des organismes liés à la coopération internationale ou bilatérale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes de planification aux échelons national, régional, des états et local; les universités et les centres d'enseignement supérieur; d'autres organismes du secteur public liés à la planification du développement; les centres sous-régionaux ou nationaux de formation et les organisations du secteur privé liées au processus de planification ou de coordination des politiques économiques et sociales.

Les résultats des travaux de recherche pourront servir au processus de planification et à la formulation et application de politiques économiques et sociales. Les universités et les centres de recherche pourront également disposer des résultats des différents travaux de recherche. Les utilisateurs seront contactés au moyen de rapports et de séminaires spécialisés.

Elément du programme 10.5.4: Coopération entre les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes, et publications

1. Résultats

a) Appui à la mise en oeuvre des recommandations de la sixième Conférence des ministres et directeurs de la planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (1987) et coopération aux travaux préparatoires de la septième Conférence (1989).

b) Appui, conjointement avec la CEPALC, à l'organisation des réunions des responsables de la planification des Caraïbes et à l'exécution de leurs recommandations.

c) Appui, conjointement avec la CEPALC, à l'organisation des réunions des responsables de la planification de l'Isthme centraméricain, et collaboration à l'exécution de leurs recommandations (1988-1989).

d) Appui, conjointement avec la CEPALC, à l'organisation des réunions des responsables de la planification du Groupe andin et collaboration à l'exécution de leurs recommandations (1988-1989).

e) Appui à l'élaboration et la mise en route des activités de coopération horizontale dans le domaine de la planification du développement économique et social.

f) Elaboration, en vue de sa publication et distribution, de la revue de planification (en espagnol); la revue de planification (en anglais); les séries "Temas de Planificación" et Cuadernos.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de coopération entre les organismes de planification et les publications seront réalisées en rapport étroit avec plusieurs divisions de la CEPALC et avec le CELADE, ainsi qu'avec le PNUD et le DCTD.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs de ces services seront les organismes de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (ministres et directeurs de la planification ainsi que personnel de direction et technique des organismes de planification).

En ce qui concerne les publications, les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux de planification, les organismes de planification aux échelons régional, des états ou local; les organismes du secteur public liés à la planification du développement; les universités et les centres d'enseignement supérieur et, en général, toutes les entités liées au domaine de la planification du développement économique et social.

Les résultats des conférences des ministres et des directeurs de la planification ainsi que des réunions des responsables de la planification pourront être mis à profit pour améliorer les systèmes nationaux de planification. Les publications serviront également à diffuser l'information pertinente conformément aux besoins de la région.

Les utilisateurs seront contactés au moyen de conférences et de réunions spéciales, d'activités de coopération horizontale et des publications.

PROGRAMME 11: ENERGIE

Présentation

La formulation des objectifs et de politiques rationnelles dans le secteur énergétique de la part des pays de la région requiert une quantité de données statistiques, information de marché et analyse socio-économique que les différents pays ne sont souvent pas en mesure de produire, étant donné les ressources limitées dont ils disposent.

Ces déficiences sont particulièrement importantes dans les domaines suivants: la planification de la politique énergétique en général et la gestion de la demande énergétique en particulier; les combustibles non conventionnels; les modalités de substitution des combustibles et la production de statistiques régionales et d'information en matière d'énergie.

La stratégie au cours de la période envisagée sera basée sur les activités suivantes: études, réunions, prestations de services techniques et production, diffusion et maintien de statistiques et autres données en matière énergétique. Les études seront centrées sur les thèmes suivants: a) la gestion de la demande énergétique, conformément aux résolutions réglementaires pertinentes et aux programmes mixtes en matière d'énergie de la CEPALC et de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et b) les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, conformément aux priorités fixées dans le Programme d'action de Nairobi en matière d'activité régionale. On collaborera avec l'OLADE dans l'élaboration d'études dans des domaines autres que la gestion de la demande énergétique et des recherches en matière de combustibles non conventionnels seront menées à titre d'appui à d'autres études de la CEPALC.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
11.1 Evaluation des ressources énergétiques de l'Amérique latine	80	42	122	73.0	80	20	100	69.0
11.2 Développement intégré du secteur de l'électricité en Amérique centrale	16	28	44	27.0	16	28	44	31.0
Total programme 11, Energie	96	70	166	100.0	96	48	144	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUSPROGRAMME 11.1: EVALUATION DES RESSOURCES ENERGETIQUES DE L'AMERIQUE LATINE

Elément du programme 11.1.1: Systématisation de l'information sur les ressources énergétiques à l'aide d'ordinateurs

1. Résultats

Maintien d'un système d'information statistique et bibliographique automatisé, avec distribution périodique aux utilisateurs publics de listages actualisés d'ordinateurs. Les domaines couverts par le système comprennent la production, les prix, la consommation et le commerce des ressources énergétiques ainsi que les rapports sur les problèmes et les tendances en matière énergétique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront menées avec la participation du Bureau de statistiques des Nations Unies et du Système d'information énergétique latino-américain (SIELA) de l'OLADE, grâce à un échange direct d'information entre les différents programmes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes ou entreprises gouvernementales de l'Amérique latine liés à la planification, la production, la distribution ou le commerce de ressources énergétiques ainsi qu'aux organismes régionaux qui participent à la recherche, la coopération horizontale et au financement en matière d'énergie.

Les résultats serviront d'antécédents à la formulation des plans des organismes gouvernementaux chargés de la planification et de la politique en matière d'énergie et des entreprises de l'état et privées qui participent à la production et à la distribution de l'énergie.

Les utilisateurs seront contactés sur la base de listes d'adresses.

Elément du programme 11.1.2: Problèmes de planification en matière d'énergie

1. Résultats

Deux rapports seront élaborés: l'un sur l'évolution de l'efficacité en matière de production énergétique en Amérique latine, notamment du point de vue des politiques qui portent sur l'efficacité, et l'autre sur l'évaluation de l'efficacité en matière de consommation énergétique dans la région, notamment en ce qui concerne la répercussion en matière de politique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cette activité est le résultat direct des travaux menés dans le cadre de cet élément du programme au cours de la période 1986-1987 en ce qui concerne la politique des prix et des investissements en matière énergétique. Elle se basera également, dans une large mesure, sur les résultats de l'élément du programme 11.1.1 relatif à l'information en matière d'énergie.

Ces activités seront menées à l'aide de contacts et de consultations nécessaires avec le Bureau de statistiques des Nations Unies et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes gouvernementaux latino-américains concernés par la planification et la politique en matière énergétique, les grandes entreprises consommatrices d'énergie et les organismes régionaux tels que l'OLADE, la Commission d'intégration électrique régionale (CIER), l'Association d'assistance

Programme 11

mutuelle pétrolière étatique latino-américaine (ARPEL), le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

Les utilisateurs seront contactés sur la base de listes d'adresses et au moyen de réunions d'experts.

Les résultats seront utilisés comme antécédents dans la formulation des plans nationaux du secteur énergétique.

Elément du programme 11.1.3: Diagnostic et perspectives de l'énergie en Amérique centrale

1. Résultats

i) Un rapport biennal (prévu pour le deuxième trimestre de 1988) sur le comportement et le développement futurs du système énergétique de l'ensemble des pays de la sous-région. Ce rapport comprendra une étude de l'état du système; des estimations de la demande énergétique; d'autres sources d'approvisionnement; une étude de la substitution des sources énergétiques et de l'efficacité de leur utilisation. Des lignes générales seront également ébauchées pour servir de base à la formulation de la politique énergétique des différents pays. Le rapport fera l'objet d'un séminaire technique (prévu pour le deuxième semestre de 1988).

ii) Notes annuelles sur la situation énergétique (prévues pour le premier trimestre de 1988 et 1989, respectivement), contenant les statistiques sur le secteur énergétique dans les pays de la sous-région.

iii) A la demande des pays, une assistance technique sera fournie en matière de planification énergétique (1988-1989).

iv) Un document biennal (prévu pour le troisième trimestre de 1989) qui contiendra une étude et une estimation de la demande des dérivés du pétrole ainsi que des propositions d'alternatives en matière d'offre nationale, sous-régionale et extra-régionale qui répondent davantage à la demande et qui garantissent l'approvisionnement opportun et bon marché des différentes ressources énergétiques. On envisagera également les possibilités de substitution des dérivés du pétrole par des sources locales d'énergie telles que la géothermie, l'hydroélectricité, le bois, etc. Ce document fera l'objet d'un séminaire technique (prévu pour le troisième trimestre de 1988).

v) Un document annuel (prévu pour le deuxième trimestre de 1988 et 1989 respectivement), sur les statistiques du sous-secteur des hydrocarbures dans la sous-région.

vi) Une assistance technique sera fournie, à la demande des pays, sur le thème concret des hydrocarbures (1988-1989).

L'exécution de cet élément du programme dépendra des ressources extra-budgétaires disponibles.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux programmes suivants: PRODECA (OLADE/BID) et les programmes d'évaluation et de gestion des ressources énergétiques (BIRD/PNUD).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes chargés du secteur énergétique dans les pays de la sous-région.

Distribution du document biennal et des notes annuelles sur la situation énergétique, en fonction d'une liste préétablie d'utilisateurs. L'organisation de séminaires techniques et la réalisation de missions d'assistance technique serviront également à prendre contact avec les utilisateurs.

Appui à l'élaboration des plans nationaux d'énergie, et à la formation de ressources humaines nationales.

Elément du programme 11.1.4: Sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Amérique centrale

1. Résultats

a) Un document biennal (prévu pour le quatrième trimestre de 1988) qui contiendra les résultats des travaux de recherche et des études sur l'évolution passée et les perspectives réelles d'utilisation finale et à titre d'énergie utile des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Parmi toutes les sources énergétiques autochtones, une attention particulière sera accordée au bois étant donné sa longue tradition énergétique et le rôle qu'il joue dans le bilan énergétique régional. Ce document fera l'objet d'un séminaire technique (prévu pour le quatrième trimestre de 1988).

b) Une assistance technique sera fournie, à la demande des pays, sur les aspects généraux ou spécifiques en matière de sources d'énergie nouvelles et renouvelables (1988-1989).

L'exécution de cet élément du programme dépendra de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme est lié aux programmes et organismes suivants: Programme d'action de Nairobi sur la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables (Nairobi); Programme d'évaluation et de gestion des ressources énergétiques (BIRD/PNUD); Programme d'utilisation rationnelle du bois à Haïti, financé par la CEE; Projet plurinational de coopération technique pour la production énergétique et alimentaire dans l'Isthme centraméricain, financé par la OEA et le gouvernement français; OLADE et FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes chargés du secteur énergétique dans les pays de la sous-région.

Le document biennal sera distribué en fonction d'une liste préétablie d'utilisateurs. L'organisation de séminaires techniques et la réalisation de missions d'assistance technique serviront également à prendre contact avec les utilisateurs.

On collaborera à la coordination et à la planification adéquates du développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans les pays de la sous-région et à leur insertion dans les plans énergétiques nationaux.

SOUSPROGRAMME 11.2: DEVELOPPEMENT INTEGRE DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE EN AMERIQUE CENTRALE

Elément du programme 11.2.1: Le secteur de l'électricité en Amérique centrale

1. Résultats

i) Un rapport biennal (prévu pour le deuxième trimestre de 1989) qui contiendra un diagnostic et un pronostic du secteur électrique, dans le cadre du problème énergétique régional. On envisagera, outre les aspects techniques de l'offre et de la demande, les facteurs économiques, financiers et institutionnels et juridiques. On tiendra également compte des sources énergétiques autochtones. Ce rapport fera l'objet d'un séminaire technique (prévu pour le deuxième semestre de 1989).

Programme 11

ii) Un document annuel (prévu pour le premier trimestre de 1988 et 1989, respectivement) sur les statistiques du secteur de l'électricité dans la sous-région.

iii) Une assistance technique sera fournie, à la demande des pays, aux entreprises nationales d'électrification (1988-1989). Cette assistance sera réorientée vers l'amélioration du système actuel en matière de sécurité opérationnelle, planifications des opérations et développement des systèmes de génération et de transmission.

iv) Programme d'activités régionales dans le sous-secteur électrique de l'Isthme centraméricain (PARSEICA): ce programme, qui dépend de la disponibilité de ressources extra-budgétaires (BID), commencerait en janvier 1987 et durerait 18 mois, terminant par conséquent en 1988. Les travaux les plus importants concernent:

a) La sécurité opérationnelle et la planification des opérations, les flux de puissance et d'énergie électrique au niveau sous-régional;

b) Analyse des marchés normaux de l'électricité, des programmes alternatifs de génération et transmission supplémentaire à l'échelon national et sous-régional et aspects économiques et financiers;

c) Formation des ressources humaines dans les domaines mentionnés.

D'autre part, on prévoit la réalisation de réunions trimestrielles et semestrielles dans le cadre du suivi du PARSEICA.

L'exécution de cet élément du programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

v) Participation aux études et à l'élaboration de documents, selon le cas, où seront exposées les positions des entreprises électriques de la sous-région en ce qui concerne la question d'une éventuelle interconnexion électrique entre la Colombie, l'Isthme centraméricain et le Mexique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme sera exécuté en collaboration avec la BCIE, la BIRD et l'OLADE.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux d'énergie et d'électrification des pays de la sous-région.

Les différents documents seront distribués en fonction d'une liste préétablie d'utilisateurs. La réalisation de séminaires techniques et l'envoi de missions d'assistance technique constitueront d'autres modalités de contact avec les utilisateurs.

On contribuera à améliorer le fonctionnement et le développement des réseaux électriques nationaux de la sous-région d'un point de vue national afin de renforcer l'autonomie des entreprises électriques de la sous-région en matière d'études opérationnelles et de planification.

PROGRAMME 12: ENVIRONNEMENT EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

Présentation

Le programme proposé pour la période biennale 1988-1989 est la continuation des travaux menés au cours de la période 1986-1987 et vise à formuler les contributions possibles du facteur environnemental à l'égard des problèmes auxquels la région fait face actuellement. Le premier élément du programme s'inspire du concept de l'environnement en tant que patrimoine social dont l'avenir doit être envisagé sur la base de considérations intergénérationnelles. Les études en question ont pour but d'approfondir les modalités concrètes qui permettent l'examen adéquat du patrimoine écologique de la société et des flux par lesquels ce patrimoine se modifie de façon quantitative et qualitative. La connaissance de l'interaction entre ces deux facteurs constitue un apport précieux pour harmoniser les décisions à court terme et les objectifs à moyen et à long terme et, en dernière instance, pour mettre au point les activités conformément au projet social de chaque pays.

Les études qui seront menées serviront concrètement à contrecarrer la prédominance actuelle, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des visions à court terme, compte tenu du fait qu'une véritable solution de la crise actuelle exige des efforts à long terme, harmonisés dans le contexte international. Les travaux de recherche menés dans le cadre du programme seront centrés, par conséquent, sur les perspectives et les stratégies de développement au cours de la prochaine décennie.

Dans ce contexte, on continuera de travailler à l'élaboration de stratégies qui tiennent compte de la diversité et de la spécificité des écosystèmes des différents pays, en mettant particulièrement l'accent sur les possibilités offertes par cette diversité et sur les modalités les plus adéquates pour en tirer parti.

Le premier élément du programme de travail comprend également une étude de type sectoriel centrée sur le rapport industrie-environnement. Bien que la CEPALC n'ait pas mené d'activités systématiques dans ce domaine, il est urgent d'évaluer la situation respective dans la région et de fixer des priorités et des orientations pour les travaux futurs. D'autre part, on prévoit l'élaboration de méthodologies qui permettent d'incorporer, de façon effective, la dimension environnementale aux plans, programmes et projets de développement.

Le deuxième élément du programme décrit les actions de soutien aux modèles de coopération horizontale basés sur les écosystèmes spécifiques. Ces activités sont considérées comme une contribution concrète susceptible de favoriser une intégration réelle de l'Amérique latine.

Des activités de formation ont également été prévues. Elles ont été menées de façon très satisfaisante et ont créé une demande suffisante de la part des pays. Ces activités constituent un moyen précieux de diffusion des progrès théoriques et méthodologiques accomplis dans la région et au sein de la CEPALC.

Finalement, il faut tenir compte du fait que les activités prévues dépendent en grande mesure de l'existence de projets financés qui permettent l'engagement d'experts, la réalisation d'études spécialisées, l'organisation de séminaires, la prestation d'assistance technique et le soutien à la coopération horizontale. Faute de disposer de ressources autres que celles du Groupe mixte CEPALC/PNUD de développement et de l'environnement, la capacité de travail dans les domaines prévus dans ce programme se verrait très limitée.

Programme 12

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO a/	RE b/	Total	%	BO a/	RE b/	Total	%
12.1 Environnement et développement	72	24	96	100.0	72	24	96	100.0
Total du programme 12, Environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	72	24	96	100.0	72	24	96	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 12.1: ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

Élément du programme 12.1.1: L'environnement en tant que facteur de développement

1. Résultats

a) Publications techniques sur une étude menée dans le domaine des stratégies et des alternatives visant à un développement soutenable. L'étude engloberait la décennie prochaine et aurait pour but de mettre en pratique les positions théoriques et méthodologiques élaborées par le groupe quant au rapport entre le processus de développement et les variables à long terme, entre autres, la population, la science et la technique, les relations internationales et, en particulier, les ressources naturelles (1988-1989).

b) Publication technique contenant les résultats des études sur la différenciation des stratégies de développement, compte tenu des écosystèmes spécifiques de la région. Les études qui serviraient de base à la publication seront menées au cours de la période biennale 1986-1987 et s'inspireront en grande partie des activités de coopération technique exécutées dans le cadre de l'élément du programme 12.1.2 concernant les différents écosystèmes: zones arides, systèmes en altitude, tropique humide, zones froides, métropoles et région des Caraïbes (1989).

c) Publication technique sur une étude visant à élaborer un système d'inventaires et de comptes du patrimoine naturel et culturel. Cette étude aura pour but d'élaborer des méthodologies qui répondent à la réalité des pays latino-américains (1988). La première version sera de type exploratoire et sera perfectionnée grâce à d'éventuels projets d'assistance technique aux pays de la région qui souhaitent mettre en pratique le système proposé (1989).

d) Publication technique sur les perspectives du processus d'expansion de la frontière agricole, sur la base des études réalisées au cours de la période 1986-1987 dans le cadre du projet sur "Systèmes d'environnement et stratégies pour élargir la frontière agricole en Amérique latine" (1988).

e) Publication technique basé sur une étude sur le rôle du secteur industriel dans la gestion des ressources et de l'environnement dans les pays latino-américains et des Caraïbes. Les études empiriques comprendront un diagnostic de la situation dans plusieurs pays, par branches industrielles importantes du point de vue de l'environnement; rationalité et comportement concret des différents agents de production (entreprises de l'état, grandes entreprises privées, sociétés transnationales, petites et moyennes entreprises); cas plus significatifs de répercussions de l'industrie sur l'environnement; systèmes nationaux de politique environnementale en ce qui concerne l'industrie; développement, application et efficacité des méthodologies d'évaluation des répercussions sur l'environnement et analyse coûts-bénéfices pour la gestion environnementale de l'industrie (1988-1989).

f) Des articles d'information et matériel de diffusion seront également élaborés et envoyés à divers bulletins, revues et autres moyens d'organismes nationaux et internationaux, institutions liées à l'environnement et organisations non gouvernementales (1988-1989). Un des résultats des activités de l'élément du programme pourrait être également la collaboration avec plusieurs divisions de la CEPALC afin de promouvoir l'examen adéquat de la dimension environnementale dans les différents domaines de travail (participation à des tables rondes, séminaires, cours, discussions de documents, etc.) (activité permanente).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme sera exécuté conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), avec la participation de l'ILPES et la collaboration des bureaux de la CEPALC dans certains pays de la région.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs des résultats de cet élément du programme seront, au premier chef, les experts gouvernementaux qui s'occupent des différents aspects de la gestion environnementale de leur pays respectif, ainsi que d'autres fonctionnaires du secteur public tels que les responsables de la planification, les fonctionnaires municipaux, les fonctionnaires des différents ministères et des organismes régionaux et sectoriaux. Le matériel publié servira également aux centres universitaires de la région et en dehors de celle-ci, aux personnes qui étudient cette question et aux différents organismes internationaux.

Les résultats serviront d'antécédents à la formulation de politiques en matière d'environnement et à l'élaboration de mesures concrètes. La formulation de méthodologies vise à enrichir les instruments dont disposent les experts gouvernementaux aux échelons opérationnels, notamment pour incorporer les projets de développement.

Tous les moyens disponibles seront mis en oeuvre pour assurer une vaste diffusion des publications (conférences, échange de documents et autres).

Elément du programme 12.1.2: L'environnement en tant que facteur de coopération horizontale et intégration.

1. Résultats

a) Projets d'assistance technique visant à appuyer les modalités de coopération horizontale en fonction de certains écosystèmes déterminés dans la région, qui sont communs à plusieurs pays ou dépassent les frontières nationales. Les travaux actuellement en cours et ceux qui seront exécutés au cours de la période biennale 1986-1987 ont pour objet de promouvoir et d'appuyer la formation de réseaux en fonction des écosystèmes suivants: zones arides, écosystèmes en altitude, tropique humide,

Programme 12

zones froides, métropoles et région des Caraïbes.

Le soutien institutionnel et technique fourni par le groupe dépendra du degré de consolidation des différentes modalités de coopération et de leur besoins concrets (1988-1989).

b) Publications techniques requises dans le cadre du soutien apporté aux modalités de coopération horizontale, ou travaux dérivés de l'expérience obtenue. Les documents aborderaient les aspects socio-économiques, culturels, technologiques, écologiques, d'infrastructure et autres susceptibles de faciliter la gestion des écosystèmes spécifiques en fonction des objectifs de développement national (1988-1989).

c) Projet d'assistance technique en matière de formation. On espère poursuivre les cours organisés par le groupe sur différents aspects du rapport développement-environnement. Ces cours s'adressent aux professionnels et fonctionnaires gouvernementaux des pays de la région et ont pu être organisés grâce à l'appui financier et logistique des organismes nationaux et internationaux (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Le résultat signalé à l'alinéa c) sera exécuté conjointement avec des institutions intergouvernementales de la région telles que la Corporation andine de développement, le Plan d'action du programme environnemental des Caraïbes et le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi qu'avec des organismes gouvernementaux et des centres universitaires des pays qui patronnent les cours.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs directs des résultats a) et b) seront les réseaux de coopération horizontale, ainsi que les experts et les chercheurs qui travaillent dans les domaines correspondants.

Les utilisateurs des résultats c) seront les professionnels et les fonctionnaires gouvernementaux qui s'occupent directement de la question de l'environnement et de la planification du développement.

Ces activités ont pour but de renforcer la coopération horizontale entre les pays de la région, d'appuyer, d'un point de vue environnemental, les efforts d'intégration et de trouver les formules qui permettent une utilisation plus rationnelle des ressources des écosystèmes dans l'atteinte des objectifs de développement.

Les résultats seront distribués par le biais des modalités de coopération horizontale, l'assistance prêtée par des experts et la diffusion de publications.

PROGRAMME 13: ALIMENTATION ET AGRICULTURE

Présentation

Ce programme, dont l'exécution est appuyée par la FAO par le biais de la Division agricole mixte CEPALC/FAO, vise à la réalisation de deux types d'activités: i) étudier les questions à caractère régional liées aux aspects économiques et sociaux de l'alimentation, l'agriculture et du développement rural; et ii) collaborer avec les pays de la région dans leurs efforts analytiques, méthodologiques et opérationnels de développement alimentaire, agricole et rural et dans les domaines liés à la coopération et à l'intégration en matière alimentaire et agricole.

Il est difficile, dans la pratique, de faire une distinction nette entre les composantes du programme en question, étant donné que ceux-ci s'entrecroisent, se relient et se complètent l'un l'autre de façon interdépendante pour viser tous à trois grands objectifs: éradication de la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire dans son sens le plus large et la réduction de la vulnérabilité extérieure en matière d'alimentation et de production.

Le programme de travail pour la période biennale 1988-1989 met l'accent sur l'étude des contributions concrètes que l'agriculture peut et doit faire à l'obtention et à l'épargne des devises, indispensables pour faire face à la crise extérieure des économies nationales en assurant que ces contributions soient compatibles avec l'amélioration et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire sur les marchés intérieurs et en termes de sécurité alimentaire. En ce qui concerne ce dernier point, on prétend évaluer la répercussion des politiques alimentaires adoptées par les pays de la région depuis le début de cette décennie pour assurer que leurs systèmes alimentaires soient autonomes, suffisants, stables et soutenus. Compte tenu des graves restrictions qui caractériseront le comportement des économies nationales d'ici à la fin de la décennie, cette étude accorde une attention particulière aux problèmes d'accès aux aliments rencontrés par la population à faible revenu et à l'élaboration de politiques spécifiques visant à résoudre ce problème.

Etant donné que la réalité agricole et rurale de la région a subi de profondes transformations au cours des dernières décennies et qu'elle continuera sans aucun doute à se modifier, peut-être même davantage, il est indispensable d'avoir une idée précise des effets de ces transformations sur le rôle joué par les différents agents socio-économiques qui y participent. On se penchera en particulier sur les nouvelles couches patronales issues de ces modifications ainsi que sur l'évolution des travailleurs agricoles sans terre, deux facteurs dont l'expansion coïncide avec une détérioration de la situation des agriculteurs et des paysans traditionnels.

Cette analyse sera complétée par un examen des rapports qui existent entre l'agriculture et l'industrie, tant du point de vue des processus de production des intrants techniques requis par la première, que de la transformation des produits primaires agricoles générée par la seconde ainsi que de la création et diffusion de l'activité industrielle dans l'espace rural qu'il est indispensable de revaloriser, du point de vue social et de la production, pour créer de nouveaux emplois et améliorer le revenu en agriculture et dans l'agro-industrie et pour mitiger ou réduire la pauvreté rurale.

Les objectifs mentionnés pour l'agriculture et le développement rural ne sont que des expressions sectorielles spécifiques des objectifs de base nationaux d'éradication de la pauvreté sous ses différentes formes et de réduction significative de la vulnérabilité extérieure tant du point de vue de la satisfaction des besoins fondamentaux que de l'évolution des processus de production essentiels pour le développement. Etant donné l'intégration progressive de l'agriculture et de

Programme 13

l'espace rural au développement général et la plus grande interdépendance sectorielle qui ont profondément modifié les relations urbaines-rurales, le programme proposé dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation devra être mis en rapport avec et complété par d'autres activités programmatiques de la CEPALC, ce qui implique la nécessité de renforcer les efforts inter-divisions et de mettre au point des méthodes concertées de travail en fonction du degré d'intérêt mutuel pour les différentes questions proposées.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO a/	RE b/	Total	%	BO a/	RE b/	Total	%
13.1 Politiques, plans et programmes de développement agricoles et perspectives à long terme	144	144	288	100.0	144	144	288	100.0
Total programme 13, Alimentation et Agriculture	144	144	288	100.0	144	144	288	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 13.1: POLITIQUES, PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET PERSPECTIVES A LONG TERME

Elément du programme 13.1.1: Agriculture et restrictions du secteur extérieur

1. Résultats

a) Un rapport pour les pays de la région sera élaboré à l'intention des bureaux gouvernementaux de planification générale et/ou de programmation agricole et rurale, sur les contributions productives concrètes que l'agriculture peut et doit faire à l'obtention de nouvelles devises ainsi qu'à l'amélioration et à la stabilité de l'approvisionnement alimentaire intérieur. Au cours des quatre premiers mois de 1988, on ébauchera les grandes lignes de l'étude et on réunira l'information quantitative; au cours des quatre mois suivants de 1988, les analyses préliminaires ainsi qu'une première version du rapport seront élaborées; au cours des quatre mois suivants de 1988, les commentaires et suggestions d'autres divisions et groupes de la CEPALC et de la FAO seront ajoutés et le rapport sera terminé.

b) Dans le cas de l'Amérique centrale, quatre études seront élaborées (deux rapports par an sont prévus pour le deuxième trimestre de chaque année) en matière de promotion de la production et commercialisation des produits non traditionnels

d'exportation. Il est encore impossible d'identifier les produits sur lesquels l'accent sera mis au cours de la période biennale (il pourrait s'agir des agrumes concentrés, de la kénaf-pulpe de cellulose, du palmier à huile comestible, etc.). Les aspects qui seront envisagés dans cette étude sont, entre autres, l'identification de marchés, les mécanismes de commercialisation et la technologie de production.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet effort analytique est un complément du résultat de l'élément 13.1.1 de la période biennale 1986-1987, "Situation, transformations et défis de l'agriculture régionale", dont le produit final sera un rapport sur l'importance et l'orientation des transformations sociales rurales et de la structure de production intervenues au cours des dernières années dans les pays de la région.

Ces activités seront menées conjointement avec la FAO par le biais de la Division agricole mixte CEPALC/FAO et en collaboration avec d'autres divisions de la CEPALC et selon les orientations du Département économique et social de la FAO (Rome).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés des décisions macro-économiques nationales et de la planification et programmation globale et sectorielle, qui pourront mettre à profit l'information recueillie et l'analyse élaborée dans le cadre de cet élément du programme dans la prise de décisions de politique et dans la formulation de plans de développement agricole à court et à moyen terme. Le rapport sur les pays de la région sera soumis à l'examen de réunions techniques et servira de matériel didactique dans les cours de formation. Les études qui seront élaborées pour l'Amérique centrale serviront d'antécédents et de matériel de référence aux décisions de politique à court terme et à l'harmonisation de ces dernières avec les orientations programmatiques à moyen terme en matière de production, d'exportations et d'importations de denrées alimentaires et d'intrants techniques pour l'agriculture. Les utilisateurs seront contactés par le système habituel d'envoi par courrier des rapports aux gouvernements et à leurs divisions spécifiques.

Elément du programme 13.1.2: Transformations agraires et participation

1. Résultats

Une publication technique sera élaborée et terminée pendant le troisième trimestre de 1989 sur les facteurs qui conditionnent les transformations agraires récentes et leurs conséquences, ainsi que sur le degré de participation des agents socio-économiques, notamment les nouveaux chefs d'entreprises qui se consolident progressivement et les travailleurs agricoles salariés en expansion par rapport au déclin des agriculteurs et des paysans traditionnels. L'élaboration de l'étude commencera mi-1988 avec la sélection des cas les plus représentatifs dans les pays de la région et le recueil des preuves empiriques requises; le recueil des antécédents nationaux durera jusque fin 1988 et une version préliminaire sera élaborée et soumise à un examen interne au cours du deuxième trimestre de 1989. Finalement, pendant le troisième trimestre de 1989, les commentaires et suggestions seront ajoutés et on terminera d'élaborer la publication technique qui sera mise en vente avant la fin de l'année en question.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme 13.1.1 de la période biennale 1986-1987, "Situation, transformations et défis de l'agriculture régionale" fournira les antécédents nécessaires sur les modifications subies par les facteurs économiques et les instruments de politique utilisés pour orienter et réglementer le comportement productif agricole régional. La publication technique proposée envisagera les exigences économiques et

Programme 13

sociales de chaque catégorie d'agents de production et des différentes options de politiques susceptibles de contribuer au développement rural et d'assurer la participation des agents socio-économiques concernés. Cette publication sera préparée conjointement avec la FAO par le biais de la Division agricole mixte CEPALC/FAO, et avec la collaboration d'autres divisions de la CEPALC et conformément aux orientations du Département économique et social de la FAO (Rome).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés du développement agricole et rural qui pourront mettre à profit les antécédents, la méthodologie de travail et l'analyse contenue dans la publication technique à titre d'élément de référence pour la prise de décisions ainsi que pour la formulation et l'exécution de programmes de développement rural et de modifications de la structure productive agricole de leurs pays respectifs. La publication sera mise en vente et envoyée, de façon sélective, à certains fonctionnaires gouvernementaux qui participent à la formulation de programmes et de projets de développement rural. Elle sera soumise également à des réunions techniques et servira de matériel didactique. Cette publication a pour objet de fournir des antécédents analytiques et méthodologiques qui servent de référence aux décisions en matière de consolidation et de réorientation des programmes nationaux ou locaux de développement rural ainsi qu'à une plus grande participation populaire à leur conception, exécution et évaluation.

Elément du programme 13.1.3: Articulation entre l'agriculture et l'industrie et la révalorisation de l'espace rural

1. Résultats

On élaborera une publication technique, qui sera terminée mi-1989, concernant la nécessité d'intensifier et de réorienter les différents rapports qui existent entre l'agriculture et l'industrie, tant en ce qui concerne les processus de production que la création ou la diffusion de l'activité industrielle dans l'espace rural, dont la révalorisation, du point de vue social et de la production, contribuera à la création de nouveaux emplois et à l'augmentation du revenu en matière d'agriculture et d'agro-industrie ainsi qu'à porter remède à la pauvreté rurale. L'élaboration de cette recherche commencera au premier trimestre de 1989 avec la sélection des cas nationaux les plus représentatifs dans les pays de la région et le recueil du matériel statistique et qualitatif disponible; au cours du deuxième et troisième trimestre de 1988, une première version préliminaire sera élaborée et soumise à un examen interne au cours du quatrième trimestre de 1988; son élaboration sera complétée, au cours des quatre premiers mois de 1989, par l'incorporation des commentaires et des suggestions reçues, la publication technique devant être prête à la vente et à la distribution mi-1989.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cette publication sera élaborée conjointement avec la FAO, par l'intermédiaire de la Division agricole mixte CEPALC/FAO et avec la collaboration de la Division mixte CEPALC/ONUDI de l'industrie et de la technologie, et suivant les orientations du Département économique et social de la FAO (Rome). Néanmoins, l'élément du programme se basera sur les progrès analytiques et d'interprétation accomplis au cours de la période biennale 1986-1987.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la planification globale, régionale et sectorielle, ainsi que de la formulation de programmes de développement agro-industriel et de l'approvisionnement alimentaire, auxquels les antécédents, la méthodologie et les thèses exposés dans la publication

technique serviront d'élément de référence pour les activités menées par l'Etat ou le secteur privé en matière de développement agro-industriel et pour les programmes de développement rural étroitement liés au complexe urbain industriel. Les utilisateurs seront contactés au moyen de la vente par les voies pertinentes et la distribution sélective à certains fonctionnaires gouvernementaux chargés du développement rural et agro-industriel du pays ainsi qu'à des entités non gouvernementales liées à l'agro-industrie nationale. Le document a également pour objet de servir d'antécédent analytique, méthodologique et de référence dans la prise de décisions en matière de revalorisation de l'espace rural en rapport étroit avec le développement agro-industriel ainsi qu'à la formulation de programmes régionaux de développement rural et agro-industriel. Il fera également l'objet de réunions techniques et sera utilisé à des fins pédagogiques.

Elément du programme 13.1.4: Sécurité alimentaire

1. Résultats

Un rapport, qui sera terminé fin 1989, sera élaboré sur la portée et les limitations des différentes politiques alimentaires adoptées par les pays de la région depuis le début de cette décennie. On y évaluera les répercussions de ces politiques quant aux degrés d'autonomie, de suffisance, de stabilité et de soutien des systèmes alimentaires nationaux et surtout à leur caractère équitable. Etant donné les contraintes auxquelles devront faire face les économies nationales dans l'avenir prévisible, l'étude mettra l'accent sur les problèmes d'accès alimentaire rencontrés par les familles pauvres urbaines et rurales et sur l'élaboration de politiques spécifiques visant à les résoudre. L'étude sera amorcée pendant le premier trimestre de 1988 avec l'élaboration des grandes lignes de la recherche et la sélection des études de cas nationaux qui illustrent la gamme de situations existantes dans la région en matière d'intervention publique dans les systèmes alimentaires. Au cours du premier trimestre de 1989, le recueil d'antécédents et de preuves empiriques sera terminé et une version préliminaire sera élaborée et soumise à l'examen interne au cours du troisième trimestre de 1989. Une fois révisée et enrichie par les commentaires et les suggestions pertinentes, on terminera d'élaborer la publication qui fera l'objet d'une vaste diffusion fin de cette année.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes régionaux et internationaux

L'élément du programme 13.1.2 de la période biennale 1986-1987, "Sécurité alimentaire" fournira des antécédents ainsi qu'une analyse de la structure et du fonctionnement des systèmes alimentaires d'un nombre important des pays de la région qui serviront de cadre de référence à l'évaluation des effets de l'action publique et des degrés de liberté existants en ce qui concerne l'amélioration de l'accès alimentaire des couches urbaines et rurales les plus pauvres. Ce document sera réalisé conjointement avec la FAO, par le biais de la Division agricole mixte CEPALC/FAO, avec la collaboration d'autres divisions de la CEPALC et suivant les orientations du Département économique et social de la FAO (Rome).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la planification globale et sectorielle, de l'approvisionnement alimentaire et de la sécurité alimentaire dans son sens le plus large, auxquels le rapport pourra servir d'antécédent, de méthodologie et d'orientation pour l'élaboration et l'application des politiques alimentaires nationales. Tant au cours de la phase d'élaboration du rapport technique que de sa publication et distribution postérieure, des réunions techniques seront tenues avec des fonctionnaires publiques chargés de l'élaboration

Programme 13

et de l'application de ce type de politique, avec la participation de représentants des milieux universitaires qui étudient et enseignent les questions liées à la sécurité alimentaire. Cette publication a pour but de fournir des antécédents utiles à la sélection des options de politiques destinées à atteindre la sécurité alimentaire dans son sens le plus large, en fournissant des éléments d'appréciation quant à la portée et limitations des politiques spécifiques alternatives qui permettent d'améliorer l'accès de la population pauvre aux denrées alimentaires.

Elément du programme 13.1.5: Assistance technique aux pays centraméricains en matière de développement agricole

1. Résultats

Une assistance technique sera fournie, à la demande des pays de la sous-région, en matière de plans, de programmes et de politiques de développement agricole, notamment dans des domaines tels que la législation de l'utilisation de l'eau, l'utilisation des terres et le financement de travaux et, en général la planification et les politiques d'irrigation (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme sera exécuté en collaboration avec la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministres de l'agriculture et de la planification de l'Amérique centrale, qu'on espère contacter à l'aide de missions d'assistance technique. On pense collaborer ainsi à une mise en valeur plus efficace des ressources agricoles en général et des ressources hydriques en particulier, et à une augmentation des revenus des producteurs agricoles, petits et moyens, etc.

PROGRAMME 14: ETABLISSEMENTS HUMAINS

Présentation

Le programme de travail proposé pour la période biennale 1988-1989 comprend la formation, les activités en matière d'information, la coopération technique et les travaux de recherche dans les domaines suivants: planification et gestion métropolitaines, pauvreté urbaine et établissements précaires, participation des autorités municipales et de la communauté et techniques utilisées pour la construction de l'habitat et la prestation de services.

Le programme de travail comprend quatre sous-programmes:

Le premier sous-programme, qui traite de la planification des établissements humains et de la planification du développement ainsi que des techniques appropriées pour la construction de l'habitat et la prestation de services, est sous-divisé en trois éléments du programme: a) les rapports entre les différents styles de développement économique et social et le processus de métropolisation; la planification et la gestion des zones métropolitaines; b) les méthodologies de planification municipale et la participation communautaire; la formulation, application et évaluation de programmes et de projets économiques et sociaux à l'échelon municipal; les relations entre les municipalités et le gouvernement central; la promotion de la recherche et de la coopération horizontale en matière de techniques appropriées pour la construction de l'habitat et la prestation de services; l'organisation de séminaires et d'ateliers sur des thèmes concrets liés à la recherche et à l'application des techniques appropriées.

Le deuxième sous-programme (formation) est composé de trois groupes d'activités interdépendantes: a) formation du personnel technique intermédiaire et b) formation d'instructeurs et services consultatifs en matière de programmes d'enseignement professionnel. L'objectif consiste à contribuer à l'enseignement, la formation et l'actualisation des connaissances des membres du personnel professionnel et technique en fonctions dans les organismes des gouvernements nationaux ou des autorités municipales, travaillant en tant que professeurs universitaires ou poursuivant des études dans des domaines liés aux établissements humains.

Le troisième sous-programme consiste en une étude des éléments déterminants et des conséquences sociales, économiques et culturelles des établissements précaires dans les zones urbaines de la région ainsi qu'une étude des moyens techniques et d'organisation utilisés par les habitants pour répondre à leurs besoins en matière de logement et services afférents et la façon d'élaborer des stratégies de subsistance. On mettra l'accent sur la recherche de formules possibles en vue de l'élaboration et adoption de mesures de politique dans ce domaine.

Le dernier sous-programme a pour but de fournir, dans le cadre des données disponibles, une information périodique sur les changements subis par la structure du système des établissements dans les pays de la région et sur certains indicateurs de la qualité de la vie et de l'environnement de ces établissements.

Programme 14

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR
SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1987-1987				1988-1989			
	BO <u>a</u> /	RE <u>b</u> /	Total	%	BO <u>a</u> /	RE <u>b</u> /	Total	%
14.1 Recherche sur la méthodologie de la planification et sur les techniques appropriées de construction	23	23	46	48.0	23	23	46	48.0
14.2 Formation	10	8	18	19.0	10	8	18	19.0
14.3 Pauvreté urbaine et établissements précaires	12	10	22	23.0	12	10	22	23.0
14.4 Divulgateion de l'information et participation	3	7	10	10.0	3	7	10	10.0
Total du programme 14, Etablissements humains	48	48	96	100.0	48	48	96	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 14.1: RECHERCHE SUR LA METHODOLOGIE DE LA PLANIFICATION ET SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE CONSTRUCTION

Elément du programme 14.1.1: Planification et gestion métropolitaines

1. Résultats

Deux rapports de recherche seront élaborés et un séminaire ainsi que quatre missions techniques (1988-1989) seront organisées pour: a) analyser les relations entre le développement socio-économique et le processus de métropolisation; b) étudier et promouvoir d'autres modèles possibles d'organisation socio-spatiale métropolitaine ainsi que des politiques et des stratégies de planification métropolitaine intégrées aux plans nationaux de développement; étudier et encourager l'application de nouvelles techniques et méthodologies pour formuler des plans dans des domaines tels que le transport, l'énergie, le logement et les services sociaux et d'infrastructure.

L'exécution de l'élément du programme dépendra dans une large mesure de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme devra être exécuté avec la participation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains et en collaboration avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), le FISE, l'OIT et l'Université des Nations Unies (UNU).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs sont les organismes nationaux, métropolitains et municipaux de planification chargés de la formulation des stratégies et des politiques ainsi que de l'administration des villes et des régions métropolitaines.

Les résultats serviront d'antécédents aux débats intergouvernementaux et contribueront à la formulation de plans nationaux de développement, de stratégies de développement métropolitaines et de politiques concrètes.

Les utilisateurs seront contactés au moyen de missions de coopération technique, de séminaires de divulgation de connaissances, de recyclage du personnel professionnel et technique et de réunions intergouvernementales.

Elément du programme 14.1.2: Formulation et gestion de plans et projets à l'échelon local; planification municipale et participation de la communauté

1. Résultats

Deux séminaires, deux ateliers, deux rapports sur des études de cas ainsi que quatre missions de coopération technique (1988-1989) seront organisés pour analyser les concepts et la méthodologie de la planification à l'échelon local notamment du point de vue de la planification municipale, la formulation de projets municipaux, les études d'exécution, gestion et évaluation et l'encouragement de l'application d'autres plans et approches en ce qui concerne le rôle des autorités municipales, la participation communautaire au processus de décision et la prestation de services sociaux et d'infrastructure.

L'exécution de l'élément du programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme devra être exécuté avec la participation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains et avec la collaboration de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les autorités et bureaux nationaux et municipaux de planification ainsi que les entités des organisations communautaires chargées ou qui participent au processus de décision lié aux autorités municipales.

Les résultats serviront au processus de formulation de politiques et de plans en matière de développement municipal, de matériel de référence pour les réunions intergouvernementales, les missions de coopération technique et les activités de formation.

Les utilisateurs seront contactés à l'aide de missions de coopération technique, de séminaires, de réunions intergouvernementales et d'activités de formation.

Programme 14

Elément du programme 14.1.3: Techniques pour la construction de l'habitat et la prestation de services sociaux et d'infrastructure

1. Résultats

Deux rapports seront élaborés sur des études (un par an) et quatre missions de coopération technique seront organisées afin d'analyser les techniques utilisées dans la construction de l'habitat et la prestation de services, et proposer des options qui répondent davantage aux conditions économiques, sociales, géographiques et environnementales des pays de la région. Ces études devraient servir de base aux activités de coopération technique visant à collaborer avec les organismes publics pertinents dans la planification et la définition des politiques qui influent sur les facteurs qui déterminent l'offre et la demande de services et l'accès à ces derniers.

L'exécution de l'élément du programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme sera exécuté avec la participation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes publics qui participent à la planification nationale et municipale ainsi qu'à la formulation et exécution de projets, et les institutions privées de la communauté.

Ces résultats serviront d'antécédents à la formulation et l'évaluation de projets d'investissement local, la définition de normes techniques, l'organisation d'activités de formation et l'élaboration de directives et de manuels.

Les utilisateurs seront contactés au moyen de missions de coopération technique, de séminaires, d'ateliers, de manuels et d'activités de formation.

SOUS-PROGRAMME 14.2: FORMATION

Elément du programme 14.2.1: Formation

1. Résultats

a) Formation du personnel technique intermédiaire des organismes du gouvernement central et des autorités municipales. La formation visera le personnel technique intermédiaire et une assistance sera également prêtée aux autorités municipales et aux organisations communautaires (un cours par an).

b) Formation d'instructeurs. Des services consultatifs seront prêtés aux programmes d'enseignement professionnel. Un cours (1989) sera organisé à l'intention des professeurs universitaires afin de les perfectionner dans leurs spécialités et de les orienter dans le contexte des perspectives multidisciplinaires à la lumière des répercussions économiques, sociales et environnementales des processus d'établissements humains, pour qu'il soit tenu compte de ces considérations dans les programmes de formation des centres universitaires de la région. Une assistance sera fournie aux centres de formation universitaire et technique qui souhaitent perfectionner leurs programmes de formation en fonction des besoins de développement national en matière d'établissements humains. Des missions d'assistance seront organisées pour réaménager les programmes existants et créer de nouveaux centres de formation.

L'exécution de l'élément du programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est un complément de l'élément du programme 14.2.1 (Formation) de la période biennale actuelle (1986-1987).

L'élément du programme devra être exécuté avec la participation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains et la collaboration de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES), la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et l'OEA.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes publics dans le domaine des établissements humains à l'échelon national, régional et municipal, les organisations communautaires, les universités, les centres de formation et les autorités municipales.

Les résultats serviront d'antécédents aux cours, séminaires et ateliers organisés et permettront d'élaborer le matériel de formation et de divulgation.

Les utilisateurs seront contactés au moyen de cours, séminaires, ateliers et réunions intergouvernementales.

SOUS-PROGRAMME 14.3: PAUVRETE URBAINE ET ETABLISSEMENTS PRECAIRES

Elément du programme 14.3.1: Facteurs déterminants et répercussions des établissements humains précaires; recherche de nouvelles options

1. Résultats

Un séminaire, deux ateliers et trois missions d'assistance technique seront organisés (1988-1989) afin de: a) définir les facteurs déterminants, dans les domaines économique, social, politique et culturel, qui affectent le plus les établissements humains précaires pour identifier les variables qui doivent faire l'objet de mesures et de politiques de planification; b) analyser les répercussions socio-économiques des établissements humains précaires, et chercher et encourager l'application de nouvelles méthodes pour aborder les problèmes engendrés par ces répercussions; c) mettre au point des nouvelles approches et méthodes, en encourager l'application pour renforcer directement et tirer un meilleur parti des efforts déployés par les pauvres des zones urbaines pour répondre à leurs besoins en matière d'habitat; d) fournir les antécédents nécessaires à la formulation de nouvelles politiques et stratégies gouvernementales et privées dans ce domaine et e) étudier et encourager l'utilisation d'autres moyens d'organiser et d'appuyer la participation communautaire et d'utiliser des techniques appropriées.

L'exécution de cet élément du programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme sera exécuté avec la participation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes des gouvernements nationaux chargés de la formulation de politique en matière de logement et de services urbains, les autorités municipales et les organisations non gouvernementales et communautaires.

Les résultats serviront d'antécédents à la formulation de plans et de projets à l'échelon national et notamment à l'échelon municipal, ainsi qu'à l'élaboration de directives et de manuels et à l'adoption de mesures visant à appuyer les programmes d'auto-assistance à l'échelon communautaire.

Les utilisateurs seront contactés au moyen de missions de coopération technique, de séminaires, de cours, de la distribution de directives et de manuels et de réunions intergouvernementales.

Programme 14

SOUS-PROGRAMME 14.4: DIVULGATION DE L'INFORMATION ET PARTICIPATION

Elément du programme 14.4.1: Rapport périodique sur les établissements humains dans la région

1. Résultats

On prévoit la publication d'un rapport périodique (tous les six ans), en 1993 sur les établissements humains dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ce rapport aura pour but de fournir l'information sur les changements structurels subis par le système d'établissements, la dynamique de la redistribution spatiale de la population, les politiques, les plans et les programmes pertinents et la situation des établissements du point de vue des indicateurs de la qualité de la vie et la prestation de services.

L'exécution de cet élément du programme dépendra partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme sera exécuté avec la participation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes de planification et les universités des pays de la région, les autorités municipales, les organisations communautaires ainsi que les organismes internationaux de coopération.

Les résultats serviront d'information de base en matière de planification en vue de la formulation de politiques et de projets à l'échelon national, municipal et communautaire et la réalisation de travaux de recherche et d'activités de formation.

Les utilisateurs seront contactés grâce à la distribution du rapport aux organismes publics à l'échelon national et municipal, aux universités et aux organisations communautaires non gouvernementales ainsi qu'aux organismes internationaux.

PROGRAMME 15: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Présentation

Les activités du programme de développement industriel au cours de la période biennale 1988-1989 seront axées sur l'étude des aspects de l'industrialisation de l'Amérique latine qui: a) sont le plus affectés par les tendances internationales de redéploiement; b) présentent un intérêt vital pour atteindre les niveaux adéquats de compétitivité internationale et c) sont indispensables pour atteindre la croissance économique auto-soutenue, en fonction des objectifs d'équité, d'autonomie et de participation sociale. Par conséquent, les mesures visant à promouvoir la relance du secteur manufacturier et la révision des stratégies et des politiques industrielles pour les adapter aux nouvelles conditions existantes dans le système économique international présentent une grande importance dans l'ensemble des activités à mener. On continuera de fournir une assistance et un soutien aux pays et aux organismes régionaux et sous-régionaux dans la recherche de nouveaux domaines et mécanismes de coopération à l'échelon intra-régional et international.

Les éléments du programme seront groupés en deux sous-programmes. Le premier, intitulé "Le développement industriel futur et le nouvel ordre économique international", couvre une série d'activités liées au processus d'industrialisation, leur contribution à l'atteinte des buts et des objectifs du développement économique et social et les perspectives d'une croissance auto-soutenue et intégrée du point de vue interne et compétitif. Les aspirations des pays et de l'ensemble de la région en matière de développement implique diverses responsabilités et exigences de la part du secteur manufacturier en matière de taux de croissance et d'élaboration de modalités de production plus solides, interdépendantes et utilisant des techniques de pointe qui lui permettent d'améliorer sa contribution au processus de développement économique et social et de renforcer le rôle dynamique qu'il y joue. Au cours des trois dernières décennies, les activités industrielles des pays de la région ont accompli des progrès notables dans des domaines tels que la diversification de la production, la satisfaction de la demande intérieure, l'exportation d'articles manufacturés, etc.; simultanément, l'importance du rôle joué par ce secteur dans l'économie a augmenté du fait que les taux d'expansion industrielle ont été supérieurs à ceux de la croissance en général. Néanmoins, cette modalité de développement a commencé à subir une transformation importante à la moitié de la décennie 1970, avec la baisse de la croissance industrielle; la situation est devenue particulièrement critique au début de la décennie 1980, avec un recul du degré d'industrialisation. Cette situation est le résultat des facteurs internes et internationaux ainsi que structurels --inhérents au processus même d'industrialisation-- notamment le manque d'échelonnement de la production au sein du secteur industriel et entre celui-ci et les autres activités économiques, ce qui a été une des déficiences les plus importantes de l'industrialisation latino-américaine. A la fin de la décennie, les préoccupations se sont centrées sur la solution de la crise, et sur le besoin d'une réorientation de la croissance et des critères requis pour établir des nouvelles modalités d'industrialisation. Il faut, par conséquent, étudier et réévaluer certaines caractéristiques fondamentales du développement industriel de l'Amérique latine et déterminer les mesures et les ajustements à appliquer afin que le secteur manufacturier puisse s'adapter et répondre aux besoins qui surgiront lorsque la crise que traversent actuellement les économies latino-américaines sera résolue.

Ce processus, qui a commencé au cours des périodes antérieures et qui s'est traduit par la production de plusieurs documents d'évaluation et l'organisation d'une série de réunions, devra se poursuivre au cours de la période biennale 1988-1989.

Programme 15

Par conséquent, les activités proposées dans le cadre du premier sous-programme acquièrent une importance spéciale. Les études de cas sur les politiques d'industrialisation et le rôle des secteurs industriels, dans le cadre du premier élément du programme, serviront de base à l'étude et à l'évaluation du processus de développement industriel qui fait l'objet de la partie centrale du deuxième élément du programme; ces deux éléments sont liés au travail méthodologique effectué dans le cadre du troisième élément du programme. Le deuxième sous-programme, intitulé "Coopération régionale au niveau global et sectoriel", met l'accent sur les activités dont l'exécution et la consolidation dans la région dépendent largement de l'adoption de mesures conjointes et concertées. Le premier élément du programme sera centré sur l'industrie des biens d'équipement, et sera une continuation des activités commencées au cours des périodes antérieures; les efforts viseront à l'élaboration et à l'application de programmes de coopération dans les domaines considérés essentiels pour le développement régional.

Le deuxième élément du programme a pour but d'aider les pays de la région à analyser les caractéristiques des processus actuels de redéploiement industriel, tant du point de vue global que régional; à évaluer leur incidence sur les processus nationaux d'industrialisation et à déterminer, en fonction de ceux-ci, les stratégies d'industrialisation adéquates et reformuler les politiques industrielles.

Le troisième élément du programme sera consacré à l'identification des possibilités de coopération technique et économique entre les pays de la région dans des activités industrielles concrètes. Finalement, le programme proposé envisage également des activités en matière d'assistance de type consultatif, de soutien et de participation aux cours de formation, en tant que modalité de diffusion de l'expérience dérivée des travaux de recherche et des principales activités de coopération.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a</u> /	RE <u>b</u> /	Total	%	BO <u>a</u> /	RE <u>b</u> /	Total	%
15.1 Le développement industriel futur et le nouvel ordre économique international	82	42	124	49.0	82	42	124	41.0
15.2 Coopération régionale au niveau global et sectoriel	86	42	128	51.0	62	90	152	59.0
Total programme 15, Développement industriel	168	84	252	100.0	168	132	300	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 15.1: LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL FUTUR ET LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Elément du programme 15.1.1: Politiques d'industrialisation et le comportement des secteurs industriels

1. Résultats

a) Trois études de cas au moins visant à évaluer l'effet des différentes politiques et les incitations à l'industrie sur le comportement des secteurs industriels déterminés (1988-1989).

b) Les conclusions dérivées de ces études devront être analysées par deux réunions d'experts (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux activités menées par la CEPALC dans le cadre du Programme d'action régional pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, ainsi qu'aux travaux et activités de recherche de cette organisation en ce qui concerne les mesures régionales adoptées avant ses sessions.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, les organismes régionaux et les organisations intergouvernementales.

Les résultats serviront à améliorer la formulation de la politique industrielle, et notamment la planification sectorielle.

Les utilisateurs seront contactés sur la base de listes d'adresses et grâce à leur participation aux réunions.

Elément du programme 15.1.2: Examen et évaluation des processus de développement industriel

1. Résultats

a) Rapport biennal sur l'évolution de l'industrialisation en Amérique latine et l'évaluation des résultats et des problèmes à la lumière des objectifs et des buts fixés dans le Programme d'action régional pour l'Amérique latine pour les années 1980 (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux activités de la CEPALC en matière d'évaluation et de suivi du Programme d'action régional pour l'Amérique latine et les travaux préparatoires régionaux des conférences de l'ONUDI.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, les organismes régionaux et les organisations intergouvernementales.

Les résultats serviront à améliorer la planification industrielle. En ce qui concerne les rapports d'évaluation, ils serviront aux travaux préparatoires régionaux des conférences de l'ONUDI.

Les documents seront envoyés aux utilisateurs en fonction de listes d'adresses.

Programme 15

Elément du programme 15.1.3: Méthode d'analyse industrielle et formulation de politiques

1. Résultats

a) Documents sur les méthodes d'analyse industrielle, d'évaluation des tendances et des projets et sur l'incorporation des progrès technologiques à l'examen et à la formulation des politiques appropriées (1988-1989).

b) Cours de formation en matière d'analyse industrielle, du progrès technologique et de formulation des politiques (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux activités menées par le système de la CEPALC dans ces domaines et aux activités de l'ONUDI.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les participants aux cours de formation, les gouvernements de la région et notamment, les organismes chargés de la formulation de la politique industrielle des pays.

Les résultats serviront à améliorer la formulation et la planification de la politique industrielle; les cours de formation contribueront également à la formulation de politiques.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi de la documentation en fonction de listes d'adresses, et par la participation aux conférences.

Elément du programme 15.1.4: Industrialisation et développement technologique de l'industrie alimentaire en Amérique centrale

1. Résultats

Rapport du Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain (CCE) contenant l'information relative à la situation et aux perspectives technologiques de l'industrie alimentaire en Amérique centrale et l'identification des efforts conjoints entre les pays pour renforcer et, le cas échéant, agrandir l'infrastructure d'appui technologique de cette branche industrielle (troisième trimestre de 1989), ou présentation anticipée, aux ministères de l'industrie, de l'agriculture et de la planification, notamment dans les pays de la région, des résultats obtenus en vue de leur examen à l'échelon technique.

L'atteinte de ces résultats implique la réalisation d'une étude sur le terrain dans les pays au cours de la première année de la période biennale, ainsi que l'envoi de plusieurs missions destinées à encourager la collaboration qu'on espère recevoir des gouvernements et des organismes technologiques concernés (entre autres l'ICAITI) de façon à ce qu'il soit tenu compte de leurs opinions et de leurs commentaires dans les recherches effectuées. On prévoit l'engagement de consultants en matière de technologie industrielle afin d'analyser plus en détail les industries concrètes du secteur alimentaire qui méritent d'être analysées de façon plus approfondie, et qui devront être identifiées dans les analyses préliminaires du premier semestre de 1988, ou même avant si cela est possible.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Consultation de la CEPALC à la section correspondante de la FAO (agro-industrie) et demande et utilisation de matériels de la FAO aux fins de ces études. Consultation de la CEPALC à la section correspondante de l'ONUDI (Technologie et recherche industrielle). La contribution de l'ONUDI pourrait se faire par l'intermédiaire de consultants qui participeraient aux travaux.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Le Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain, ainsi que les ministères de l'industrie, de l'agriculture et de la planification des gouvernements de la région, utiliseraient les résultats essentiellement à titre d'information et d'éléments d'appréciation pour la formulation de plans, de politiques et de recommandations en ce qui concerne les activités menées conjointement en matière d'industrialisation et de développement technologique du secteur alimentaire.

Ce rapport servirait de document d'appui aux travaux du CCE, ainsi qu'au cours de la prestation de services consultatifs directs aux gouvernements qui en feront la demande.

SOUS-PROGRAMME 15.2: COOPERATION REGIONALE A L'ECHELON GLOBAL ET SECTORIEL

Elément du programme 15.2.1: L'industrie de biens d'équipement en Amérique latine

1. Résultats

a) Formulation et exécution de programmes de coopération déterminés à l'avance et considérés essentiels pour augmenter l'offre de biens d'équipement, améliorer de façon substantielle la satisfaction des besoins régionaux et exporter ces biens à d'autres régions. Pour ce faire, les activités seront menées conjointement avec des organismes régionaux et sous-régionaux ainsi qu'avec des groupes spécialisés formés par les pays qui souhaitent établir des lignes concrètes de production afin de consolider et activer les modalités d'échange régionales. On étudiera également les expériences accumulées quant à la façon la plus adéquate d'atteindre ces objectifs. On s'efforcera en outre de créer et de renforcer les centres et services technologiques et de génie de la région, dont le concours est considéré indispensable pour pénétrer le marché et améliorer l'offre régionale. Plusieurs études seront élaborées sur les questions signalées ci-dessus (1988-1989).

b) Les conclusions dérivées de ces études seront analysées par deux réunions d'experts (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux programmes de coopération économique régionale de la CEPALC et aux activités menées par l'ONUDI et la CNUCED en matière de biens d'équipement. Il est également lié aux travaux des organismes régionaux et sous-régionaux et les activités seront menées de façon coordonnée avec celles de ces organismes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région, notamment les organismes chargés de la formulation de la politique industrielle des pays, le secteur patronal, les organismes régionaux et sous-régionaux ainsi que les organisations non gouvernementales liées au secteur des biens d'équipement.

Les utilisateurs seront contactés en fonction de listes d'adresses, par l'envoi de missions de services consultatifs et par leur participation aux diverses réunions.

Les résultats serviront à consolider le secteur de biens d'équipement, contribuant de la sorte au développement économique des pays.

Programme 15

Elément du programme 15.2.2: Redéploiement industriel en Amérique Latine

1. Résultats

a) Réunion et analyse de l'information industrielle concernant les tendances et les politiques en matière de redéploiement industriel. Publication d'un rapport biennuel contenant les données recueillies et analysées (1988-1989).

b) Réunions de groupes de travail de responsables de la formulation de politiques nationales afin d'analyser et évaluer les tendances industrielles et les plans de redéploiement (1988-1989).

c) Envoi de missions de services consultatifs aux organismes gouvernementaux chargés de la formulation de la politique industrielle afin d'évaluer les répercussions des tendances internationales, d'élaborer les programmes de redéploiement et de formuler les politiques industrielles (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux activités du système de la CEPALC dans ces domaines et avec les activités de l'ONUDI.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements des pays membres, les organisations régionales et sous-régionales et les institutions chargées de la formulation de politiques qui requièrent une assistance de type consultatif.

Les utilisateurs seront contactés en fonction de listes d'adresses et par l'envoi de missions de services consultatifs.

Les résultats seront utilisés dans l'élaboration de programmes de redéploiement et dans la formulation de politiques industrielles.

Elément du programme 15.2.3: Coopération entre les pays de la région aux fins de l'industrialisation

1. Résultats

a) Réalisation d'études et envoi de missions pour déterminer les possibilités d'établir une coopération technique et économique entre les pays de la région dans des activités industrielles ou sur une base sectorielle (1988-1989).

b) Réunions de responsables de la formulation de politiques et de chefs d'entreprises pour évaluer les possibilités d'établir une coopération technique et économique et examiner les propositions visant à concrétiser cette coopération (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux programmes de coopération économique régionale de la CEPALC et aux activités menées par l'ONUDI dans ce domaine. Il est également lié aux travaux des organismes régionaux et sous-régionaux et les activités devront être menées de façon coordonnée avec celles de ces organismes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région, notamment les organismes chargés de la formulation de la politique industrielle des pays, le secteur patronal, les organismes régionaux et sous-régionaux, ainsi que les organisations non gouvernementales liées au développement technologique et industriel.

Les résultats serviront à améliorer les politiques en matière technologique et industrielle.

Elément du programme 15.2.4: Collaboration en matière de services consultatifs et cours de formation dans le domaine du développement industriel

1. Résultats

Participation aux cours de formation et missions de services consultatifs octroyés aux gouvernements et aux organismes nationaux et régionaux (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux activités menées par le système de la CEPALC dans ces domaines et aux activités de l'ONUDI.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les participants aux cours de formation ainsi que les gouvernements et les organismes qui solliciteront une assistance de type consultatif.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi de missions de services consultatifs et par la participation aux réunions.

Les cours de formation et l'assistance de type consultatif permettront d'améliorer les procédures de planification industrielle.

PROGRAMME 16: COMMERCE INTERNATIONAL ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT
LATINO-AMERICAIN

Présentation

Le programme de commerce international et financement du développement a pour but d'étudier, d'évaluer et de formuler des orientations sur les divers aspects du sujet. Comme on le sait, le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes a un rapport très direct et étroit avec l'évolution et les perspectives de leur commerce international et du financement extérieur obtenu. Le programme de travail pour la période biennale 1988-1989 comprend quatre sous-programmes. Le premier, intitulé l'Amérique latine et le nouvel ordre économique international, met l'accent sur tout ce qui a trait aux négociations économiques internationales, dans le but, essentiellement, de proposer des possibilités d'action communes visant à renforcer la capacité de négociation de la région. Il est indispensable, à cet effet, d'évaluer ces négociations, évaluation qui constituera un facteur important dans l'analyse globale des problèmes et des politiques concernant les relations extérieures de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le programme prévoit également des activités visant à identifier et à formuler des propositions concrètes afin de renforcer la capacité d'action commune de la région en matière de commerce de produits de base, d'articles manufacturés et de services, et d'évaluer les répercussions négatives des pressions protectionnistes appliquées de plus en plus aux pays de la région. Ce sous-programme envisage également l'encouragement de politiques intérieures visant à promouvoir les exportations d'articles manufacturés latino-américains ainsi que l'examen de l'économie de certains produits de base qui présentent un intérêt pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le deuxième sous-programme comprend des études systématiques sur les relations économiques entre l'Amérique latine et les Caraïbes et les principaux pays du Nord, afin d'identifier la nature des problèmes inhérents à ces relations et de conduire à des solutions susceptibles de faire l'objet de négociations bilatérales ou multilatérales. Ces rapports ne concernent pas seulement les pays ou les groupes de pays avec lesquels les échanges commerciaux et financiers sont traditionnellement importants, à savoir, les pays développés à économie de marché, mais également les pays ou des groupes de pays avec lesquels il existe de bonnes possibilités d'élargir les relations commerciales, tels que les pays à économie planifiée.

Le troisième sous-programme aborde les aspects relatifs au système monétaire et financier international, et les répercussions de certaines politiques macro-économiques sur les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes avec la coopération financière régionale et interrégionale. Les décisions et les politiques adoptées par la communauté mondiale en matière de système monétaire et financier international ont des répercussions sur les pays en développement et notamment sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Ce processus et ses répercussions doivent donc être évalués tant du point de vue de la participation à la prise de décisions que de la position adoptée face au comportement du système. En ce qui concerne le financement extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes et la façon d'en tirer un meilleur parti, on étudiera les courants financiers internationaux ainsi que la négociation de conditions plus favorables pour l'accès aux marchés financiers et l'investissement étranger direct dans la région. On se penchera également sur les politiques macro-économiques extérieures et intérieures liées à l'endettement extérieur. En ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement des pays

de la région, on étudiera les obstacles et les restrictions financières qui entravent le développement économique, et qui sont dus à l'endettement intérieur des pays ainsi qu'aux politiques macro-économiques appliquées pour combler leurs déficits extérieurs. On étudiera également les possibilités d'action à l'échelon régional et interrégional visant à promouvoir de nouvelles modalités de financement du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le quatrième sous-programme concerne l'intégration économique et la coopération régionale ainsi que la coopération économique entre l'Amérique latine et les Caraïbes et les pays et régions en développement de l'Afrique et de l'Asie. Face à la crise économique que traverse la région, au niveau élevé de l'endettement extérieur et au protectionnisme des centres développés, il est indispensable de renforcer les relations économiques entre les pays de la région afin d'améliorer leur position détériorée au sein de l'économie mondiale et relancer leur développement économique et social. Il faudra, pour ce faire, appuyer les systèmes d'intégration et de coopération de la région ainsi que les différents pays, notamment les moins avancés, de façon à ce qu'ils puissent participer davantage à ce processus. On étudiera également le thème des services en matière d'intégration et de coopération régionale. L'autre domaine d'action du sous-programme est la coopération horizontale avec d'autres pays et régions en développement, domaine dans lequel on poursuivra les travaux menés avec la Commission économique pour l'Afrique.

Le cinquième sous-programme concerne l'intégration et la coopération économique entre les pays des Caraïbes.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BOa/	REb/	Total	%	BOa/	REb/	Total	%
16.1 L'Amérique latine et le nouvel ordre économique international	115	60	175	16.0	115	60	175	16.0
16.2 Relations économiques de l'Amérique latine avec d'autres régions	160	4	164	15.0	88	4	92	15.0
16.3 Le système monétaire international et le financement extérieur	26	48	74	7.0	26	48	74	6.0
16.4 Intégration économique et coopération	83	56	139	13.0	83	56	139	13.0
16.5 Intégration et coopération entre les pays des Caraïbes	408	120	528	49.0	408	144	552	50.0
Total programme 16, Commerce international et financement du développement	792	288	1 080	100.0	792	312	1 104	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

Programme 16

SOUS-PROGRAMME 16.1: L'AMERIQUE LATINE ET LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Elément du programme 16.1.1: L'Amérique latine et les négociations économiques internationales

1. Résultats

a) Un rapport de type global (en vue de la vingt-deuxième session de la Commission en 1988) dans lequel on étudiera les progrès, les problèmes et les voies d'action possibles en matière de relations économiques internationales de l'Amérique latine et des Caraïbes, à la lumière des buts et objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement et, en particulier, du Programme d'action régional pour l'Amérique latine dans les années 80 de la CEPALC et compte tenu également de la réponse de la région face à la crise économique internationale d'ici à la fin de la décennie 1980. Ce rapport s'inscrira dans le cadre du suivi de l'évolution du commerce mondial et du pronostic de son évolution à court et à moyen terme, en fonction de certains indicateurs qui permettent de connaître le sens et l'importance des répercussions des principales variables et leur incidence sur la région. Ces activités sont basées sur des programmes d'information quantitative qui seront élaborés de façon systématique.

b) Un rapport sur la position et la stratégie adoptées par les pays de la région dans les négociations commerciales internationales. Il s'agira d'examiner les lignes d'action commune élaborées à l'échelon régional en vue de renforcer la capacité de négociation de la région dans ces négociations. Ce rapport sera présenté à la vingt-deuxième session de la CEPALC en 1988, afin que les propositions d'action commune contenues dans le rapport contribuent, pour ce qui reste de la décennie, à une participation plus importante et plus active de l'Amérique latine et des Caraïbes aux négociations futures.

c) Un rapport (1989), dans le cadre de l'évaluation réalisée au cours de la période biennale antérieure, des répercussions sur les économies latino-américaines de certaines mesures protectionnistes appliquées par les pays industrialisés, notamment du point de vue des prix et des volumes d'exportations, ainsi que des tendances et de l'orientation de la croissance.

d) Un rapport (1989) sur les possibilités et les modalités permettant une participation plus active des pays de la région aux systèmes de commercialisation, de distribution et de transport de leurs produits de base, et l'augmentation de la transformation locale des matières premières dans la région, ainsi que la vente d'un volume croissant de produits d'exportation manufacturés sur les marchés régionaux et extra-régionaux. Les conclusions de cette étude feront l'objet d'une réunion d'experts gouvernementaux de la région (1989).

e) Deux rapports (en 1988 et 1989) sur le commerce de services, du point de vue: i) de l'amélioration de l'infrastructure statistique dans ce secteur; ii) des obstacles qui entravent le commerce de services; et iii) de l'adoption de critères régionaux face à d'éventuelles négociations dans ce domaine. Les documents serviraient de base à la réalisation d'une table ronde sur la question, à laquelle seraient également présentées certaines études sectorielles sur des travaux de génie et de conception, des industries d'approvisionnement et d'entretien du matériel aérien, transport maritime et assurances, publicité, banques transnationales et autres thèmes d'intérêt.

f) Dans le cadre du Programme d'études conjointes sur les relations internationales de l'Amérique latine (RIAL), on élaborera également deux rapports annuels (1988 et 1989) sur les tendances du système international et ses répercussions en Amérique latine et dans les Caraïbes.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues sont liées à d'autres éléments du programme de la Division de commerce international et développement, ainsi qu'aux programmes d'autres divisions, groupes et projets de la CEPALC: Division du développement économique, Division des ressources naturelles et de l'énergie, Groupe mixte CEPALC/CET sur les sociétés transnationales, Division agricole mixte CEPALC/FAO, Division CEPALC/ONUUDI de développement industriel et Division des transports et communications. On travaillera également en étroite collaboration avec le SELA, de façon à coordonner les efforts visant à l'atteinte des objectifs fixés dans ce programme, avec les divisions de produits de base et de manufactures de la CNUCED, des organismes régionaux d'intégration (JUNAC, SIECA, ALADI, CARICOM et BID), avec des associations de producteurs (GEPLACEA, UPEB, etc.) et d'autres organismes internationaux (Banque mondiale, GATT, FMI).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements latino-américains, notamment les organismes officiels qui participent au processus de prise de décisions économiques dans ce domaine, les institutions universitaires concernées par l'étude des problèmes des relations extérieures de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que les organismes régionaux et internationaux pertinents.

Les gouvernements seront contactés, en plus des voies normales de distribution de la Commission, au cours de la vingt-deuxième session en 1988 et de réunions et séminaires techniques visant à promouvoir le dialogue entre les pays latino-américains et des Caraïbes et d'autres pays, tant développés qu'en développement. Le matériel fourni devrait apporter un ensemble d'éléments d'appréciation et une étude technique qui permettent aux gouvernements de la région d'aboutir à des conclusions concrètes et d'adopter des positions communes qui renforcent leur capacité de négociation à l'échelon régional et leur participation plus active aux processus de négociation à l'échelle internationale.

Elément du programme 16.1.2: Politiques de promotion des exportations d'articles manufacturés

1. Résultats

a) Un rapport dans lequel seront formulées les orientations et les lignes d'action visant à mettre sur pied des mécanismes régionaux appropriés dans le domaine du financement et de l'assurance de crédits à l'exportation des articles manufacturés (1988). L'élaboration de ce document sera basée sur les réunions, les études et les rapports antérieurs en matière de promotion et développement des exportations. Ce rapport, outre le fait d'effectuer un relevé de la situation en matière de financement des exportations d'articles manufacturés en Amérique latine et dans les Caraïbes, comprend une étude de faisabilité de mécanismes régionaux dans ce domaine, tels que la création d'un fonds régional de financement des exportations, un système régional de garanties visant à faciliter la mobilisation de ressources extérieures aux fins du financement des exportations et un mécanisme régional visant à fournir une coopération technique dans ce domaine aux pays de la région qui en auraient besoin.

b) On poursuivrait également, en 1988 et 1989, les activités de coopération technique dans le domaine du financement et de l'assurance de crédits à l'exportation, telles que: i) les réunions internationales de spécialistes aux échelons régional, sous-régional et national afin de favoriser l'échange de données d'information et d'expérience et d'étudier la situation du financement des exportations; ii) l'appui aux systèmes nationaux des pays de la région afin de renforcer l'infrastructure existante en matière de financement et d'assurance de crédit à l'exportation ou de

Programme 16

contribuer à la création de ce mécanisme; iii) l'appui technique à l'Association latino-américaine d'organismes d'assurance de crédit à l'exportation (ALASECE); iv) participation aux cours sur le financement du commerce extérieur organisés par des organismes régionaux et nationaux.

c) On élaborera également un rapport sur la situation latino-américaine en matière de mécanismes de promotion des exportations, la façon de les harmoniser et les perspectives de mécanismes communs à l'échelon régional et sous-régional. Une réunion d'experts de haut niveau de la région (1988) sera convoquée afin d'échanger des données d'information et d'expérience en matière de mécanismes et d'instruments utilisés dans les politiques de promotion des exportations des pays et d'étudier les possibilités d'harmonisation entre les divers instruments utilisés.

d) Un rapport (1989) sur l'accroissement des exportations de la petite et moyenne entreprise dans le cadre d'une stratégie de promotion des exportations, correctement reformulée, afin de les incorporer au processus d'exportation. A cet effet, on tiendra compte des travaux menés dans ce domaine ainsi que de certains documents relatifs au processus latino-américain d'industrialisation. Ce rapport aura pour objet d'étudier la relation entre le développement industriel et les petites et moyennes entreprises et celui de leurs exportations en tant qu'instrument de développement des pays de la région. Pour ce faire, et entre autres conditions, il faut modifier les mécanismes de promotion des exportations afin d'apporter le soutien nécessaire au développement des exportations de ces entreprises, et d'encourager ces dernières à s'organiser de façon adéquate en consortiums d'exportations, groupes d'exportateurs, sociétés de commercialisation ou autres modalités d'offre conjointe des exportations. Pour 1987, la situation de neuf pays de la région aura été envisagée et on espère en étudier trois autres en 1988 et trois en 1989.

e) Un rapport (1988) sur l'organisation des exportations dans le cadre de mécanismes d'exportation conjoints de type consortiums d'exportations, entreprises de commercialisation internationale, coopératives d'exportation, groupes d'exportateurs. Ce rapport a pour objet de fournir les antécédents ainsi que les expériences nécessaires à une organisation adéquate qui permette une participation efficace au commerce mondial d'articles manufacturés. L'étude de différentes alternatives en matière d'organisation des exportations contribue à faire participer le petite et moyenne entreprise industrielle au processus d'exportation. On prévoit également une réunion internationale (1989) pour étudier la situation des pays de la région et échanger des données d'expérience sur la base des progrès accomplis à l'échelon national en matière de mécanismes conjoints d'exportation. Cette réunion contribuera également à l'élaboration du rapport.

f) Un rapport (1989) qui contiendra les éléments d'appréciation visant à contribuer à la formulation de programmes d'exportation. On constate, en effet, que les pays de la région appliquent des mesures de promotion des exportations sans en évaluer ni le coût ni leurs rapports avec les résultats obtenus, ignorant les priorités sectorielles et les conditions du potentiel d'exportation ainsi que des marchés d'accès.

g) On continuera, en 1988 et 1989, de fournir aux pays de la région une coopération technique en matière de promotion et développement des exportations conformément aux ressources disponibles pour répondre à leurs besoins.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités prévues sont liées à d'autres éléments du programme de la Division du commerce international et du développement ainsi qu'aux programmes d'autres divisions, groupes et projets de la CEPALC: Division de développement économique, Division des ressources naturelles et de l'énergie, Groupe mixte CEPALC/CET sur les sociétés transnationales, Division agricole mixte CEPALC/FAO, Division mixte CEPALC/ONUUDI de développement industriel, ILPES, Banque mondiale, Association latino-américaine

d'institutions financières de développement (ALIDE), Banque latino-américaine d'exportations (BLADEX), CAF, ALADI, SELA, organismes régionaux d'intégration, Banque de développement des Caraïbes (BDC), Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et ALASECE, ainsi que la CNUCED et le GATT.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays membres, notamment les ministères du commerce extérieur, de la planification, de l'industrie, de l'agriculture; les organisations sous-régionales, régionales et internationales, ainsi que divers groupes du secteur privé tels que les fabricants, industriels; agriculteurs, syndicats, et chambres de commerce, par l'intermédiaire des organismes nationaux de promotion des exportations.

Les gouvernements seront contactés moyennant l'organisation de séminaires techniques ainsi que par les voies régulières de distribution de documents de la Commission.

Ces documents devront servir à la formulation et à la révision des mécanismes de promotion des exportations ainsi qu'à l'élaboration de mesures visant au renforcement du secteur exportateur.

Elément du programme 16.1.3: Participation unitaire de l'Amérique centrale aux négociations économiques à l'échelon international

1. Résultats

Elaboration de deux documents (un par an, prévus pour le troisième trimestre de chaque année) et organisation de deux séminaires (prévus pour les mêmes dates) sur la politique commerciale extérieure des pays du Marché commun centraméricain. L'accent sera mis sur la participation au GATT et aux accords internationaux en matière de produits de base.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cette activité sera liée aux programmes réguliers du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA)

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements et les ministères de l'économie et de la planification ainsi que les organismes d'intégration économique centraméricains. Les gouvernements seront contactés par la présentation du document aux réunions sous-régionales d'intégration et moyennant la distribution limitée du document aux fonctionnaires responsables dans ce domaine. Le rapport a pour objet d'exposer les avantages que représenterait pour les pays centraméricains une participation concertée aux négociations économiques à l'échelon international et de proposer certains mécanismes susceptibles de favoriser cette concertation.

SOUS-PROGRAMME 16.2: RELATIONS ECONOMIQUES DE L'AMERIQUE LATINE AVEC D'AUTRES REGIONS

Elément du programme 16.2.1: Relations avec les pays développés à économie de marché

1. Résultats

a) Trois rapports visant à actualiser et à approfondir certains aspects spécifiques des relations économiques internationales et de coopération entre les pays de la région et des pays à économie de marché: les Etats-Unis et les pays membres de la CEE dans deux cas (1988) et le Japon (1989).

Programme 16

b) Deux rapports élaborés par le programme RIAL sur les relations de l'Amérique latine et des Caraïbes avec d'autres régions du monde (1988 et 1989). L'un sera une étude des perspectives de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le dialogue Nord-Sud et l'autre, une étude des relations de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les régions développées.

L'analyse des relations économiques avec les pays développés à économie de marché est une activité permanente qui permet de suivre et d'évaluer l'évolution des économies avec lesquelles l'Amérique latine et les Caraïbes maintiennent les principales relations commerciales et financières.

c) On envisage en outre la réalisation d'un séminaire technique intergouvernemental (1989) et l'élaboration du rapport final correspondant afin d'évaluer les diverses expériences concrètes et tenter de formuler des conclusions en la matière.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est lié aux travaux correspondants menés par la CNUCED et le SELA ainsi que par les différents groupes de pays latino-américains (GRULAs) à New York, Genève et Bruxelles respectivement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements des pays membres de la Commission et des pays développés envisagés. Ils seront contactés au moyen des séminaires techniques et des voies régulières de distribution de documents de la Commission. Ces travaux devraient conduire à la gestation de mesures conjointes visant à identifier les échanges commerciaux réciproques et les courants financiers ainsi qu'à supprimer les obstacles qui ont entravé le développement de ces relations économiques entre l'Amérique latine et les pays développés à économie de marché.

Élément du programme 16.2.2: Relations économiques avec les pays à économie planifiée

1. Résultats

Un rapport qui favorise la formulation d'orientations visant à élargir et intensifier les relations commerciales et économiques entre les pays de la région et les pays membres du CAEM, à la lumière des antécédents quantitatifs et qualitatifs recueillis au cours des phases antérieures des projets en cette matière. Cette étude (qui serait présentée en 1988) mettrait l'accent sur les aspects d'échanges commerciaux, de coopération industrielle et de projets mixtes d'investissement. A cette fin, il faudrait réaliser un programme de missions officielles à certains pays de la région qui souhaitent intensifier ces relations et organiser une réunion ou table ronde (1989) à laquelle participeraient les secteurs public et privé des pays intéressés.

On engagerait également des consultants, ce qui implique l'obtention d'un financement extra-budgétaire.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Avec le programme de la CNUCED sur le commerce entre pays à systèmes économiques et sociaux différents, les activités de la Commission économique pour l'Europe sur le commerce entre l'Orient et l'Occident et avec le Secrétariat du CAEM,

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux destinataires sont les gouvernements des pays membres intéressés, ainsi que les associations de producteurs et exportateurs, les chambres de commerce et les institutions de développement intéressées. Ils seront contactés au moyen de réunions spéciales et des voies régulières de distribution de documents de la Commission.

Ces activités devraient contribuer à une meilleure connaissance réciproque, et à renforcer les bases de la coopération économique bilatérale et multilatérale entre les pays latino-américains et ceux à économie planifiée.

Elément du programme 16.2.4: Relations économiques entre l'Amérique centrale et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

1. Résultats

Un document (prévue pour le troisième trimestre de 1988) dans lequel on évaluerait les relations économiques actuelles et futures entre le Marché commun centraméricain et les pays de l'OCDE.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cette activité est liée aux travaux de recherche que menera le SIECA.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements de la sous-région et les organismes d'intégration économique. Les documents seront remis aux fonctionnaires gouvernementaux et des organismes d'intégration en vue de leur discussion. Ils devraient contribuer à fournir des données sur les domaines économiques et les mécanismes appropriés pour favoriser une meilleure coopération entre les pays développés et ceux de la sous-région centraméricaine.

SOUS-PROGRAMME 16.3: LE SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Elément du programme 16.3.1: Etudes spécialisées sur la situation monétaire et financière

1. Résultats

Les thèmes généraux énumérés ici feront partie du programme de travail, mais leur ordre de priorités sera déterminé par l'évolution de la situation internationale ainsi que par les gouvernements membres.

a) Un rapport annuel (1988 et 1989) sur les changements intervenus dans le système monétaire international et leurs répercussions dans la région, accompagné d'une évaluation de la participation des pays en développement, et en particulier latino-américains, au comportement de ce système.

b) Un rapport annuel (1988 et 1989) sur le financement extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes, tant de sources privées qu'officielles. L'étude portera sur les courants financiers internationaux et la façon d'en tirer un meilleur parti, ainsi que sur la négociation de meilleures conditions pour l'accès aux marchés financiers extérieurs et l'investissement direct dans la région, à la lumière des objectifs de développement fixés par les pays latino-américains.

c) Des rapports succincts seront présentés, de façon sporadique, aux réunions internationales de gouverneurs des banques centrales de la région ainsi que des gouverneurs du FMI, de la Banque mondiale et d'autres institutions internationales et régionales.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est financé de façon conjointe par la CEPALC et le PNUD et est lié au programme de la CNUCED en matière de questions monétaires,

Programme 16

financières et de développement, au FMI et à la Banque mondiale. Il sera également exécuté avec la collaboration des différents bureaux de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays membres qui seront contactés par l'intermédiaire des banques centrales, des juntes monétaires, des instituts de commerce et d'autres institutions publiques et privées liées au fonctionnement du système financier et monétaire international. Ils seront également contactés au cours de séminaires techniques et par les voies régulières de distribution de documents de la Commission. Les études seront également utilisées dans les débats menés au sein des institutions universitaires et au cours de séminaires sur la question, de façon à conduire à la formulation de politiques.

Élément du programme 16.3.2: Répercussions de certaines politiques macro-économiques sur les économies latino-américaines

1. Résultats

a) Un rapport (1988) sur les alternatives de politiques macro-économiques dans le secteur extérieur des pays de la région.

Cette étude sera consacrée à l'examen et au suivi de l'évolution des politiques macro-économiques, extérieures et intérieures, liées à l'endettement extérieur, notamment en ce qui concerne les politiques de change, commerciales et de crédit ainsi que l'accès aux marchés financiers internationaux.

b) Un rapport (1989) sur les obstacles qui entravent le financement du développement dérivés des politiques macro-économiques appliquées afin d'équilibrer les comptes extérieurs des pays de la région.

c) Un rapport (1988) concernant les restrictions que représente l'endettement intérieur pour le développement économique. L'étude aura pour but de proposer des options visant à éliminer ces contraintes et à identifier d'autres obstacles de type financier qui entravent le développement. Il s'agira d'une étude des expériences nationales dans ce domaine, dans laquelle on cherchera à déterminer les éléments communs aux différentes expériences appliquées.

On prévoit la réalisation d'un séminaire (1988) afin d'évaluer et d'étudier les travaux en cours, ainsi que d'une réunion, vers la fin de la période (1989), des représentants des gouvernements de la région afin de procéder à un échange d'informations et d'expériences.

Cet élément du programme est financés de façon conjointe par la CEPALC et le PNUD.

On travaillera en collaboration avec le programme de la CNUCED sur les questions monétaires, financières et du développement, avec le FMI et la Banque mondiale ainsi qu'avec la Division de développement économique de la CEPALC.

Outre les gouvernements des pays membres, il faut mentionner les banques centrales, les juntes monétaires, les instituts de commerce extérieur, les banques commerciales et les autres organismes des secteurs public et privé intéressés. Cette information pourrait également présenter un intérêt académique pour les conférences et les séminaires organisés par différents organismes qui s'intéressent à cette question.

Séminaires techniques et distribution de documents.

Orientations en vue de la préparation de politiques en cette matière. Débats théoriques et pratiques sur la question.

Elément du programme 16.3.3: Coopération financière régionale et interrégionale

1. Résultats

a) Deux rapports (1988 et 1989), sur les différentes questions spécifiques qui présentent un intérêt pour les pays de la région ou les organismes régionaux. Les questions seront déterminées en fonction de l'évolution de la situation internationale et régionale qui déterminera l'ordre de priorité des études.

b) On prévoit la réalisation d'un rapport (1988) sur le renforcement des mécanismes régionaux spécifiques afin de tirer un meilleur parti des ressources financières extérieures et régionales.

c) D'autre part, et en rapport étroit avec l'élément du programme 16.3.2, on prévoit l'élaboration d'un rapport (1989) sur les possibilités offertes par une coopération financière régionale renforcée par l'élimination des obstacles financiers qui entravent le développement économique.

d) On prévoit également un rapport (1989) sur la négociation de nouvelles modalités de financement aux fins du développement.

On prévoit la réalisation d'un séminaire d'évaluation en 1988 et ensuite (1989) d'une réunion de représentants d'organismes d'intégration et de banques centrales.

e) Services consultatifs techniques aux organismes sous-régionaux d'intégration et de coopération financière, en matière de stratégies et d'exécution des propositions et recommandations émanées des travaux en question.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est financé de façon conjointe par la CEPALC et le PNUD et est lié au programme de la CNUCED sur les questions monétaires, financières, et de développement et sur la coopération économique entre pays en développement, le FMI et la Banque mondiale, les organismes régionaux et sous-régionaux latino-américains.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Outre les gouvernements des pays membres, les utilisateurs seront les Banques centrales, les juntas monétaires et les organismes d'intégration latino-américains qui seront contactés par l'intermédiaire des réunions d'experts et des services consultatifs fournis aux organismes de coopération. Les résultats des travaux serviront essentiellement d'orientation en vue de la formulation de mesures de politiques en matière de coopération financière régionale.

SOUS-PROGRAMME 16.4: INTEGRATION ECONOMIQUE ET COOPERATION

Elément du programme 16.4.1: Analyse des processus régionaux d'intégration et de coopération et appui à ces processus

1. Résultats

a) Organisation d'une réunion d'experts gouvernementaux des pays de la région en matière de commerce et de son financement, qui serait tenue en 1988. Cette réunion serait similaire à celles organisées en 1983 et 1985.

b) Un rapport, élaboré à l'intention des gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes et des Secrétariats des organismes d'intégration, sur l'évolution des processus d'intégration dans la région et des moyens possibles de les renforcer et de les élargir. Date d'achèvement, 1989.

c) Un rapport (prévu pour fin 1988), destiné aux gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes ainsi qu'aux organismes de coopération régionale, sur l'évolution des activités de coopération dans la région et les moyens de promouvoir de nouvelles modalités de coopération, notamment dans le domaine du commerce intra-régional, de son financement, des investissements mixtes, de la création de

Programme 16

sociétés commerciales, etc.

d) Deux études (prévues pour le deuxième trimestre de 1988 et le deuxième trimestre de 1989, respectivement) sur l'évaluation de l'intégration économique centraméricaine. Au cours de la période biennale 1988-1989, on participera également aux réunions interinstitutions en matière d'intégration. Les accords, actes et dispositions adoptés par les organismes d'intégration seront systématisés et analysés ainsi que les événements les plus importants en cette matière et leurs rapports avec d'autres processus d'intégration.

e) Une étude (prévue pour le troisième trimestre de 1989) contenant une évaluation du processus d'intégration depuis les années 70 et les possibilités de restructuration de ce processus.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en étroite collaboration avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC qui effectuent des études spécifiques dans les zones géographiques de leur compétence. Des organismes tels que l'ALADI, le MCCA, le Groupe andin, la CARICOM et le SELA participeront également aux activités par l'intermédiaire de l'échange de données d'information et de consultations techniques.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des activités prévues sont les gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes, ainsi que les organismes d'intégration et de coopération régionales. D'autres bénéficiaires seront les chercheurs universitaires et étudiants qui s'occupent de l'intégration et de la coopération régionales. La diffusion des résultats sera faite par l'intermédiaire de documents, de l'assistance technique fournie aux gouvernements et aux Secrétariats des organismes d'intégration et de coopération, ainsi que par le biais de la formation dans le cadre des cours de l'ILPES. Certains accords de collaboration ont été conclus avec les organismes d'intégration qui déterminent les modalités spécifiques de collaboration.

Les rapports seront également distribués, lors de réunions spécialisées, aux chercheurs, enseignants, chefs d'entreprises et organismes qui se consacrent à l'étude des questions de l'intégration et de la coopération en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les rapports sur l'intégration et la coopération régionales, outre le fait d'être distribués aux gouvernements et organismes intergouvernementaux pertinents pour contribuer à la formulation de politiques dans leurs domaines d'action respectifs, servent également de documents d'appui aux réunions de la Commission et du CEGAN.

Elément du programme 16.4.2: Coopération et services consultatifs aux pays d'Amérique latine dans des domaines spécifiques

1. Résultats

a) Un rapport sur l'interdépendance entre les processus d'industrialisation et d'intégration régionales, dans lequel on étudierait les différences du degré de développement du système de production et la façon dont l'intégration économique pourrait contribuer à les surmonter. Certains pays de la région seraient envisagés plus en détails (études de cas). Ce rapport est destiné aux gouvernements des pays de la région et notamment à leurs organismes de planification industrielle ainsi qu'aux secrétariats des systèmes d'intégration. Le rapport serait achevé en 1989.

b) Une étude (prévue pour 1988) sur la question des services (assurances, informatique, finances, génie et construction, tourisme, etc.), et leurs rapports avec le processus d'intégration latino-américaine et des Caraïbes. Jusqu'à présent, les processus d'intégration de la région ne concernent qu'un nombre très limité de

questions relatives aux services et on étudierait la possibilité de les incorporer à ces processus. Le rapport sera présenté aux gouvernements des pays de la région et aux organismes d'intégration.

c) Une réunion technique en 1989 d'experts gouvernementaux et d'organismes de coopération visant à étudier les domaines spécifiques de la coopération régionale ainsi que certaines possibilités d'identifier et de promouvoir de nouveaux projets de coopération entre les pays latino-américains et des Caraïbes.

L'exécution de ces trois activités dépend, dans une large mesure, de la disponibilité de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront menées en collaboration avec les bureaux sous-régionaux de la CEPALC, qui réaliseront les études concernant les zones géographiques de leur compétence. On travaillera également avec la participation d'organismes tels que l'ALADI, le MCCA, le Groupe andin, la CARICOM et le SELA, qui fourniront des informations.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des activités prévues sont les gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes, ainsi que les Secrétariats de l'ALADI, du MCCA, du Groupe andin, de la CARICOM, du SELA et des organismes spécialisés de coopération tels que l'ARPEL, le CASAR, l'OLADE, la CIER, l'ILAFA, etc. D'autres bénéficiaires seront les chercheurs, les universitaires, les politiciens et les étudiants liés aux questions de la coopération régionale.

Ces utilisateurs seront contactés à l'occasion de réunions techniques, et de réunions du CEGAN et de la Commission, par les voies normales de distribution de la CEPALC et les cours de formation de l'ILPES. Les rapports devraient permettre aux pays latino-américains et des Caraïbes l'adoption conjointe de politiques en matière de coopération et d'intégration régionales. Dans le cas des services, l'objectif est de contribuer à l'obtention d'une information plus complète sur un domaine relativement peu étudié jusqu'à présent dans le cadre de la coopération régionale.

Elément du programme 16.4.3: Les relations de l'Amérique latine et des Caraïbes avec les régions et les pays en développement

1. Résultats

Deux rapports prévus (respectivement pour le deuxième semestre de 1988 et le deuxième semestre de 1989), sur les modalités de coopération économique et technique susceptibles de renforcer les rapports entre les pays en développement de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes dans ces domaines. L'exécution de cet élément du programme dépend, dans une large mesure, de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront menées conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. On travaillera également en collaboration avec la CNUCED et les bureaux sous-régionaux de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays de la région et de l'Afrique et de l'Asie, les chambres de commerce, les associations de producteurs et d'exportateurs, ainsi que d'autres organismes publics et privés liés au commerce et à la coopération économique et technique entre pays et régions en développement. Ils seront contactés à l'occasion des réunions techniques et par les voies régulières

Programme 16

de distribution d'information et les documents des commissions. Ces rapports devraient favoriser une meilleure connaissance réciproque entre les pays en développement de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes dans des domaines potentiels de coopération, contribuant de la sorte à la formulation de stratégies en ce sens. Ils serviront également de matériel d'appui aux réunions des secrétariats des commissions économiques régionales.

SOUS-PROGRAMME 16.5: INTEGRATION ECONOMIQUE ET COOPERATION ENTRE LES PAYS DES CARAIBES

Présentation

Le Programme de travail pour la période biennale 1988-1989 a été élaboré dans le cadre du Plan à moyen terme pour la période 1984-1989 du système des Nations Unies, qui détermine la structure de base des éléments du programme proposés ici.

La résolution 358 (XVI), adoptée par la CEPALC à sa seizième session, tenue en mai 1975, a consacré la création du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), en tant qu'organe subsidiaire permanent de la Commission à l'échelon ministériel, chargé de coordonner toutes les activités liées au développement et à la coopération dans la sous-région des Caraïbes et de servir d'organe de consultation du Secrétaire exécutif de la CEPALC dans tous les domaines liés aux Caraïbes.

Le Programme de travail initial adopté par le CDCC couvrait des domaines relativement larges. La réaffectation de fonds réalisée au sein de la CEPALC et d'autres ressources fournies par l'Assemblée générale ont permis de doter le sous-siège régional de la CEPALC pour les Caraïbes du personnel nécessaire à la réalisation de différentes activités.

Au cours de la période biennale actuelle, l'accent a été mis sur les activités en matière de population, de planification du développement et de coopération horizontale (CTPD) et notamment sur les problèmes des petits pays insulaires en développement. Cette orientation a été appuyée par le CDCC et sera mise en pratique, dans une large mesure, à l'aide de ressources extra-budgétaires.

Elément du programme 16.5.1: Etude économique des pays des Caraïbes

1. Résultats

Publications techniques:

- a) Estudio Económico de los Países del Caribe (1987)
- b) Estudio Económico de los Países del Caribe (1988).

Chaque rapport annuel comprend une section dans laquelle on étudie l'évolution récente de l'économie des Caraïbes et une autre consacrée aux différents rapports des pays de la sous-région.

Dans les deux cas, les activités doivent être menées en quatre phases:

- a) Préparation et envoi de demandes d'information, conformément à un modèle préétabli (novembre-décembre);
- b) Recueil et analyse de l'information (février-avril);
- c) Rédaction des rapports nationaux préliminaires (mars-mai);
- d) Examen, édition et préparation de la version définitive du rapport (juin-septembre).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les résultats dépendent de la participation des organismes sous-régionaux chargés de réunir et de préparer les données des rapports nationaux préliminaires.

On fera appel à la participation du Secrétariat de la CARICOM, de la Banque de développement des Caraïbes, de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales

(OECD) et de la Banque centrale des Caraïbes orientales qui fourniront le personnel spécialisé nécessaire à l'élaboration des études des pays.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les ministères de la planification et autres ministères et départements gouvernementaux des pays des Caraïbes, les organismes publics et privés, les instituts internationaux et sous-régionaux économiques et de recherche, les chercheurs et professeurs dans des matières liées au développement économique, des Caraïbes et d'autres parties du monde, ainsi que les fonctionnaires des organismes économiques et financiers internationaux. D'autres bénéficiaires seront les étudiants et autres utilisateurs de bibliothèques universitaires, les instituts de recherche et les centres de documentation au sein et en dehors de la sous-région.

L' "Estudio Económico" annuel des pays des Caraïbes fournit aux utilisateurs une quantité relativement importante d'information économique quantitative actualisée sur la plupart des pays de la sous-région.

Cette information permet donc aux utilisateurs de comprendre la structure des économies sous-régionales et l'évolution actuelle des tendances et de la conjoncture économiques, et d'établir des comparaisons quant à la situation économique des différents pays de la sous-région. Cette information sert également de matériel de référence pour la formulation de politiques.

Des questionnaires d'évaluation seront envoyés à un échantillon de destinataires auxquels il sera demandé de formuler des commentaires sur l'utilité, leurs suggestions pour améliorer le modèle de questionnaire ainsi que le contenu et questions afférentes.

Les utilisateurs seront contactés par le biais d'un vaste système de distribution, en fonction de la liste d'adresses continuellement actualisée de ministères gouvernementaux, bibliothèques, institutions et particuliers.

Elément du programme 16.5.2: Agriculture et alimentation dans les Caraïbes

1. Résultats

a) Agricultural Statistics of the Caribbean Countries, Volume VIII, 1988 (publication biennale);

b) Rapport aux gouvernements et au CDCC sur l'examen et l'analyse de l'évolution du secteur agricole dans les pays membres du CDCC, 1989;

c) Rapports aux gouvernements et au CDCC sur l'examen de politiques et de programmes de sécurité alimentaire dans les pays membres du CDCC, 1989 (ressources extra-budgétaires);

d) Réduction des pertes postérieures à la récolte de produits agricoles de base et denrées périssables dans les pays du CDCC. Rapports aux gouvernements sur les études de la situation actuelle en ce qui concerne les pertes postérieures à la production, dans le cadre des activités amorcées au cours de la période biennale antérieure, 1988 (ressources extra-budgétaires).

e) Rapports aux gouvernements afin d'identifier les domaines prioritaires d'assistance technique et favoriser le développement des pays de la sous-région, par l'augmentation de la production et du commerce des produits agricoles (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités sont liées au programme sur l'agriculture et l'alimentation de la CEPALC et seront menées en consultation avec la FAO. On tentera d'intensifier la coopération.

Programme 16

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères gouvernementaux, les services de planification et les organismes régionaux et sous-régionaux; d'autres bénéficiaires seront les organismes des Nations Unies, les centres de recherche et les différents fonctionnaires gouvernementaux.

Les études et analyses auront pour but de fournir des concepts et des témoignages empiriques susceptibles de contribuer à la définition des options en matière de politique et à la formulation de stratégies de développement agricole.

Les utilisateurs seront contactés sur la base d'une liste limitée d'adresses.

Elément du programme 16.5.3: Planification économique et sociale des Caraïbes

1. Résultats

a) Convocation de collaboration et participation de type technique à une réunion des responsables de la planification des Caraïbes (1988);

b) Convocation de collaboration et participation de type technique à quatre réunions de commissions de planification (1988-1989);

c) On prévoit la réalisation d'un ou deux séminaires ou stages de formation chaque année dans des domaines tels que: l'introduction aux principes de base de la planification et recueil de données; méthodologies de planification appropriées aux petits pays insulaires en développement; et la planification et l'administration de projets dans le cadre général du cycle de projets (1988-1989) (ressources extra-budgétaires).

d) Rapports à la réunion des responsables de la planification des Caraïbes, aux gouvernements des pays membres et au CDCC sur les études de l'évolution économique globale et sectorielle à titre d'orientation pour les politiques économiques nationales de planification et de gestion; et

e) Assistance technique aux différents pays en collaboration avec l'ILPES pour encourager les efforts de coopération (ressources extra-budgétaires).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On continuera de travailler en coopération directe avec l'ILPES dans l'exécution conjointe de certaines activités, telles que la formation et les services consultatifs. De même, on poursuivra les consultations avec la CARICOM et les organismes régionaux de planification.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des résultats du programme seront les responsables de la formulation de politiques, les fonctionnaires gouvernementaux des ministères de la planification et d'autres secteurs économiques spécifiques auxquels seront destinés les groupes de travail, les institutions régionales et les organisations internationales. D'autres bénéficiaires seront les universités et les instituts de recherche.

Les activités de cet élément du programme serviront d'appui aux délibérations des fonctionnaires gouvernementaux et des responsables de la formulation de politiques et contribueront à améliorer l'élaboration de plans nationaux et sous-régionaux de développement.

Les utilisateurs seront contactés par correspondance et lors des réunions auxquelles ils participeront.

L'objectif consiste à améliorer la capacité technique et les mécanismes de planification des pays du CDCC.

L'impact de ces activités sera déterminé par le niveau de participation des gouvernements aux travaux du service concerné et l'usage qu'ils feront des

recommandations formulées par les groupes de travail. Les réunions des directeurs de la planification des Caraïbes seront consacrées à l'évaluation des activités menées dans le cadre de cet élément du programme et l'information pertinente sur les résultats obtenus sera fournie au Secrétariat. On procédera également à une évaluation annuelle par l'intermédiaire d'un mécanisme de révision et au cours des sessions annuelles du CDCC.

Elément du programme 16.5.4: Science et technique dans les Caraïbes - Services provisoires d'appui de secrétariat au Conseil des Caraïbes pour la science et la technique (CCST)

1. Résultats

a) Appui technique pour la convocation et la réalisation de réunions de groupes de travail du CCST (les groupes de travail s'occuperont des questions suivantes): transfert de technologie et brevets; systèmes d'information; recherche agricole; affaires marines (y compris la pêche); santé, nutrition et préparation technique de produits pharmaceutiques; universités, secteur industriel et autres institutions des secteurs public et privé liées à la science et à la technique, et les techniques nouvelles (par exemple micro-processeurs, biotechnologie, etc.);

b) Organisation et prestation de services à deux sessions plénières du Conseil des Caraïbes pour la science et la technique et quatre réunions du Comité exécutif du CCST;

c) Organisation et prestation de services à deux réunions d'organismes qui patronnent les activités sous-régionales en matière de science et de technologie (1988-1989) (ressources extra-budgétaires);

d) Publication du CCST Newsletter. Ce bulletin remplace l'idée originale d'une revue de science et de technique, qui a été modifiée aux termes d'une décision adoptée à la quatrième session plénière du CCST (le premier numéro de ce bulletin devra paraître fin 1989); et

e) Elaboration et échange de matériel audiovisuel aux fins de l'enseignement et de la science et la technique. On prévoit la préparation d'au moins deux bandes-vidéo au cours de la période biennale (ressources extra-budgétaires).

Résultat intermédiaire:

Supervision des travaux d'autres organismes liés à la science et à la technique dans la sous-région et promotion de la coopération entre ces derniers et les différentes activités des groupes de travail et des projets du CCST.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On continuera de collaborer avec la CARICOM, la Banque de développement des Caraïbes (service de technologie et d'énergie), la Commission océanographique internationale, le PNUD, l'UNESCO, la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, et toutes les institutions des Nations Unies qui s'occupent de la science et de la technique, ainsi qu'avec des organisations qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies, telles que l'Organisation des Etats américains, le Commonwealth Science Council, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et la Caribbean Association of Industry and Commerce ainsi qu'avec des institutions qui mènent des activités en matière de science et de technique à l'échelon national. La CARICOM, l'UNESCO et la CNUCED devraient collaborer avec le CCST dans l'exécution de programmes en matière de techniques nouvelles, en finançant les réunions techniques et les séminaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront, au premier chef, les résidents des pays membres du CDCC, plus concrètement les responsables de la prise de décisions et la communauté scientifique et industrielle. Les professeurs pourraient également mettre

Programme 16

à profit certains aspects du programme pour le travail en classe.

Les projets en matière d'information et de matériel audiovisuel seront évalués en fonction des réponses des utilisateurs, manifestées dans les demandes, commentaires et réponses aux questionnaires envoyés régulièrement. Pour un grand nombre d'activités proposées il n'y a pas de système spécifique d'évaluation, ce processus étant réalisé au cours des sessions annuelles du CCST. Les participants aux réunions du CCST sont les responsables de la prise de décisions de la communauté scientifique des Caraïbes et sont également les principaux bénéficiaires des résultats des travaux du CCST. Ils évaluent également les progrès accomplis, la direction, etc. des activités des programmes et déterminent l'orientation future des activités du CCST.

Les résultats pourront être utiles aux responsables de la planification et de la décision en matière de science et de technique à l'échelon national ainsi qu'aux membres du corps enseignant.

Les utilisateurs seront contactés essentiellement par le biais du bulletin de science et de technique, la diffusion du matériel audiovisuel et les réunions des stages pratiques.

Les centres de coordination ou autres ministères seront contactés de façon directe par l'envoi des rapports sur les séminaires, réunions, etc.

Elément du programme 16.5.5: Développement social des Caraïbes

1. Résultats

Développement social en général

Aspects sociaux des mesures d'ajustement structurel

a) Rapport sur les plans de développement des ressources humaines dans le cadre du processus d'ajustement structurel (1988).

b) Rapport sur les modalités de migration intra-régionale et extra-régionale, c'est-à-dire l'étude de la diaspora de la population des Caraïbes (et la contribution à la région par l'envoi de fonds et l'appui des activités culturelles).

c) Rapports sur une étude visant à identifier les domaines possibles de la culture des Caraïbes pouvant servir de base au processus d'ajustement structurel. Cette étude comprendra une analyse des institutions locales susceptibles de contribuer au processus de développement et à la formation des responsables de la planification sociale et des fonctionnaires chargés du développement communautaire.

d) Rapport sur une étude économique sur les services sociaux fournis par l'Etat. Il s'agit d'identifier des domaines d'utilisation optimale des ressources limitées et les possibilités de réaffectation et de mobilisation de fonds ainsi que les principaux groupes auxquels s'adressent les services sociaux.

Discours autochtone et développement social

a) Organisation de réunions techniques dans les domaines de l'information publique, la création littéraire, la recherche et le développement;

b) Elaboration d'expressions linguistiques et de lexiques appropriés pour la diffusion de la science et de la technique appliquée;

c) Elaboration des principes directeurs et des manuels visant à favoriser les programmes de développement rural, y compris les campagnes d'alphabétisation et de post-alphabétisation dans les domaines de l'enseignement technique et coopératif, la santé publique et la protection de l'environnement.

Changements sociaux structurels

a) Rapport sur les changements sociaux structurels intervenus à Saint-Vincent-et-Grenadines (1988);

b) Rapport sur les changements sociaux structurels intervenus à Grenade (1989);

c) Synthèse des rapports sur Saint-Vincent-et-Grenadines et Grenade (1989), à l'intention de certains groupes d'utilisateurs.

La jeunesse et le développement social des Caraïbes

- a) Rapport sur la jeunesse et le développement social des Caraïbes (1988);
- b) Travaux de recherche dans le domaine des services offerts par l'Etat et les organisations de volontaires chargés de la jeunesse;
- c) Organisation d'un réseau d'institutions des Caraïbes pour traiter les problèmes de la jeunesse, afin d'encourager l'échange mutuel et l'adoption de mesures efficaces de prévention et de correction face aux problèmes que présente ce secteur de la population.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On continuera de mener des études sur les aspects sociaux des mesures d'ajustement structurel, avec l'aide de l'UNESCO, l'OIT et d'organisation régionales comme la CARICOM et l'Université des Antilles.

Le projet sur le discours autochtone et le développement social est étroitement lié aux projets visant à effectuer des ajustements structurels de la région.

On prévoit l'assistance de l'UNESCO et sa collaboration constante pour mener à bien les activités liées aux changements sociaux et structurels, notamment en ce qui concerne le financement et la publication des synthèses des rapports destinés à certains groupes d'utilisateurs. On consultera également les institutions intergouvernementales telles que la CARICOM, l'Université des Antilles et le Conseil de révision des Caraïbes.

On collaborera avec les organisations du système des Nations Unies chargées de la jeunesse, ainsi qu'avec les organisations régionales qui mènent des activités liées à la jeunesse et au développement social des Caraïbes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la planification économique et sociale ainsi que les ministères gouvernementaux de l'éducation et de la culture, de la santé et du travail des différents pays. Les rapports serviront d'antécédents à la formulation des politiques et des plans nationaux de développement ainsi que de matériel de référence aux fins de la planification sociale et l'enseignement.

Les utilisateurs seront contactés par le biais des services consultatifs octroyés aux gouvernements nationaux dans les domaines du développement social et par la distribution de matériel didactique par l'intermédiaire des ministères de l'éducation.

Intégration de la femme au développement

1. Résultats

a) Rapport au CDCC sur une étude du processus de participation de la femme au développement. Les activités intermédiaires comprendront le recueil des données (premier trimestre de 1989); l'analyse et la rédaction préliminaire (deuxième trimestre de 1989); l'incorporation de commentaires (septembre-octobre 1989) et l'achèvement de l'étude (décembre 1989).

b) Organisation d'une réunion préliminaire à la cinquième Conférence régionale sur l'Intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette activité dépendra de l'approbation du CDCC, de la disponibilité de fonds et des facilités octroyées par le gouvernement hôte de la cinquième Conférence régionale.

Les activités intermédiaires comprendront l'envoi de missions et l'organisation des réunions préparatoires, en étroite collaboration avec le Groupe d'intégration de la femme au développement, dont le siège est à Santiago (premier semestre de 1988); l'étude des grandes lignes, le recueil des données et la rédaction préliminaire des

Programme 16

documents de conférence de la CEPALC/CDCC sur l'évaluation des stratégies pour l'an 2000, conformément aux recommandations de la Conférence mondiale de Nairobi (juin-juillet 1988) et l'achèvement des documents de la conférence (septembre-octobre 1988).

c) Rapport au CDCC sur une étude relative à la création d'une base de données sur certains domaines de la participation de la femme au développement économique et social.

Les activités intermédiaires comprendront l'examen d'un groupe d'experts et l'achèvement de l'étude (janvier-mars 1988).

d) Services consultatifs aux gouvernements qui en feront la demande, ainsi qu'aux institutions nationales gouvernementales chargées des affaires sociales ou des affaires de la femme et aux organisations féminines non gouvernementales. Cette assistance devra comprendre l'élaboration de projets, la contribution aux programmes, stages et séminaires et autres activités menées en collaboration avec les organisations régionales.

e) La prestation de services visant à favoriser l'acquisition de certaines compétences et l'amélioration du niveau d'éducation de la femme des Caraïbes. Ce service comprend l'identification des femmes capables de travailler dans le domaine de l'intégration de la femme au développement ou dans tout autre secteur des services gouvernementaux ou d'institutions non gouvernementales.

On déterminera également les programmes et les études existants. On encouragera les candidates des Caraïbes qui possèdent les aptitudes nécessaires à présenter leurs demandes et on aidera les institutions universitaires pertinentes à effectuer la sélection par la présentation des listes des candidates recommandées des Caraïbes. On fournira également des services permanents et spéciaux aux organisations gouvernementales et non gouvernementales afin d'identifier et de recommander le personnel possédant l'expérience nécessaire dans les différents territoires des Etats membres du CDCC, et susceptible de contribuer aux activités menées dans certains territoires de la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

a) Plusieurs consultations seront effectuées avec les différentes parties intéressées sur plusieurs aspects de l'étude, notamment avec le Groupe de l'intégration de la femme au développement à Santiago et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW); les organisations féminines régionales des Caraïbes et des organismes des Nations Unies qui travaillent dans les Caraïbes et qui se consacrent à des activités afférentes (ONUDI, FISE et OIT). On consultera également les organisations externes susceptibles de fournir des contributions directes: le Centre latino-américain de l'Université de Floride et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

b) On consultera les ministères nationaux des gouvernements chargés des affaires de la femme ainsi que le Secrétariat de la CARICOM.

c) Le Centre de documentation des Caraïbes coopérera de façon directe à l'exécution des activités par la recherche, le recueil et la diffusion systématique de l'information bibliographique dérivée des programmes de travail sur l'intégration de la femme au développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes que les gouvernements des pays membres auront choisis pour collaborer avec la Division du développement social de la CEPALC ainsi que les organisations féminines non gouvernementales. D'autres bénéficiaires secondaires importants seront les ministères du développement communautaire, de la santé, de la planification et des finances, et de l'éducation; les organismes des Nations Unies; les organismes financiers nationaux et

internationaux; la communauté scientifique et les centres de personnel féminin spécialisé.

Les résultats serviront de matériel de référence à la formulation des programmes et des projets dans les domaines liés à la femme; d'orientation pour que les gouvernements des pays membres du CDCC tiennent compte des mesures d'ajustement structurel; pour les plans nationaux de développement et à titre de matériel de référence et d'antécédent pour les délibérations intrasectorielles, la formulation de politiques, la planification et l'élaboration des budgets.

Ces activités serviront également à orienter et à préparer les délégués du CDCC en vue de la cinquième Conférence régionale sur les questions techniques qui seront analysées et dans les travaux préparatoires de la Conférence mondiale de 1992, ainsi que de matériel de référence pour la formulation des plans et des projets à l'intention de la femme et la consolidation et l'actualisation de l'information existante sur la femme des Caraïbes.

Les utilisateurs seront contactés par courrier, par l'envoi de brochures distribuées par l'intermédiaire d'importants collaborateurs tels les centres de coordination de la région; la distribution directe grâce aux fonctionnaires en mission; la distribution au cours des réunions, séminaires et stages régionaux et internationaux; l'introduction au système automatisé du CARISPLAN et par l'intermédiaire du Centre de la Tribune internationale de la femme et de la filiale à Santiago d'Isis International: Service d'information et de communication des femmes, ainsi que la relation avec les systèmes de diffusion de l'information sur les affaires liées à l'intégration de la femme et au développement des Caraïbes.

Elément du programme 16.5.6: Ressources naturelles, gestion de l'environnement et développement des Caraïbes

1. Résultats

a) Une publication technique: le manuel de techniques d'évaluation pour faciliter le choix entre diverses utilisations des ressources naturelles qui pourraient être incompatibles. Les activités comprennent: l'avant-projet (janvier-juin 1988); le projet révisé (juillet-octobre 1988); l'examen par un groupe spécial d'experts (novembre 1988); et la publication de l'étude (décembre 1988-mars 1989).

b) La convocation de la réunion d'experts gouvernementaux (1988) et la prestation de services techniques;

c) L'assistance de type consultatif aux gouvernements du CDCC en ce qui concerne la formulation et la promotion de projets, programmes et propositions concrètes pour la mise en valeur des ressources naturelles et la gestion de l'environnement. Les activités comprendront: la participation aux missions d'assistance technique multidisciplinaires et l'élaboration de rapports.

d) Services consultatifs pour encourager les activités de CTPD entre les pays des Caraïbes et entre ces derniers et autres pays latino-américains. Parmi les activités, on prévoit d'identifier des sources de financement possibles.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront menées de façon coordonnée avec les services du sous-siège régional de la CEPALC pour les Caraïbes, tels que le Groupe mixte CEPALC/PNUE de l'environnement, ainsi qu'avec le PNUE, l'UNESCO, la CNUCED et d'autres services organiques des Nations Unies. Dans le cadre de cette coordination, on prévoit l'exécution en commun ainsi que la participation et les consultations. On collaborera également avec et on consultera les institutions sous-régionales telles que la CARICOM, l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales, la Banque de développement des Caraïbes et l'Association pour la préservation des ressources naturelles dans les

Programme 16

Caraïbes (CCA).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères ou les départements gouvernementaux qui s'occupent de la mise en valeur et de la préservation des ressources naturelles, la planification économique et la planification physique ou urbaine et rurale. D'autres bénéficiaires importants seront les institutions sous-régionales pertinentes, les autorités du secteur public, les organisations non gouvernementales et les institutions du secteur privé.

Le matériel élaboré servira également à la formulation de plans de développement nationaux, sectoriels, régionaux, à l'établissement des critères d'évaluation des possibilités d'investissement à l'échelon national, régional et sectoriel, à l'exécution des projets de CTPD et à la formulation des politiques et des stratégies gouvernementales et autres délibérations interrégionales.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi de rapports techniques et autres aux centres de coordination du CDCC ainsi qu'aux certains utilisateurs primaires et secondaires, et par la participation aux réunions nationales, sous-régionales et régionales.

Elément du programme 16.5.7: Information et documentation en vue du développement économique et social

Information et documentation

1. Résultats

a) Une des principales activités de cet élément du programme est la supervision par la prestation de services d'appui technique aux différents systèmes sectoriels créés dans le cadre du Système d'information des Caraïbes et par l'élaboration des rapports pertinents;

b) L'organisation d'une réunion de spécialistes de l'information afin de définir les priorités dans le contexte d'une politique d'information des Caraïbes;

c) Le Système CARISPLAN: activités permanentes pour maintenir la base de données bibliographiques automatisée (ressources extra-budgétaires) et fournir des services de recherche, selon différentes modalités, telles que les imprimés d'ordinateur, les microfiches et l'accès direct à l'ordinateur; la prestation de services aux gouvernements par la micro-production de rapports automatisés; les bibliographies spécialisées et les services de diffusion sélective de l'information;

d) La publication de CARISPLAN Abstracts (douze numéros par an);

e) La publication de Current Awareness Bulletins (douze numéros par an);

f) Le système d'information sur les brevets: assistance de type consultatif aux centres nationaux de coordination pour la classification et l'organisation de la documentation relative aux brevets afin d'avoir un accès facile à l'information technologique (ressources extra-budgétaires);

g) Prestation de services de type technique à une réunion régionale sur l'utilisation de la documentation sur les brevets en tant que source d'information technologique (ressources extra-budgétaires) (1988);

h) Réunion, analyse et organisation de la documentation sur les brevets des Caraïbes et des publications non relatives aux brevets ainsi que le maintien de la base de données du Système d'information sur les brevets (CARPAT) (ressources mixtes du budget ordinaire et extra-budgétaires);

i) Prestation de services aux utilisateurs, sous la forme d'imprimés, photocopies, etc. (ressources extra-budgétaires);

j) Information scientifique et technologique:

- Actualisation de la base de données CARSTIN (cette activité a été menée après

la présentation du programme de travail pour 1986-1987; néanmoins, tout semble indiquer que le travail sur la base de données commencera au cours de la période 1986-1987) (ressources extra-budgétaires);

- Publication d'un guide d'experts et des recherches en cours en matière de science et de technique (ressources extra-budgétaires); et

- Création d'un système d'information sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (ressources extra-budgétaires).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités relatives au Système d'information sur les brevets seront menées conjointement avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) grâce au financement du PNUD et du Centre de recherche pour le développement international (CRDI). Les activités concernant le Système d'information sur la science et la technique seront menées conjointement avec l'UNESCO. Le CRDI et le Commonwealth Science Council devraient participer au financement du Système d'information sur l'énergie dans les Caraïbes, avec l'assistance technique de l'UNESCO. Le Secrétariat supervisera, évaluera et élaborera des rapports sur l'évolution des différents systèmes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les institutions nationales gouvernementales qui travaillent dans les domaines techniques des systèmes concrets, les instituts de recherche des Caraïbes, les petites et moyennes entreprises commerciales, les bureaux de développement industriel et de promotion des exportations, le personnel de bibliothèques et d'information ainsi que les particuliers.

L'utilisation immédiate du système d'information servira à la prise de décisions, au recueil d'antécédents pour l'élaboration d'études comparatives, et à la projection des tendances techniques avant la formulation de plans de développement.

Les utilisateurs seront contactés directement de façon personnelle, ou indirectement par la distribution conformément à des listes d'adresses actualisées.

On introduira, au Centre de documentation des Caraïbes (CDC), un système de gestion de l'information par ordinateur, qui permettra de conserver et d'analyser l'information statistique relative à la productivité, l'offre et la demande. De plus, les profils des utilisateurs seront actualisés et comparés pour assurer une diffusion adéquate de l'information. Les caractéristiques des projets et programmes seront comparées aux activités et au coût financier afin d'évaluer et de faciliter la planification et le pronostic. On continuera d'inclure des questionnaires d'évaluation dans les rapports définitifs.

On encouragera les centres de coordination régionaux et nationaux des différents systèmes sectoriels à maintenir la gestion de l'information.

Banque de données statistiques des Caraïbes

1. Résultats

Rapport sur les principaux indicateurs du comportement de l'économie des pays des Caraïbes (décembre 1988). Ce rapport comprendra certains antécédents des économies envisagées.

Les activités qui seront menées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport seront: a) le recueil des statistiques pertinentes publiées (janvier-juin); b) les demandes d'information supplémentaire présentées aux pays (juillet-août); c) l'actualisation des archives des données (octobre-novembre); et d) l'élaboration du rapport (novembre-décembre).

Résultats intermédiaires

Maintien de tous les aspects de la base de données: acquisition de l'information, actualisation et traitement des demandes d'information statistique, au sein et en dehors du bureau.

Programme 16

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les résultats seront obtenus grâce à la coopération des bureaux nationaux de statistiques des Caraïbes et des organismes sous-régionaux qui fournissent l'information statistique de base à la banque de données.

Elément du programme 16.5.8: Commerce international et financement du développement

1. Résultats

a) Préparation de propositions de projets et d'activités complémentaires aux programmes de mesures concrètes visant à appuyer les efforts de développement des petits pays insulaires en développement;

b) Prestation de services de type technique à la réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner les politiques et les programmes en matière de commerce compensé dans les pays membres du CDCC (1988). Ces experts étudieront et adopteront les mécanismes susceptibles de favoriser la coopération fonctionnelle en matière de commerce compensé et élaboreront les stratégies visant à intensifier le commerce bilatéral et multilatéral (1988);

c) Actualisation du guide de procédures commerciales; plusieurs suppléments seront publiés avec les modifications apportées (1988-1989);

d) Convocation d'une réunion spéciale pour créer un service de compensation dans la zone couverte par le CDCC;

e) Rapport sur les possibilités d'investissement dans les pays membres de l'OECO.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Plusieurs activités seront menées dans le cadre de l'alinéa a) ci-dessus, avec la participation conjointe de la CNUCED et la collaboration de la CESAP, la CARICOM et l'OECO.

Des activités en matière de commerce compensé seront menées en collaboration étroite avec la CARICOM, l'OECO, la CNUCED et le SELA. On prévoit notamment la participation de la CARICOM et de la CNUCED à la réunion.

On collaborera également avec les gouvernements membres du CDCC et les Secrétariats de la CARICOM et de l'OECO en ce qui concerne l'alinéa c).

Les activités relatives à la création du service de compensations seront menées en étroite collaboration avec la CARICOM, l'OECO, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque mondiale, le Groupe des Caraïbes pour la coopération au développement économique (CGCED) et les banques centrales.

Les travaux concernant les possibilités d'investissement seront menés en collaboration étroite avec le Secrétariat de l'OECO, l'ONUDI et la CNUCED. On consultera également l'Association industrielle et commerciale des Caraïbes (Caribbean Association of Industry and Commerce, CAIC).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements des pays membres du CDCC (notamment les ministres chargés de la planification et du développement, du commerce et de l'industrie); les entreprises chargées du développement industriel; les entreprises de promotion des exportations et les chambres de commerce.

Les utilisations prévues seront les suivantes:

a) Aide aux institutions nationales dans leurs efforts de développement économique et social dans le contexte spécifique des facteurs géographiques spéciaux. Les utilisateurs seront contactés par correspondance et par la diffusion des rapports sur les réunions et autres documents en fonction de listes d'adresses et d'autres types de correspondance;

- b) Aide aux gouvernements des Caraïbes dans la formulation de stratégies visant à intensifier le commerce compensé;
- c) Aide aux gouvernements membres du CDCC et aux ministères d'Etat afin de les tenir au courant des changements intervenus dans les procédures commerciales et faciliter le développement des échanges commerciaux dans la région;
- d) Aide aux gouvernements du CDCC dans la formulation de mécanismes de paiement visant à encourager et élargir les échanges commerciaux;
- e) Aide aux gouvernements et au secteur privé pour identifier les possibilités d'investissement. Les utilisateurs seront contactés par correspondance.

Elément du programme 16.5.9: Transport et communications

1. Résultats

- a) Un rapport aux gouvernements du CDCC sur le secteur maritime (1989);
- b) Publication technique sur les problèmes du transport multinational, notamment en ce qui concerne les petits pays insulaires en développement (1988);
- c) Assistance de type consultatif aux gouvernements membres du CDCC en matière de transport multimodal; on prévoit des activités dans ce domaine avec des gouvernements et les organismes des Antilles néerlandaises, la Barbade, la Jamaïque et la Trinité-et-Tobago (c'est-à-dire les principaux pays en matière de transport maritime) afin de leur faire connaître les avantages d'adhérer à la Convention des Nations Unies sur le transport multimodal international de marchandises;
- d) Une assistance de type consultatif et une coopération technique seront fournies aux gouvernements membres du CDCC afin de résoudre les problèmes de trafic de plus en plus graves dans les principaux conglomérats urbains. Les pays les plus touchés à cet égard sont la Barbade, la Guyane, Haïti, la Jamaïque, la République dominicaine et Trinité-et-Tobago;
- e) On fournira également une coopération technique en matière de facilitation. Cette activité sera menée conjointement avec le secteur commercial et comprendra tous les Etats membres du CDCC. L'objectif consistera à réduire le nombre de prêts et à encourager leur normalisation, selon le schéma des Nations Unies.
L'activité impliquera probablement la programmation de réunions dans le cadre du Programme spécial pour la facilitation du commerce de la CNUCED et l'assistance technique de ce programme à l'aide d'un financement extra-budgétaire;
- f) Assistance de type consultatif aux gouvernements membres du CDCC dans l'examen de nouvelles sources de combustibles pour les véhicules de transport terrestre. Cette activité fait partie du plan d'action régional sur l'énergie. On a cherché le financement du mécanisme du CGCED. Bien que la Banque de développement des Caraïbes soit l'organisme directeur, avec l'appui de la CARICOM et de la CEPALC, on a demandé à cette dernière d'élaborer et de présenter au gouvernement du Japon une proposition préliminaire du projet. Il faudra ensuite effectuer une démarche officielle auprès du Japon par l'intermédiaire du mécanisme du CGCED. Les travaux de recherche et de développement seront menés dans les Caraïbes avec l'appui des gouvernements de la Barbade, de Trinité-et-Tobago et d'au moins un des pays membres de l'OECO;
- g) Bien que la fonction concrète de soutien de la CEPALC reste encore à déterminer, la Commission devra fournir la coopération technique nécessaire à l'élaboration d'un plan régional de transport maritime. Pour ce faire, il faudra officialiser en détails le projet d'attributions et la liaison avec l'organisme directeur avant de soumettre la proposition en vue de son financement. On comptera sur la participation de tous les Etats des Caraïbes qui font partie du groupe des Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

La CEPALC a travaillé en rapport étroit avec les organisations régionales et les principaux donateurs par l'intermédiaire du CGCED et ce rôle devrait être renforcé

Programme 16

par la participation plus active aux activités du CGCED, notamment là où la participation favorise un contact plus étroit avec les donateurs potentiels pour les projets régionaux.

h) Assistance de type consultatif pour appliquer à nouveau les recommandations du projet d'études de l'UIT/CDCC visant à établir un réseau de satellites dans les Caraïbes. Cette étude, bien que non prévue dans les programmes de travail antérieurs, répond aux besoins dynamiques des économies naissantes des Caraïbes et, si elle est menée au cours de la période 1985-1986, aura des répercussions sur les activités que mènera le CDCC à partir de 1988.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités impliquent des contributions multidisciplinaires qui seront menées en collaboration ou en consultation avec les organismes suivants:

a) Dans la CEPALC: Division du transport et des communications de Santiago; Bureau de la CEPALC à Washington (pour les activités du CGCED); et

b) Dans le système des Nations Unies: le PNUD, l'OACI, l'OMI, la CNUCED, l'UIT, l'UPU et la Banque internationale de reconstruction et de développement.

On travaille en rapport étroit avec les organisations sous-régionales des Caraïbes (à savoir, la Banque de développement des Caraïbes, la CARICOM et l'OECO).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères d'Etat chargés du transport et des communications dans les pays du CDCC, les autorités portuaires, les opérateurs en matière de transport (par exemple, la West Indies Shipping Corporation, WISCO) et les organisations sous-régionales. D'autres bénéficiaires seront les organisations publiques et privées qui s'occupent du transport et du commerce international. Ces dernières seront contactées au moyen de la distribution de documents, des réunions ou de contacts directs.

On tentera d'établir quelles ont été les mesures complémentaires appliquées, le cas échéant, par les gouvernements dans le cadre de l'assistance de type consultatif qui leur a été fournie. Les réunions des organismes sous-régionaux et les réunions menées dans le cadre du CDCC permettront d'effectuer les évaluations correspondantes.

Elément du programme 16.5.10: Population

1. Résultats

a) Publication du rapport présenté au gouvernement de la Guyane sur l'étude démographique rétrospective, y compris l'analyse des estimations indirectes de fécondité, mortalité et migration internationale et intérieure;

b) Publications techniques: on publiera trois études sur les facteurs déterminants et les conséquences des composantes des changements démographiques (fécondité, mortalité, migration intérieure et internationale), notamment en ce qui concerne les conséquences sur la planification sociale et économique;

c) Publications techniques: on publiera trois monographies nationales (Grenade, Saint-Vincent-et-Grenadines, îles Vierges britanniques) dans lesquelles on étudiera les données du programme de recensement de 1980;

d) On publiera un bulletin technique sur les projections démographiques dans les zones urbaines et rurales et en matière de logement, selon l'âge et le sexe, pour les pays moins avancés du CDCC;

e) Organisation et réalisation de deux séminaires de formation en matière de population et planification du développement et sur l'application et l'évaluation des politiques démographiques (1988-1989);

f) Une assistance de type consultatif sera fournie aux gouvernements qui en feront la demande, en matière d'application des politiques démographiques et de

planification du développement démographique; et

g) On élaborera un système d'information démographique des Caraïbes en collaboration avec le DOCPAL (CELADE) et le CARISPLAN (CDCC).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cette activité sera menée avec la coopération de la CEPALC/CELADE, le FNUAP, l'Agence canadienne pour le développement international, la CARICOM, l'OECD, la University of the West Indies et d'autres organismes donateurs. De façon plus concrète, les activités décrites aux alinéas c) et d) du point 1 de cet élément du programme seront menées conjointement avec le FNUAP et la CARICOM. En ce qui a trait aux résultats 1 a), le CELADE fournira l'appui technique et le financement sera assuré conjointement par l'Agence canadienne pour le développement international et le CELADE; l'exécution se fera en collaboration avec le gouvernement de la Guyane.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les instituts nationaux de planification et autres organismes, les ministères de la santé et de l'éducation, les bureaux de statistique et autres organismes gouvernementaux chargés de la planification et de la formulation de politiques. D'autres bénéficiaires seront les universités et les organismes privés de planning familial, les organisations sous-régionales, régionales et internationales et les autres organismes qui s'occupent des différents aspects de la situation démographique des Caraïbes.

Ces activités serviront d'antécédents à la formulation de politiques et contribueront à l'élaboration de programmes d'intégration de la population à la planification du développement.

Les utilisateurs seront contactés par la diffusion des publications, les programmes de formation, l'envoi de missions aux pays et la participation aux réunions sous-régionales, régionales et internationales.

PROGRAMME 17: RESSOURCES NATURELLES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

Présentation

Le programme des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes est composé de trois sous-programmes: ressources minérales, ressources hydriques et ressources marines. Le premier sous-programme poursuit les objectifs suivants : a) réaliser des études visant à perfectionner l'action des organismes publics et privés en vue d'une meilleure mise en valeur des ressources minières grâce à la formulation et à l'exécution de politiques de développement, ainsi que la promotion et l'application d'accords équitables en matière d'investissements, de recherche et transfert de technologie, en matière de production et de commercialisation de ces ressources; b) encourager la formulation et la coordination de l'exécution de projets et programmes de coopération horizontale entre les entreprises et autres organismes publics et privés afin de favoriser la complémentarité et l'intégration régionales et interrégionales des activités minières et métallurgiques et des industries afférentes; c) fournir des données d'information sur l'évolution et les perspectives du secteur minier en Amérique latine, notamment des études au niveau du produit; d) collaborer à l'élaboration et à l'application d'un système d'échange de données d'information en matière de recherche géologique et technologique, de commercialisation et possibilités d'investissement, afin que les pays de la région puissent disposer des éléments d'appréciation adéquats pour évaluer le comportement du secteur et pour formuler les stratégies, programmes et projets de développement; e) coopérer à la formulation et à l'élaboration des stratégies, plans et programmes de développement du secteur minier de la région.

Etant donné l'utilisation plus intense de l'eau dans les pays latino-américains et des Caraïbes, la région a un besoin pressant de disposer d'information plus détaillée et d'une assistance en matière de développement des ressources hydriques, et d'amélioration de la formation et de l'analyse des aspects sociaux et économiques dans la gestion des ressources hydriques. Par conséquent, les objectifs du sous-programme respectif sont les suivants: a) favoriser la coopération en matière de ressources hydriques, contribuer au développement et à l'usage rationnel de ces ressources en Amérique latine et dans les Caraïbes, encourager l'application pratique du Plan d'action de Mar del Plata dans la région; b) favoriser l'intégration, le développement et l'utilisation des ressources hydriques dans les pays de la région par l'appui aux activités gouvernementales et une meilleure coordination des activités pertinentes des organismes internationaux. Les priorités du sous-programme sont le développement et la diffusion de méthodologies en vue d'une gestion intégrée des ressources hydriques, le développement d'un système d'information sur les activités pertinentes de développement des ressources hydriques, afin d'améliorer la coordination à l'échelon régional et l'exécution, en collaboration avec les gouvernements, d'un programme de formation sur les nouvelles techniques de gestion de ces ressources. Tout comme pour la période biennale antérieure, le troisième sous-programme, par le soutien à la formulation de politiques océaniques nationales, continuera de fournir aux pays les éléments qui leur permettront d'élaborer et d'exécuter une politique océanique qui soit en harmonie avec leur stratégie générale de développement. Le diagnostic des capacités nationales permettra de continuer à encourager les activités de coopération horizontale visant à renforcer le soutien intra-régional dans les domaines liés aux thèmes du sous-programme. D'autre part, on poursuivra également les activités visant à faciliter les processus d'intégration latino-américaine et des Caraïbes par les ressources marines et à renforcer le pouvoir de négociation de la région dans les négociations mondiales concernant l'océan et ses ressources. Vers la fin de la période biennale, la banque de données

devrait contenir une information relativement importante, et des voies permettant d'acheminer l'assistance auront été mises sur pied. Tout au long de la période biennale, des petites réunions seront convoquées à l'échelon national afin de faire connaître à ce niveau les tendances des activités régionales et de favoriser le diagnostic des nouveaux besoins concrets dans les différents secteurs qui participent à l'élaboration et à l'exécution de la politique océanique nationale.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
17.1 Ressources minérales	66	-	66	25.0	66	-	66	25.0
17.2 Ressources hydriques	102	24	126	48.0	102	24	126	48.0
17.3 Les ressources marines et le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes	24	48	72	27.0	24	48	72	27.0
Total programme 17, Ressources naturelles	192	72	264	100.0	192	72	264	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 17.1: RESSOURCES MINERALES

Elément du programme 17.1.1: Coopération horizontale pour le développement des ressources minérales de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Résultats

Coopération à l'organisation des réunions de l'Organisme latino-américain des mines (OLAMI) afin d'examiner les propositions visant à l'application de programmes intégrés de formation et de recherche technologique dans le secteur minier-métallurgique de l'Amérique latine et des Caraïbes, des projets de complémentarité et d'intégration dans le domaine minier-industriel dans les cas du charbon, du cuivre, de la bauxite et de l'aluminium, de l'étain, de l'argent, du plomb et du zinc (janvier 1988) ainsi que sur l'exécution du projet de complémentarité d'intégration dans le domaine minier-industriel du fer, de l'acier et d'autres produits sidérurgiques (janvier 1989). Rapport sur les perspectives des marchés des minerais non-métalliques (décembre 1988). Rapport sur les perspectives du secteur minier-métallurgique de l'Amérique latine et des Caraïbes au cours des années 90 (décembre 1989).

Programme 17

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront menés avec la participation des groupes nationaux de coordination de l'Organisme latino-américain des mines (OLAMI) et en consultation avec la Division mixte CEPALC/ONUUDI de l'industrie et la technologie, le DCTD et les autres commissions régionales des Nations Unies, l'ALADI, le JUNAC et l'INTAL.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les activités prévues au point 1 serviront de documents de base et de référence aux négociations intergouvernementales et interentreprises ainsi qu'à la formulation de politiques et de plans de développement dans le secteur minier-industriel; de documents d'information à l'intention des gouvernements, des membres de l'OLAMI et d'autres sociétés minières et industrielles de l'Amérique latine et des Caraïbes et d'autres régions; de documents de référence pour les négociations de projets et programmes de complémentarité et d'intégration des activités minières et industrielles à l'échelon intra-régional et interrégional. Les rapports émanés des réunions serviront de documents de référence aux négociations intergouvernementales et interentreprises sur des projets de coopération, de complémentarité et d'intégration dans le domaine minier et industriel. Les utilisateurs seront contactés en fonction d'une liste comprenant les membres actifs et affiliés de l'OLAMI, les bureaux nationaux du PNUD, les commissions régionales des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et régionaux spécialisés.

SOUS-PROGRAMME 17.2: RESSOURCES HYDRIQUES

Élément du programme 17.2.1: Progrès accomplis dans l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata

1. Résultats

a) Rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata qui sera soumis à la vingt-deuxième session de la Commission (version définitive, premier trimestre de 1988).

b) Rapport sur la coordination des activités pertinentes menées, en matière de ressources hydriques, par les institutions spécialisées des Nations Unies et autres organismes nationaux, mondiaux et régionaux, en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui sera présenté à la vingt-deuxième session de la Commission (version définitive, premier trimestre de 1988).

c) Rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (version définitive, premier trimestre de 1988).

d) Elaboration de projets de rapport en vue de la vingt-troisième session de la Commission (dernier trimestre de 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront menées en consultations avec le Département des affaires économiques et sociales internationales, le Groupe intersecrétariats pour les ressources hydriques du CAC et d'autres organismes internationaux et régionaux au sein et en dehors du système des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Par l'intermédiaire du Comité de l'eau de la session de la Commission, les principaux utilisateurs sont les organismes gouvernementaux de planification et les institutions nationales de ressources hydriques. D'autres bénéficiaires sont les institutions publiques et privées qui s'occupent de la recherche, du financement, de

la coopération technique et de l'échange de données d'information en matière de ressources hydriques dans la région. Les rapports font l'objet d'une vaste diffusion en Amérique latine et dans les Caraïbes et servent d'antécédents aux délibérations intergouvernementales et entre les différents organismes sur les programmes et politiques, ainsi qu'aux fins de la planification à l'échelon national et du sous-secteur des ressources hydriques. Tous les rapports sont remis officiellement au Comité de l'eau à chaque session de la Commission. Ils sont ensuite envoyés, en fonction de listes de distribution respectives, aux organismes nationaux, régionaux et internationaux ainsi qu'aux spécialistes au sein et en dehors de la région.

Elément du programme 17.2.2: Coopération horizontale en matière de ressources hydriques

1. Résultats

Encouragement de la coopération horizontale entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de planification des ressources hydriques, et exécution et gestion de politiques par l'intermédiaire de réseaux régionaux. Le but principal de ces réseaux est de favoriser la coopération en matière de gestion des bassins hydrographiques de haute montagne et des systèmes intégrés de ressources hydriques.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront projetés et exécutés en consultation avec des institutions des Nations Unies qui s'occupent, à l'échelon régional, des ressources hydriques, notamment le PNUE, l'UNESCO, l'OMS/OPS, la FAO et l'OMM ainsi qu'avec des organismes régionaux tels que la JUNAC, le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'OEA et la BID.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux qui s'occupent de la planification, des politiques, de la gestion et de la mise en valeur des ressources hydriques qui participent au réseau régional. D'autres bénéficiaires seront les organismes gouvernementaux de planification et d'autres institutions nationales de ressources hydriques qui ne sont pas directement liées au réseau ainsi que des organisations régionales et internationales qui s'occupent de coopération technique, financement, recherche et échange de données d'information en matière de ressources hydriques. Dans la mesure où le programme est orienté vers des études de cas concrets et des analyses comparatives, les résultats auront une importance directe sur les décisions qui seront adoptées dans ces cas concrets. L'utilisation dans un sens plus large, par l'intermédiaire de l'échange de données d'expériences, servira d'antécédent aux décisions de planification, de politiques et de gestion adoptées par les institutions nationales de ressources hydriques. Un grand nombre de ces institutions bénéficiaires participeront directement au réseau et, par conséquent, seront directement contactées au cours de l'exécution des activités. Les bénéficiaires seront également contactés par l'intermédiaire de deux réunions d'experts qui seront chargés de réviser les résultats. Tous les rapports seront présentés et analysés au Comité de l'eau de la vingt-deuxième session de la Commission; les listes de distribution seront envoyées aux organismes gouvernementaux de la région ainsi qu'aux entités régionales et internationales et aux spécialistes en matière de planification et gestion des ressources hydriques.

Programme 17

Elément du programme 17.2.3: Les ressources hydriques dans la sous-région centraméricaine

1. Résultats

a) Un rapport biennal (prévu pour le deuxième semestre de 1988), sur la disponibilité et l'utilisation des ressources hydriques dans des grands bassins hydrographiques à l'échelle nationale et sous-régionale afin d'identifier celles pour lesquelles il faudra mener des études plus détaillées à cause de problèmes existants ou prévisibles de conflits dans l'usufruit de l'eau. On étudiera également les possibilités d'utilisation aux fins de l'approvisionnement d'eau potable, de l'irrigation agricole, l'hydroélectricité et tout autre usage présentant une importance particulière. Ce rapport fera l'objet d'un séminaire technique (prévu pour le deuxième trimestre de 1988).

b) A la demande des pays, on fournira une assistance technique dans le domaine des ressources hydriques (1988-1989).

L'exécution de cet élément du programme dépendra de l'obtention de ressources extra-budgétaires.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux menés dans le cadre de cet élément du programme sont liés à ceux du service régional d'assistance technique de la Banque mondiale (projet RUTA pour l'Amérique centrale en vue de l'élaboration d'un programme régional d'irrigation et de drainage dans l'Isthme centraméricain), avec l'OPS et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux responsables du secteur hydrique et des principaux sous-secteurs: aqueducs et réseaux d'égoûts, irrigation, hydroélectricité. Le document biennal sera distribué en fonction d'une liste préétablie d'utilisateurs et l'organisation éventuelle de réunions techniques et de missions d'assistance technique permettra également de contacter les bénéficiaires. Les résultats serviront d'appui aux plans nationaux du secteur et des sous-secteurs mentionnés plus haut.

SOUS-PROGRAMME 17.3: RESSOURCES OCEANIQUES ET DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE

Elément du programme 17.3.1: Appui à la formulation de politiques océaniques nationales

1. Résultats

a) Deux rapports techniques sur les travaux menés dans le cadre du sous-programme, qui serviront de document de base pour les réunions mentionnées ci-dessous. Ces études pourront également répondre à des besoins formulés par les pays au cours des réunions organisées dans le cadre du sous-programme pendant la période biennale antérieure.

b) Deux réunions régionales de consultation visant à renforcer le pouvoir de négociation des groupes latino-américains dans les instances concernées par la mise en valeur des ressources océaniques (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989). Ces réunions suivront les mêmes thèmes que celles envisagées au cours de la période biennale 1986-1987, l'une d'elles sera liée à la Commission préparatoire actuelle de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, ainsi qu'avec l'assistance fournie au Groupe latino-américain au cours de la période biennale 1986-1987. Pour mener ces activités, des services consultatifs seront fournis aux pays pour la définition des thèmes correspondants,

ainsi que la préparation des documents à cette fin, des études spécifiques et/ou la convocation de groupes d'experts.

c) Quatre diagnostics nationaux sur la mise en valeur des ressources océaniques, qui seront incorporées à la banque de données régionale. Ces activités correspondent au champ d'action du sous-programme en matière d'inventaire des capacités d'utilisation des océans dans la région et fait partie des projets nationaux actuellement mis sur pied dans les différents pays intéressés. Ces résultats seront obtenus par le contact direct établi avec des institutions nationales par l'intermédiaire de missions et de séminaires, ou par d'autres moyens, et visant à promouvoir l'échange de données d'information par cette banque de données.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les travaux seront menés en consultation avec le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer; avec le PNUE; avec le Bureau régional de la science et de la technique de l'UNESCO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (UNESCO/ROSTLAC); avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI); et avec la présidence des Groupes latino-américains au cours des réunions pertinentes.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les organismes responsables de la planification, des politiques océaniques nationales, les chancelleries et les universités ainsi que les instituts de recherche scientifique et technologique en matière de ressources océaniques.

Ils seront contactés par l'intermédiaire de séminaires nationaux et par l'envoi de publications en fonction de la liste respective de distribution.

Le résultat de ces activités fournira aux gouvernements les éléments d'appréciation qui leur permettront de faire un diagnostic de la situation réelle en ce qui concerne l'utilisation de la mer, de comparer leurs expériences avec celles d'autres pays en développement, de tirer un meilleur parti des différentes modalités d'assistance internationale disponibles et d'établir les grandes lignes de coopération régionale en vue d'une meilleure application de leurs politiques océaniques.

PROGRAMME 18: POPULATION EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

Présentation

Le CELADE mène des activités à partir de son siège de Santiago du Chili et de son sous-siège de San José, Costa Rica. En janvier 1985, un groupe mixte CEPALC/CELADE de démographie a été créé au sous-siège régional de la CEPALC pour les Caraïbes, à Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, afin de renforcer les activités de population dans les pays anglophones des Caraïbes. De plus, un démographe du CELADE a été affecté au Bureau de la CEPALC à Buenos Aires, Argentine, afin de faciliter l'appui prêté aux pays du Río de la Plata.

Le programme de population pour 1988-1989 représente la continuation du programme de travail pour 1986-1987. On prévoit également l'expansion et l'inclusion de nouvelles activités, en exécution de recommandations émanées de quatre réunions effectuées dans la région, et qui représentent une importance particulière pour l'action du CELADE, à savoir: la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale sur la population, effectuée dans le cadre de la septième session du CEGAN (La Havane, Cuba, novembre de 1983); la vingtième session de la CEPALC (Lima, Pérou, avril 1984); la Réunion préparatoire de la Conférence internationale sur la population (Sainte-Lucie, mai 1984) et la Conférence internationale sur la population (Mexico, août 1984).

La Conférence mondiale sur la population a notamment formulé des recommandations spécifiques quant aux travaux du CELADE dans la région. A la lumière de ces recommandations, ce programme prévoit la réalisation de nouvelles activités et une approche intégrée plus orientée vers le thème population et développement. C'est pourquoi les quatre domaines de travail du CELADE ou sous-programmes sont plus interdépendants qu'auparavant. Il s'agit des sous-programmes suivants: statistiques démographiques et estimation des tendances en matière de population, population et développement, formation et stockage, recherche, élaboration et diffusion de l'information en matière de population.

Par conséquent, outre la réalisation de ses activités permanentes, le CELADE, au cours de la période biennale 1988-1989, mettra l'accent en particulier sur les activités suivantes, dans le cadre des sous-programmes correspondants:

a) l'analyse désagrégée des statistiques démographiques du point de vue des aspects géographiques et sectoriels; des études de fécondité et de mortalité différentielle par pays; les estimations de la migration intérieure et internationale; analyse de la mortalité par cause; des études démographiques du troisième âge; l'évaluation des programmes de planning familial; et la réalisation de séminaires sur certains thèmes envisagés;

b) études sur l'incorporation de la femme au développement et son incidence sur l'organisation familiale et les variables démographiques; le vieillissement de la population; estimation des besoins de la population; et l'adaptation de procédures adéquates à la formulation de politiques de population dans des zones de petites dimensions;

c) la participation de démographes nationaux aux activités d'enseignement et de recherche appliquée du CELADE; les besoins d'information des pays anglophones des Caraïbes; la mise au point de la modalité qui permettra de donner aux fonctionnaires des différents pays la possibilité de travailler dans leurs institutions sous la supervision du CELADE, à des projets spécifiques qui les intéressent; l'enseignement de la démographie dans les universités et les centres nationaux dans le cadre de la politique générale du CELADE de transférer cette responsabilité aux pays;

d) les services consultatifs en matière de traitement des données censitaires et des enquêtes ainsi que l'application de nouvelles techniques appropriées pour les recensements de 1990; assistance technique pour la création de bases de données

censitaires dans le cadre du projet visant à mettre sur pied le Système de recherche des données censitaires désagrégées par région à l'aide de micro-ordinateurs (REDATAM) qui fournit l'information concernant les zones géographiques de petites dimensions; les services d'information à la région grâce à la base de données automatisée DOCPAL et le service consultatif aux pays en matière d'organisation de leurs système d'information propres ainsi qu'une utilisation de la technologie de micro-ordinateurs; la publication de certains textes en anglais répondant aux besoins spécifiques des pays anglophones des Caraïbes.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
18.1 Statistiques démographiques des tendances en matière de population	24	192	216	32.0	24	192	216	32.0
18.2 Population et développement	44	104	148	22.0	44	104	148	22.0
18.3 Formation	40	162	202	30.0	40	162	202	30.0
18.4 Stockage, recherche, élaboration et diffusion de l'information en matière de population	36	70	106	16.0	36	70	106	16.0
Total programme 18, Population	144	528	672	100.0	144	528	672	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 18.1: STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET ESTIMATIONS DES TENDANCES EN MATIERE DE POPULATION

Elément du programme 18.1.1: Assistance technique en vue du recueil, l'analyse et l'utilisation de l'information en matière de population

1. Résultats

Deux missions d'assistance technique par an portant sur les activités liées aux recensements démographiques, enquêtes démographiques et statistiques de registres.

Un rapport annuel sur les expériences sur le terrain (recensements expérimentaux, enquêtes, registres), afin d'améliorer la qualité des données démographiques.

Programme 18

Une étude par an pour évaluer les caractéristiques démographiques du troisième âge.

Un rapport annuel sur l'évaluation des programmes de protection maternelle et infantile appliqués dans certains pays de la région.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Afin de mener à bien ces activités, on continuera de travailler en collaboration avec la CEPALC et l'ILPES et avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies (FISE, OPS).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Bureaux nationaux de statistiques, bureaux de planification, ministères de la santé, systèmes de sécurité sociale et certaines institutions spécialisées des Nations Unies.

Amélioration de la qualité des données, ce qui présente une importance particulière pour les organismes qui s'occupent de la planification économique et sociale; programmation de modifications des régimes de retraite pour répondre aux besoins du troisième âge et élaboration de programmes de santé spécifiques à l'intention de ce groupe de la population; évaluation de l'efficacité, en fonction de la diminution de la mortalité infantile, qui constituera une information particulièrement importante pour les pays.

Publication et diffusion des études et des rapports, organisation d'un séminaire auquel seront invitées les autorités nationales de la santé et réalisation de missions d'assistance technique directe.

Elément du programme 18.1.2: Projections démographiques

1. Résultats

Deux rapports techniques par an, dans le cadre de la série "Fascículos de Población" qui correspondront aux révisions des estimations et aux projections de population des pays où les recensements démographiques seront effectués après 1985.

Quatre numéros de la publication semestrielle "Boletín Demográfico", sur la situation démographique des pays latino-américains et des Caraïbes.

Deux fascicules par an contenant les projections de population pour des zones de petites dimensions.

Un rapport annuel contenant les projections des besoins fondamentaux (logement, écoles, personnel médical et paramédical), et qui sera élaboré pour deux pays au cours de la période biennale, dans le cadre de la série "Fascículos de Población".

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités seront menées en coordination avec la CEPALC, l'ILPES et la Division de population des Nations Unies, et dans certains cas --notamment en ce qui concerne la production des besoins fondamentaux--, avec l'OPS et l'UNESCO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des résultats de cet élément du programme sont les pays, par l'intermédiaire de leurs organismes officiels de statistiques et de planification, globale et sectorielle, et des ministères de la santé, de l'éducation et du logement. Ils seront contactés au moyen de la publication des Fascículos de Población qui font l'objet d'une vaste diffusion dans chaque pays, ainsi que de la publication et diffusion du "Boletín Demográfico", qui présentent une vision globale des pays de la région.

Elément du programme 18.1.3: Etudes comparatives de la mortalité, la fécondité et la migration

1. Résultats

Deux études par an de la série correspondante à la Recherche sur la mortalité infantile en Amérique latine (IMIAL) avec l'information provenant des recensements ou des enquêtes réalisées après 1985.

Deux études par an de la série consacrée à la recherche sur la fécondité en Amérique latine suivant la méthode basée sur le nombre d'enfants dont la mère est vivante (IFHIPAL). Tout comme dans le cas de la série correspondante à l'IMIAL, la série IFHIPAL fera appel à toutes les sources de données disponibles et se fixera de nouveaux objectifs de façon à couvrir complètement le processus d'évolution de la fécondité dans les pays étudiés.

Une étude par an sur la migration internationale, contenant une évaluation de l'importance et de certaines caractéristiques fondamentales de l'émigration, à l'aide de procédures indirectes.

On poursuivra le projet d'échanges de données censitaires sur les étrangers recensés dans des pays autres que celui d'origine, dans le cadre de la recherche sur la migration internationale en Amérique latine (IMIAL). Au cours de la période biennale 1988-1989, on devrait avoir obtenu l'information correspondante à tous les pays de la région.

Une étude par an sur les causes de décès, afin d'élaborer un atlas de la santé où seraient localisées les zones qui, dans chaque pays, présentent un problème particulier, comme par exemple celles où prédominent les causes de décès par maladies infectieuses et parasitaires, respiratoires, dégénératives, etc.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Pour mener à bien ces activités, on travaillera en collaboration avec la CEPALC et l'ILPES, en contact avec l'OPS et, pour les études de migration internationale, avec le Bureau de statistique des Nations Unies qui sert de centre de distribution d'informations dans ce domaine à l'échelle mondiale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs des études sur la mortalité sont les ministères de la santé, et en particulier les groupes interdisciplinaires chargés des programmes de protection maternelle et infantile; en matière de fécondité, les bureaux nationaux chargés de la planification sociale, et notamment de la formulation de politiques démographiques; en ce qui concerne la migration internationale, les pays font appel à la formation du projet IMIAL pour évaluer les courants migratoires et connaître les caractéristiques démographiques et socio-économiques de ces contingents.

Les études IMIAL seront publiées et envoyées aux organismes pertinents; on prévoit également la réalisation d'un séminaire en la matière.

Elément du programme 18.1.4: Evaluation des répercussions démographiques des programmes de planning familial

1. Résultats

On prévoit la publication annuelle ou biannuelle d'un rapport périodique qui contiendra un résumé des activités dans le cadre des programmes de planning familial dans la région et un annexe méthodologique qui proposera de nouveaux instruments d'analyse aux responsables nationaux de l'évaluation des répercussions des programmes dans leurs pays respectifs.

Programme 18

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
On travaillera en collaboration avec la CEPALC et l'ILPES et en contact avec l'OPS.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Les rapports périodiques seront envoyés à tous les ministères de la santé et aux institutions particulières qui s'occupent de planning familial, aux organismes de planification et aux chercheurs qui étudient les répercussions du planning familial sur la population future. Le rapport périodique sera la voie de diffusion immédiate. On fournira également une assistance technique aux organismes nationaux qui en feront la demande.

SOUS-PROGRAMME 18.2: POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Elément du programme 18.2.1: Diagnostic et explication des déterminantes socio-économiques et des conséquences des tendances démographiques dans certains pays

1. Résultats

Vingt missions d'assistance à huit pays afin d'élaborer des diagnostics socio-démographiques. Un rapport méthodologique sera élaboré sur les déterminantes socio-économiques des variables démographiques et deux études spéciales. Deux études de cas sur le rôle de la femme, la structure familiale et la fécondité. Un rapport annuel sur le suivi des tendances de la distribution spatiale de la population et l'urbanisation dans les pays latino-américains. Deux études de cas visant à évaluer le processus de vieillissement de la population et ses répercussions en matière de revendication sociale. Un rapport sur l'interaction entre la population et le développement dans les pays latino-américains.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Pour mener à bien ces activités, on continuera de travailler en collaboration avec la CEPALC, l'ILPES, la Division de la population des Nations Unies et avec des institutions spécialisées telles que l'UNESCO, l'OIT (PREALC) et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Conseils nationaux de population, ministères de la planification et des secteurs sociaux et institutions de planning familial.

Les résultats de cet élément du programme serviront d'antécédents à l'élaboration de diagnostics socio-économiques et de politiques sectorielles.

On organisera également des missions de coopération technique, la réalisation de publications, de séminaires et d'activités de formation; on fera appel au système de documentation et à la banque de données du CELADE pour répondre aux besoins spécifiques des pays.

Elément du programme 18.2.2: Analyse des répercussions socio-démographiques

1. Résultats

Six missions d'assistance technique à trois pays afin d'identifier les répercussions sociales et économiques dérivées des tendances démographiques alternatives et d'estimer les effets de différents scénarios socio-politiques sur le comportement démographique. Deux rapports méthodologiques seront élaborés ainsi que des documents spéciaux contenant les études de cas nationaux.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Pour mener à bien ces activités, on continuera de travailler en collaboration avec la CEPALC, l'ILPES, la Division de population des Nations Unies et avec des institutions spécialisées telles que l'UNESCO, l'OIT (PREALC) et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Organismes nationaux, régionaux et locaux de planification; ministères de la santé, éducation, logement et travail; bureaux de sécurité sociale; organismes de planning familial; conseils nationaux de population.

Instruments et techniques de projections adaptées aux micro-ordinateurs; élaboration de projections socio-économiques.

Missions d'assistance technique, publications, séminaires et activités de formation.

Elément du programme 18.2.3: Politiques et programmes de population

1. Résultats

Dix missions d'assistance technique à sept pays pour collaborer avec les gouvernements nationaux à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes en matière de population ainsi qu'à la création et à la consolidation des groupes de population au sein des organismes de planification. Deux rapports méthodologiques sur les critères d'évaluation des politiques seront élaborés et un séminaire sera organisé pour renforcer l'incorporation des données démographiques à la planification du développement.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Pour mener à bien ces activités, on continuera de travailler en collaboration avec la CEPALC, l'ILPES, la Division de la population des Nations Unies ainsi qu'avec des institutions spécialisées telles que l'UNESCO, l'OIT (PREALC) et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Responsables de la planification et techniciens des groupes de population des organismes nationaux de planification et des ministères du secteur économique et du logement; services de santé publique.

Appui aux institutions qui participent directement à la formulation et à l'exécution de politiques dans le domaine de la population.

Assistance technique directe, séminaires et réunions de travail, publications, envoi de bibliographies et documentation technique, formation.

SOUS-PROGRAMME 18.3: FORMATION

Elément du programme 18.3.1: Maîtrise en démographie et maîtrise en études sociales de la population

1. Résultats

Vingt à vingt-cinq étudiants termineront le programme de maîtrise 1987-1988 à la fin de la deuxième année de la maîtrise, selon la spécialité, en démographie ou en études sociales de la population, en 1988.

Vingt-cinq élèves environ de la promotion 1989-1990 termineront, en 1989, la première année du programme de maîtrise.

Programme 18

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On fait appel, pour les cours de formation, aux résultats des recherches menées par le bureau de statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, les divisions de la CEPALC telles que la Division du développement économique, du développement social et de statistique et analyse quantitative ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les diplômés universitaires en économie, statistiques, mathématiques, géographie, santé publique et sciences sociales et actuarielles, liés aux institutions nationales de planification économique et sociale, de production de données statistiques, les centres universitaires ou de recherche ou qui mènent des activités dans le domaine de la démographie ou en matière de population.

Diffusion de l'information à l'aide de brochures et de feuillets du programme de maîtrise. Activités par l'intermédiaire des bureaux du PNUD et de la CEPALC. Communications directes au réseau d'organismes de contrepartie du CELADE dans chacun des pays. Evaluation individuelle sur la base des demandes de bourses présentées par les gouvernements.

Le nombre de demandes officielles qu'enverra chaque pays constituera également une évaluation de la demande potentielle de ce programme.

Elément du programme 18.3.2: Cours sous-régional intensif de démographie

1. Résultats

Deux cours d'une durée de quatre mois avec la participation d'environ vingt-cinq étudiants par cours pour répondre à la demande de formation démographique des pays de l'Amérique centrale, du Panama et des Caraïbes. Ce cours vise également à répondre aux besoins de formation démographique de fonctionnaires nationaux de pays de langue portugaise de l'Afrique.

Ces cours sont annuels et seront donnés l'un en 1988 et l'autre en 1989 et, tout comme les maîtrises, font partie du programme ordinaire d'enseignement du CELADE.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation utilisent les résultats des travaux de recherche effectués dans des divisions de la CEPALC, telles celles du développement économique, du développement social et des statistiques et de l'analyse quantitative, du Bureau de statistique du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les professionnels des pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et des pays africains de langue portugaise liés aux institutions d'enseignement universitaire, de recherche ou de planification (économique et sociale, santé publique, logement, travail, éducation) ou à la production de statistiques de population et chargés de la réalisation d'activités en matière de population. Ce cours permettra de former ces professionnels aux méthodes et techniques de base d'analyse démographique pour répondre aux besoins les plus urgents en matière de planification économique et sociale.

Le nombre de demandes officielles qu'enverront les pays constituera également une évaluation de la demande potentielle de ces cours.

Elément du programme 18.3.3: Cours nationaux intensifs de démographie

1. Résultats

A la demande des pays intéressés, deux cours nationaux intensifs seront réalisés chaque année, avec une durée de trois à quatre mois chacun (deux cours en 1988 et deux en 1989), avec une participation de vingt-deux fonctionnaires nationaux en moyenne par cours.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation utilisent les résultats de recherches menées au Bureau de statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, dans plusieurs divisions de la CEPALC comme celle du développement économique, du développement social et de statistiques et analyse quantitative ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Ces cours, qui sont effectués dans les pays qui en font la demande, fournissent une formation en matière d'application de techniques de base d'analyse démographique à l'intention de fonctionnaires et de professionnels du pays en question qui, étant donné la responsabilité inhérente à leurs fonctions, ne peuvent généralement pas participer aux cours de plus longue durée réalisés en dehors du pays.

Elaboration d'études de base sur la réalité démographique de chaque pays. Contribution immédiate à l'amélioration des recensements de population et enquêtes démographiques. Utilisation plus intensive des données démographiques dans les pays considérés à titre individuel.

Circulaires aux organismes nationaux, universités et centres privés liés à l'étude de la population. Annonces par l'intermédiaire des organismes nationaux qui servent de contrepartie (bureaux de planification, de statistiques et universités). Diffusion à l'aide de brochures et entrevues personnelles des candidats.

Elément du programme 18.3.4: Cours nationaux sur l'utilisation des données démographiques dans la planification économique et sociale

1. Résultats

On prévoit une participation d'environ vingt professionnels nationaux par cours --un en 1988 et l'autre en 1989-- au cours desquels on étudiera des cas spécifiques et notamment les zones géographiques moins avancées.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation utilisent les résultats de travaux de recherche menés au Bureau de statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, dans les divisions de la CEPALC comme celle du développement économique, du développement social et des statistiques et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les responsables de la planification des organismes centraux et provinciaux ainsi que les professeurs universitaires de branches liées à la planification du développement économique et social, qui feront l'objet d'une formation en matière d'interprétation et de prédiction de la dynamique démographique et de son incorporation adéquate aux programmes de développement.

Programme 18

Augmentation et amélioration dans l'élaboration des données démographiques dans le cadre des plans globaux et sectoriels de développement, notamment en ce qui concerne le comportement des secteurs démographiques les plus défavorisés du point de vue social et économique.

Missions spéciales aux pays, visant à évaluer le nombre de personnes qui devront faire l'objet de la formation. Entrevues individuelles du personnel local dans les bureaux centraux, sectoriels ou sous-régionaux de planification.

Elément du programme 18.3.5: Activités spéciales de formation

1. Résultats

Il s'agit de cours d'une durée d'un mois qui s'adressent à vingt ou vingt-cinq fonctionnaires nationaux en moyenne. Les cours prévus --environ un de chaque type par an bien que la réalisation de certains cours va dépendre de l'obtention de ressources extra-budgétaires-- sont les suivants:

a) Séminaires de spécialisation, qui ont pour but d'examiner à fond les aspects méthodologiques afin de favoriser l'incorporation de variables démographiques au processus de planification économique et sociale;

b) Un cours national ou sous-régional, selon le cas, sur les techniques démographiques récentes appliquées aux données censitaires;

c) Un cours sous-régional à l'intention des démographes afin d'actualiser leurs connaissances;

d) Un cours national et un cours régional sur l'utilisation de micro-ordinateurs aux fins de l'analyse démographique.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités de formation utilisent les résultats des études menées au Bureau de statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, dans les divisions de la CEPALC telles que celle du développement économique, du développement social et des statistiques et analyse quantitative, ainsi qu'à l'ILPES.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Professionnels liés aux institutions nationales de planification (économique et sociale, santé publique, logement et éducation), la production de données statistiques de population et aux centres universitaires de recherche qui feront l'objet d'une formation qui leur permettra d'assumer la responsabilité dans les organismes nationaux avec une meilleure préparation méthodologique et une connaissance plus approfondie des techniques démographiques.

Invitations individuelles aux chercheurs nationaux dont la contribution est importante en matière d'étude de l'enseignement en matière de population. Communications et invitations aux organismes de planification, statistiques et ministères. Annonces et invitations par l'intermédiaire des bureaux du PNUD, de la CEPALC et des représentants du FNUAP.

Elément du programme 18.3.6: Chercheurs boursiers

1. Résultats

Six à huit fonctionnaires gouvernementaux par an feront l'objet d'une formation pendant une période moyenne de deux et trois mois par boursier. Cette activité fait partie du programme ordinaire d'enseignement du CELADE et prévoit une formation en matière de techniques démographiques récentes ainsi que la supervision d'un travail de recherche. Cette pratique qui exige la présence du fonctionnaire au CELADE sera intensifiée par la possibilité de former et de superviser des chercheurs boursiers dans leur propre pays.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Le personnel des organismes gouvernementaux latino-américains qui, grâce à ce type d'activités, font l'objet d'une formation en matière de techniques spécifiques d'analyse et d'une supervision dans l'exécution de projets de recherche qui présentent un intérêt pour leur pays. Afin de tirer un meilleur parti des ressources humaines nationales et de multiplier les possibilités de formation à l'intention des techniciens et des professionnels qui, pour des raisons de travail dans les pays en question, ne peuvent s'absenter pendant longtemps, on mettra l'accent, au cours de cette période biennale, sur la formation en cours de service.

Cette formation servira à tirer un meilleur parti du talent et des capacités nationales dans les projets de recherche menés conjointement par le CELADE et les gouvernements des différents pays.

Les utilisateurs seront contactés par le biais des accords de coopération qui seront conclus avec les organismes nationaux pour l'élaboration d'études conjointes. Des invitations individuelles aux organismes et aux chercheurs. Des communications par le réseau d'organismes de contrepartie du CELADE dans les pays et par les bureaux du PNUD.

SOUS-PROGRAMME 18.4: STOCKAGE, RECHERCHE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION EN MATIERE DE POPULATION

Elément du programme 18.4.1: Système de documentation sur la population en Amérique latine (CELADE/DOCPAL)

1. Résultats

a) Assistance technique et formation en cours d'emploi:

i) Assistance technique. On collaborera avec les bureaux nationaux qui en feront la demande à la création ou à la consolidation de groupes chargés de l'obtention, la recherche et la divulgation de l'information bibliographique en matière de population. On utilisera, pour ce faire, la méthodologie du CELADE/DOCPAL, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la technologie des micro-ordinateurs peu coûteux et faciles à utiliser, chaque fois qu'il sera nécessaire;

ii) Formation en cours d'emploi au CELADE. Une formation de type individuel sera fournie aux documentalistes et autres techniciens chargés de l'organisation ou de la direction des groupes nationaux de documentation en matière de population qui en feront la demande.

b) Publications techniques:

i) Périodiques: DOCPAL Resúmenes sobre Población en América Latina ("DOCPAL Latin American Population Abstracts"): deux exemplaires par an (850-1 000 copies par exemplaire);

c) Services techniques:

i) Recherches bibliographiques et par pays en matière de population et domaines afférents: imprimés d'ordinateur des recherches de la base de données du CELADE/DOCPAL à la demande d'utilisateurs nationaux, régionaux et internationaux (800-1 000 recherches par an sans compter les recherches effectuées pour les étudiants du CELADE et le personnel du système de la CEPALC);

ii) Services de courrier électronique et éventuellement, recherches en ligne pour les utilisateurs extérieurs, en fonction de la disponibilité de fonds et de l'existence de services de communications nécessaires dans le système de la CEPALC;

iii) Services de copie de documents (clearing house): remise des photocopies de la collection de CELADE/DOCPAL à la demande d'utilisateurs extérieurs (environ 1 200

Programme 18

à 1500 documents par an), ainsi que des services internes à l'intention des étudiants du CELADE et du personnel du système de la CEPALC. Certains documents seront remis aux utilisateurs extérieurs sous forme de micro-fiches, à la demande des intéressés;

iv) Information de la base de données du CELADE/DOCPAL. Certaines parties de la base de données seront remises à la demande de projets spécifiques nationaux qui possèdent un système de micro-ordinateurs et des programmes adéquats pour chercher l'information;

v) Manuels techniques. En fonction des besoins, remise de manuels aux petits centres nationaux de documentation en population pour qu'ils utilisent l'ordinateur adéquat et la documentation technique, telle que les applications en matière de population du système méthodologique commun de documentation de la CEPALC et des mises à jour d'instruments techniques tels que les thésaurus du réseau d'information sur la population (POPIN) en fonction des conditions existantes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Dans le cadre de cet élément du programme, on poursuivra les consultations avec d'autres services du CELADE qui participent à l'étude et à l'utilisation de l'information démographique et avec des projets de population financés par les Nations Unies (par exemple par le FNUAP), avec les commissions régionales telles que la CESAP et la CEA et avec des organismes internationaux associés aux Nations Unies tel que le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM).

On continuera de collaborer (consultation et participation) avec les groupes de documentation de la CEPALC dans d'autres domaines organiques afin d'améliorer les services régionaux bibliographiques fournis aux pays et de simplifier et réorienter, le cas échéant, la méthodologie commune de documentation de la CEPALC en vue de son utilisation sur micro-ordinateurs peu coûteux et d'autres technologies nouvelles. On poursuivra également les consultations avec le bureau de coordination du réseau d'information sur la population (POPIN) du siège des Nations Unies et avec les membres du POPIN, notamment dans des aspects spécifiques, lorsque les ressources disponibles le permettront.

Le coût total dérivé de la supervision des activités de cet élément du programme sera couvert par les fonds du budget ordinaire alors que, pour la réalisation des activités prévues, il faudra faire appel aux fonds du FNUAP et, dans certains cas, à la collaboration d'autres organismes donateurs.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les services d'appui régional du CELADE/DOCPAL sont utilisés par les analystes des organismes gouvernementaux et par de nombreuses institutions de recherche, tant publiques que privées, les universités et les organismes internationaux ainsi que par les étudiants du CELADE et les chercheurs en visite et fonctionnaires du système de la CEPALC.

L'information bibliographique stockée dans la base de données du CELADE/DOCPAL permet de connaître les travaux déjà réalisés dans un domaine déterminé de recherche ou d'analyse, évitant ainsi le chevauchement des efforts et permettant l'actualisation des analystes gouvernementaux et autres professionnels qui s'occupent du thème de la population. Ceci contribue, directement et indirectement, à améliorer la planification socio-économique et à formuler des politiques plus cohérentes.

Les publications et l'information sur les services du CELADE/DOCPAL continueront d'être envoyées aux bibliothèques des institutions latino-américaines et des Caraïbes en fonction de la liste dressée par le CELADE. Des rapports personnels seront établis avec les centres d'information en matière de population du réseau du DOCPAL par correspondance et, si nécessaire, à l'aide de missions.

Elément du programme 18.4.2: Traitement de données en matière de population et banque de données

1. Résultats

a) Assistance technique et formation en cours d'emploi:

i) services d'assistance technique. Chaque année, vingt à trente missions d'assistance technique afin d'orienter les pays en matière de techniques d'informatique et de traitement du recensement, des enquêtes et d'autres données et former le personnel du pays. Une attention particulière sera accordée aux demandes formulées par les bureaux nationaux en matière de planification du traitement des recensements de 1990. Etant donné que la technologie peut varier considérablement par rapport à celle utilisée au cours des recensements de 1980, les missions permettront d'adapter une nouvelle technologie en fonction des besoins et des conditions de chaque pays bénéficiaire de l'assistance. On contribuera également à la création de bases de données censitaires pour le système de recherche de données censitaires désagrégées par zones à l'aide de micro-ordinateurs (REDATAM) afin d'obtenir des tabulations par zones géographiques de petites dimensions et dans l'utilisation de systèmes intégrés de traitement d'enquêtes basés sur les micro-ordinateurs.

ii) coopération technique sous la forme d'information d'appui envoyée par le courrier électronique. Une assistance sera fournie sous la forme de consultations techniques de traitement de données aux bureaux nationaux qui disposent du matériel de télécommunications par l'intermédiaire des services dont disposera le système de la CEPALC, conformément aux prévisions.

b) Systèmes de programmes d'informatique (logiciel):

i) programmes d'informatique (logiciel) pour les recensements de 1990. Afin de faciliter le contrôle du traitement des recensements de 1990, les données seront adaptées et stockées sur disquettes pour micro-ordinateurs en fonction des besoins et des conditions des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes;

ii) programmes d'informatique (logiciel) pour micro-ordinateurs en matière de population: le système de recherche de données censitaires désagrégées par zones à l'aide de micro-ordinateurs (REDATAM) sera modifié et élargi afin d'obtenir des tabulations pour les zones à petites dimensions ainsi que les systèmes de projections de population et estimations des besoins élaborés au cours de la période biennale antérieure; ces programmes seront stockés sur disquettes.

c) Publications techniques:

i) manuels. Elaboration de nouveaux manuels et modification des manuels actuels en espagnol et en anglais en matière de traitement des données démographiques et d'analyse des programmes d'informatique élaborés ou recommandés par le CELADE pour les micro-ordinateurs ou les gros ordinateurs, en fonction des besoins;

ii) "Boletín del Banco de Datos". Description des données censitaires des enquêtes de la banque de données du CELADE et de l'assistance en matière de traitement de données et les services offerts par le CELADE (publication non périodique, actualisée en fonction des besoins);

iii) micro-données de population. Bandes magnétiques contenant des micro-données de recensement de population et de logement en Amérique latine et dans les Caraïbes et des principales enquêtes démographiques;

iv) imprimés d'ordinateurs. Tabulations et autres statistiques effectuées sur demande.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On continuera de s'efforcer à rester en contact étroit avec les activités similaires menées par d'autres commissions économiques régionales, les divisions

Programme 18

de la population et des statistiques.

Le coût total dérivé de la supervision des activités de cet élément est couvert par les fonds du budget ordinaire, mais pour la réalisation des activités prévues, il faudra faire appel aux fonds du FNUAP et, dans certains cas, à la collaboration d'autres organismes donateurs.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les systèmes et les services fournis dans le cadre de cet élément du programme sont utilisés par les bureaux nationaux de statistiques, les ministères, les centres de recherche, les universités et autres institutions nationales. Formation des programmeurs des pays qui participeront aux recensements de 1990.

Les chercheurs nationaux en visite et les organismes internationaux utiliseront l'information de la banque de données.

Les programmes d'informatique (logiciel) et l'assistance technique correspondante fournie par le CELADE serviront au traitement des données de population dans les projets nationaux. Ce système devrait permettre, en 1988-1989 une utilisation plus fréquente et systématique de l'information démographique pour évaluer les besoins de la population et pour la planification de projets d'exécution.

Les bureaux nationaux de statistiques feront appel à l'assistance du CELADE pour organiser et amorcer les travaux préparatoires des recensements de population de 1990.

Les micro-données des différents pays sont stockées dans la banque de données, ce qui facilite la recherche des analystes nationaux qui travaillent au CELADE pour leurs institutions ainsi que les études comparatives des organismes internationaux et des universités.

Le CELADE maintiendra son réseau de communication avec les principaux utilisateurs (y compris les bureaux nationaux de statistiques et les ministères de la planification). Il essaiera en outre de contacter d'autres utilisateurs de l'information démographique dans d'autres ministères et institutions à l'aide de missions, de conversations avec les participants en cours du CELADE, de séminaires de démonstration et de formation et de la publication du Boletín de la banque de données ainsi que d'avis spéciaux qui seront envoyés aux institutions latino-américaines et des Caraïbes en fonction de la liste établie par le CELADE.

Elément du programme 18.4.3: Publications

1. Résultats

a) Publications périodiques:

i) "Boletín Demográfico", publication semestrielle bilingue qui fournit une information statistique actualisée en ce qui concerne les estimations et les projections de population des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que des indicateurs démographiques (deux numéros par an).

ii) "Notas de Población", revue spécialisée contenant des résumés en anglais d'articles d'ordre technique et scientifique et de résultats de travaux de recherche (trois numéros par an).

iii) "DOCPAL-Resúmenes", revue contenant l'information bibliographique et les résumés de documents de population concernant l'Amérique latine et les Caraïbes (deux numéros par an).

iv) "Boletín del Banco de Datos", qui a pour objectif de diffuser l'information et les services disponibles à la banque de données du CELADE. La fréquence de cette publication dépendra de l'apparition de changements importants dans les données (au moins un supplément au cours de la période biennale).

b) Livres et monographies:

i) deux livres par an, sur des thèmes de population, notamment des recueils d'articles et des traductions en espagnol de travaux importants publiés dans d'autres langues.

ii) monographies, environ huit titres par an, pour divulguer les résultats des travaux de recherche du CELADE, le matériel didactique, la traduction d'articles méthodologiques et les apports extérieurs, notamment d'élèves des cours du CELADE.

iii) fascicules de population, publications effectuées conjointement avec les institutions nationales respectives dans lesquels on présente, pour chaque pays, les projections de population officielle par sexe et par âge, série qui couvrira tous les pays latino-américains et des Caraïbes. Au cours de la période biennale on publiera deux fascicules par an.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Avec le Service de documents et de publications de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Bureaux nationaux de statistiques et de planification, certains ministères, et en particulier de la santé et de l'éducation, universités et instituts de recherche et d'enseignement latino-américains et des Caraïbes. Au cours de la période biennale, on commencera à publier certaines monographies en anglais, sur des thèmes qui présentent un intérêt spécial pour les pays anglophones des Caraïbes.

Les publications feront l'objet d'une vaste divulgation, soit par la distribution gratuite ou la vente, selon le cas, aux bureaux nationaux de statistiques et de planification, aux universités, aux instituts de recherche et d'enseignement, aux institutions des Nations Unies et autres organismes internationaux.

PROGRAMME 20: SCIENCE ET TECHNIQUE

Présentation

La Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (Vienne, août 1979) a mis l'accent sur le besoin, non seulement de mobilisation et de renforcement du potentiel scientifique et technique des pays en développement, mais aussi sur la réorientation de ce potentiel de façon à contribuer à la solution des problèmes de développement.

C'est pourquoi le programme de travail pour 1988-1989 a pour but, malgré les ressources limitées dont on dispose, de fournir aux gouvernements et aux autres organismes de la région des données, des éléments d'appréciation et des recommandations qui leur permettent de et les encouragent à prendre des mesures en matière de science et de technique en vue de renforcer leur potentiel de développement technologique. Les ressources disponibles sont concentrées dans le sous-programme qui vise à renforcer le potentiel scientifique et technique de la région. Ce renforcement est, en effet, une des fonctions principales confiée par la Conférence de Vienne au système des Nations Unies, au même titre que la restructuration du système actuel de relations scientifiques et techniques internationales, thème qui fait l'objet de l'attention prioritaire d'autres organismes de la région.

Ce sous-programme comprend trois éléments qui, ensemble, ont pour objet d'arriver à un certain équilibre entre les activités de recherche et celles qui sont plus orientées vers l'action; l'application simultanée de ces deux types d'activités fournit aux gouvernements les antécédents nécessaires à la formulation de leurs politiques de développement scientifique et technique.

Les problèmes techniques rencontrés par les pays de l'Amérique latine sont multiples: générer un développement technologique autonome basé sur une capacité permanente et dynamique; avoir accès à des domaines de technologie ultramoderne et consolider certains avantages comparatifs dans certains types d'activité; encourager les processus d'innovation susceptibles d'adapter ou d'apporter des solutions technologiques appropriées au problème du plein emploi, des ressources nationales et la satisfaction des besoins sociaux, obtenir une interaction constante et croissante entre l'infrastructure scientifique et technique et le système de production et incorporer les besoins de développement technique aux politiques sociales et industrielles.

Le premier élément du programme concerne l'identification et la supervision des tendances et progrès récents en matière de technologie et l'évaluation de leurs répercussions sur les économies de la région, notamment les activités qui visent à favoriser une prise de conscience de ces problèmes aux échelons gouvernementaux et de décision pertinents. On poursuivra les études dans les domaines des techniques de pointe afin d'évaluer l'incidence des nouvelles techniques sur les systèmes économiques et sociaux et de déterminer les possibilités de tirer parti des ressources et de la capacité existantes dans ces domaines et d'atteindre, grâce à ces ressources, un niveau compétitif à l'échelon international.

Le deuxième élément du programme vise également au renforcement du potentiel technique de la région en rapprochant les politiques et stratégies de développement technologique des stratégies de développement et des politiques industrielles. On mettra notamment l'accent sur l'identification, la promotion et l'appui de la coopération scientifique et technique entre les pays latino-américains.

Le troisième élément du programme concerne le suivi des événements et des tendances observés dans la région en matière d'application de la science et de la technique au service du développement, dans le cadre du Programme d'action de Vienne et du Programme d'action régional.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
20.1 Renforcement du potentiel technologique de la région	48	84	132	100.0	48	84	132	100.0
Total programme 20, Science et technique	48	84	132	100.0	48	84	132	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 20.1: RENFORCEMENT DU POTENTIEL TECHNOLOGIQUE DE LA REGION

Elément du programme 20.1.1: Evaluation et répercussions des progrès technologiques récents

1. Résultats

a) On accordera une attention particulière à une étude concernant les tendances et progrès technologiques récents et à l'évaluation de leurs répercussions sur le développement économique et social, dans le but de favoriser une prise de conscience de ce problème dans les cercles gouvernementaux et de prise de décision pertinents.

b) De nouvelles études seront amorcées dans d'autres domaines où on observe des progrès technologiques rapides, par exemple dans les matériels nouveaux, les sources d'énergie nouvelles, la pétrochimie, la robotisation, l'informatique et les télécommunications. On prévoit l'élaboration de trois documents et la convocation de deux réunions régionales (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

En général, ce travail est lié aux activités menées dans le cadre du groupe de travail I de l'équipe spéciale sur la science et la technique au service du développement du Comité administratif de coordination (voir document ACC/1983/3, paragraphe 20, annexe III et appendice).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, notamment les organismes de planification et les responsables de la formulation et de l'exécution des politiques en matière de science et de technique, les organismes régionaux, les instituts de recherche et les milieux commerciaux.

Les utilisateurs seront contactés en fonction de listes d'adresses et par leur participation aux réunions.

Les résultats contribueront à améliorer la formulation de politiques sur le développement en matière de science et de technique.

Programme 20

Elément du programme 20.1.2: Coopération en matière de science et de technique

1. Résultats

a) Envoi de missions de services consultatifs aux gouvernements pour renforcer les programmes nationaux et sectoriels de développement technologique et les intégrer aux programmes de développement économique, formuler des politiques en matière de technologie, harmoniser l'infrastructure technologique nationale et les structures de production et formuler les programmes sectoriels de développement technologique (1988-1989).

b) Participation aux projets de coopération technique en matière de développement technologique (1988-1989).

c) Elaboration d'un système régional de coopération technique pour le développement technologique entre les pays de l'Amérique latine, notamment en matière de nouvelles techniques de pointe. Deux réunions régionales (1988-1989) sont prévues.

d) Cours de formation sur l'élaboration de politiques et d'instruments technologiques, la formulation de projets de développement technologique et l'incorporation des aspects technologiques à l'évaluation de projets et la gestion technologique (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités sont liées aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, l'ONUDI, la CNUCED et, en dehors du système des Nations Unies, le réseau d'information technologique latino-américain (RITLA) ainsi que les pays signataires de l'Accord de Carthagène.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, les organisations intergouvernementales, régionales et sous-régionales qui s'intéressent à la recherche et au développement ainsi que les institutions universitaires.

Les utilisateurs seront contactés par l'envoi de missions de services consultatifs, l'organisation de conférences et leur participation aux réunions.

Les résultats contribueront à renforcer les programmes nationaux et sectoriels de développement en matière de science et de technique.

Elément du programme 20.1.3: Evaluation du processus d'application de la science et de la technique au service du développement

1. Résultats

a) Deux documents techniques dans lesquels on évaluera l'exécution et les résultats du processus d'application de la science et de la technique au service du développement économique, dans le cadre du Programme d'action régional pour l'Amérique latine dans les années 80 et du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement et son plan d'opération (1988-1989).

b) Un séminaire technique pour experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN), 1989.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités sont liées aux travaux de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement dans le cadre de l'examen du suivi du Programme d'action de Vienne et de son plan d'opération mentionnés plus haut.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région, les organismes intergouvernementaux, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) et d'autres organismes tels que la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.

Les utilisateurs seront contactés en fonction de listes d'adresses et par leur participation aux réunions. Les résultats contribueront à l'évaluation du processus d'application de la science et de la technique au service du développement.

PROGRAMME 21: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES EN AMERIQUE LATINE
ET DANS LES CARAIBES

Présentation

Dans la méthodologie générale du programme de travail, la priorité est accordée aux études nationales, compte tenu de la diversité des situations des pays de la région, et à la coopération avec les bureaux sous-régionaux et nationaux de la CEPALC; en effet, les études et la formulation des grandes lignes des politiques doivent être menées avec l'aide de techniciens gouvernementaux et de chercheurs locaux dont la contribution, inspirée des réalités sociales concrètes, peut jouer un rôle important dans l'élaboration des politiques des pays. Le programme de travail doit être suffisamment souple pour pouvoir répondre aux demandes des gouvernements en matière de formulation de nouvelles politiques qui puissent s'avérer nécessaires dans le cadre d'une situation sociale très dynamique.

Le programme comprend deux sous-programmes: "Styles de développement et changement social en Amérique latine et dans les Caraïbes"; et "Intégration de la femme au développement". Le premier sous-programme est particulièrement important dans les travaux de recherche et les propositions de planification sociale, étant donné son caractère global; le deuxième est complémentaire et sera envisagé comme un aspect spécifique des changements qui se produisent dans les structures sociales ainsi qu'à la lumière des recommandations de la Réunion régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies et pour la femme: égalité, développement et paix (La Havane, 19-23 novembre 1984).

Dans le cadre du sous-programme 21.1, "Styles de développement et changement social en Amérique latine et dans les Caraïbes", on continuera d'aborder la question des études sur le développement économique menées par les divisions pertinentes de la CEPALC. Ce sous-programme comprend trois éléments. Le premier est intitulé "Changements dans la structure sociale et identification des agents du développement " et a pour objet principal de continuer les activités régulières d'étude des changements des structures sociales et des conditions de qualité de la vie. A cet effet, il se basera sur les programmes de recensement et sur l'information statistique ordinaire qui, avec l'étude de la documentation officielle et les travaux de recherche universitaires, permettront d'élaborer régulièrement des études sur les tendances des changements subis par les structures sociales. En deuxième lieu, on y réalisera des études sur les caractéristiques et les orientations des changements de groupes sociaux stratégiques, qui seront considérés dans certains cas --avec d'autres divisions de la CEPALC-- comme faisant partie des sous-systèmes économiques et sociaux caractérisés par un profond dynamisme et un potentiel innovateur. En troisième lieu, on continuera et on complètera les études déjà amorçées sur le coopérativisme et les différentes modalités d'association --y compris celles des femmes et des jeunes-- dans la région. Le deuxième élément du programme, "Styles de développement" servira de cadre aux efforts déployés conjointement avec d'autres divisions de la CEPALC en matière d'orientation du développement latino-américain. On élaborera des documents sur les résultats et la mécanique des processus d'accords sociaux dans le cadre de l'action menée par l'Etat en vue d'un développement socialement équitable et avec l'appui des groupes importants de la société. Dans le cadre du troisième élément du programme "Politiques sociales dans une époque de crise", on dressera un inventaire des politiques sociales et d'innovation et on mesurera les effets de politiques sociales sur les groupes les plus défavorisés; on formulera également des recommandations de politiques sociales

qui répondent à une période de crise. Le quatrième élément du programme 21.1.4 "Participation de la jeunesse au processus de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes" englobe les activités menées, au cours de la décennie, par la division du développement social dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Conformément aux dispositions du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en ce qui concerne l'Année internationale de la jeunesse et aux politiques complémentaires de ce plan approuvées à la deuxième Réunion régionale latino-américaine et des Caraïbes pour l'Année internationale de la jeunesse, on mènera des études spécifiques sur des jeunes de différentes catégories et groupes sociaux, du point de vue de leur insertion dans la société; on étudiera les expériences d'organisation de type associations et coopératives de jeunes et les rapports entre la jeunesse et les politiques scientifiques et techniques, notamment en ce qui concerne la modernisation universitaire. Il faut signaler le rapport étroit qui existe entre l'étude des groupes sociaux susceptibles de jouer un rôle innovateur dans les projets de développement alternatif, les propositions de planification et de politiques sociales (thèmes fondamentaux du sous-programme) et les activités de cet élément du programme. Ce même sous-programme comporte deux éléments du programme qui correspondent à des activités liées aux situations sociales des pays de la région centraméricaine et du Mexique. Dans le premier élément, on étudiera les effets de la réduction des dépenses rurales de l'Etat en Amérique centrale, et dans le deuxième, les changements de comportement de groupes spécifiques de la population (en l'occurrence, la jeunesse) en Amérique centrale et au Mexique.

Le deuxième sous-programme 21.2 "Intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes", englobe, étant donné son caractère complémentaire des études des changements intervenus dans la structure sociale, les activités menées dans l'étude de la condition de la femme des couches populaires urbaines et rurales, ainsi que des problèmes spécifiques de participation des femmes jeunes. A cet égard, on accordera une importance particulière à deux aspects: a) la formulation de politiques sociales d'action effective sur les catégories mentionnées plus haut, du point de vue de leur insertion dans les politiques du développement humain et familial; b) l'examen des expériences d'associations et de coopératives en matière de production, consommation et participation sociale de type essentiellement féminin afin d'en proposer l'élargissement et le renforcement.

Programme 21

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO a/	RE b/	Total	%	BO a/	RE b/	Total	%
21.1 Styles de développement et changement social en Amérique latine et dans les Caraïbes	192	30	222	67.0	214	-	214	74.0
21.2 Intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes	96	13	109	33.0	74	-	74	26.0
Total programme 21, Développement social et affaires humanitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes	288	43	331	100.0	288	-	288	100.0

budget ordinaire.

ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 21.1: STYLES DE DEVELOPPEMENT ET CHANGEMENT SOCIAL EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

Elément du programme 21.1.1: Changements dans la structure sociale e identification des agents du développement

1. Résultats

a) Rapports sur les principaux changements intervenus dans les structures sociales à l'échelon régional et national (l'un dans le deuxième semestre de 1988 et l'autre dans le deuxième semestre de 1989).

b) Rapports sur les caractéristiques et les orientations des changements des groupes sociaux stratégiques et sur les sous-systèmes économiques et sociaux très dynamiques (l'un pendant le deuxième semestre de 1988 et l'autre pendant le deuxième semestre de 1989).

c) Rapports sur les différentes modalités d'association autogestionnaire et de participation populaire (l'un au premier semestre de 1988 et l'autre au premier semestre de 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en rapport avec d'autres programmes et services de la CEPALC, avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE) et avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES). On espère

également collaborer avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (CDSAHA), avec l'UNESCO, le PREALC et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les analystes et les responsables de la planification des gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes. Les résultats sont également destinés aux instituts de recherche et centres universitaires qui étudient le changement social.

Les résultats serviront essentiellement d'antécédents pour l'analyse des problèmes sociaux et l'élaboration de politiques sociales.

Les utilisateurs seront contactés par la distribution de rapports et de publications.

Elément du programme 21.1.2: Styles de développement

1. Résultats

Rapports sur les changements d'orientation des processus latino-américains de développement socio-économique, les accords sociaux entre groupes importants et sur l'action de l'Etat en matière de styles de développement (l'un au deuxième semestre de 1988 et l'autre au deuxième semestre de 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en rapport avec d'autres programmes et services de la CEPALC, avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE) et avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES). On pense également collaborer avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (CDSAHA), avec l'UNESCO, le PREALC et la FAO.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les analystes et les responsables de la planification des gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes. Les résultats sont également destinés aux instituts de recherche et aux centres universitaires qui étudient le changement social.

Les résultats serviront essentiellement d'antécédents pour l'analyse de problèmes sociaux et l'élaboration de politiques sociales.

Les utilisateurs seront contactés par la distribution de rapports et de publications.

Elément du programme 21.1.3: Politiques sociales dans une époque de crise

1. Résultats

a) Rapports techniques:

i) Rapports contenant un inventaire et une étude comparative de l'évolution des politiques sociales dans le cadre d'une époque de crise (au moins quatre études de cas nationaux en 1988 et un rapport à l'échelon régional au premier semestre de 1989);

ii) Rapports sur la formulation de politiques sociales visant à répondre à la nouvelle conjoncture: un rapport d'analyse et de formulation théorique sur les politiques sociales intégrées (deuxième semestre de 1988) et un rapport contenant des recommandations d'alternatives en matière de politiques sociales intégrées pour les différents types de situations nationales dans la région (premier semestre de 1989).

b) Réalisation d'un séminaire de techniciens gouvernementaux, représentants d'organisations non gouvernementales et chercheurs, pour étudier la situation des politiques sociales et les possibilités de formuler de nouvelles propositions pour la région (deuxième semestre de 1989).

Programme 21

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en coopération avec les bureaux sous-régionaux et nationaux de la CEPALC. On collaborera également avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES) ainsi qu'avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (CDSA), l'UNESCO, le FISE, le PNUD, l'OIT, le PREALC, la FAO et l'OMS.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements latino-américains et des Caraïbes, de façon concrète les Ministres, les responsables de la formulation de politiques et les fonctionnaires des ministères dans les domaines social, économique et de la planification. Ils seront contactés à l'aide de publications de l'élément du programme et des rapports qui seront étudiés à l'occasion du séminaire mentionné au point 1.b). On espère également contacter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de l'action sociale ainsi que les centres de recherche en matière de sciences sociales. Les activités de l'élément du programme ont pour but de contribuer à la formulation et à l'exécution des politiques et des programmes sociaux intégrés qui permettent de satisfaire, dans le contexte de la crise prolongée actuelle, les besoins des secteurs de la population les plus défavorisés de la société en matière de bien-être, d'équité et de participation.

A cette fin, on espère que les activités de cet élément du programme, par l'intermédiaire de publications et de rapports élaborés permettent d'accomplir des progrès dans les secteurs sociaux et d'identifier les domaines opérationnels où puissent être élaborées et appliquées des stratégies sociales concrètes qui favorisent la participation et atténuent les inégalités sociales.

C'est pourquoi, et dans le cadre de l'ensemble du programme, les activités de cet élément du programme visent à jeter les bases de nouveaux styles de développement basés sur l'équité, la participation sociale et la stabilité démocratique.

Elément du programme 21.1.4: Participation de la jeunesse au processus de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Résultats

a) Rapports techniques:

i) Rapport sur les différentes catégories et groupes sociaux de jeunes du point de vue de leur insertion dans la société et de leurs possibilités de jouer un rôle stratégique dans l'innovation sociale (deuxième semestre de 1988);

ii) Rapport sur les relations entre la jeunesse et les politiques scientifiques et techniques, notamment en matière de modernisation universitaire (premier semestre de 1989).

b) Séminaire où seront présentés les rapports antérieurs afin de formuler des recommandations concrètes visant à l'action (deuxième semestre de 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en rapport étroit avec d'autres programmes et services de la CEPALC, avec le Centre latino-américain de démographie (CELADE), et avec l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale (ILPES). On espère collaborer avec le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (CDSA), avec l'UNESCO, le FISE, le PNUD, l'OIT, le PREALC, la FAO et l'OMS.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes membres de la CEPALC, notamment les ministres et les fonctionnaires qui travaillent dans les domaines social, économique et de la planification. Les résultats seront également destinés aux organisations non gouvernementales de jeunes ou celles qui se consacrent à l'étude des problèmes des jeunes, les centres de recherche, les universités et les institutions ou entités qui favorisent la coopération régionale.

La documentation envoyée aux gouvernements et aux organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales contribuera à favoriser l'exécution du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en ce qui concerne l'Année internationale de la jeunesse et l'application des politiques complémentaires de ce Plan approuvées à la deuxième Réunion régionale latino-américaine et des Caraïbes pour l'Année internationale de la jeunesse (Montevideo, août 1985).

Les utilisateurs seront contactés à l'aide des publications qui émaneront des rapports techniques et des résultats du séminaire mentionné au point 1.b).

Elément du programme 21.1.5: Effets de la réduction des dépenses rurales de l'Etat en Amérique centrale

1. Résultats

a) Quatre études nationales (deux par an) couvrant la période 1980-1987 sur:

i) Les ajustements effectués dans le budget du secteur public consacré aux secteurs dits sociaux;

ii) Les modalités de rationalisation des dépenses (modifications de l'organisation de la production de services et autres);

iii) L'aide des institutions humanitaires possédant des ressources extra-budgétaires et leur coordination avec des programmes sociaux.

On mettra l'accent sur les différences et les contradictions entre les propositions et la conceptualisation des politiques sociales et les actions des gouvernements, et notamment, sur les nouvelles responsabilités de l'Etat et leurs répercussions sur la reformulation des plans de développement.

b) Une étude globale contenant une analyse comparative des quatre cas nationaux mentionnés au point antérieur (troisième trimestre de 1989).

c) Un séminaire technique au cours duquel ces études seront examinées (troisième trimestre de 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On collaborera avec des organismes tels que l'OIT, l'OMS, la FAO, l'UNESCO, le FISE, ainsi que le CDSA.

3. Utilisateurs comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les ministères chargés des affaires sociales, économiques et de la planification, ainsi que les centres de recherche en sciences sociales, les universités et les centres universitaires de la région.

On espère fournir aux utilisateurs les éléments qui présentent un intérêt pour l'élaboration de politiques et de programmes du secteur social, dans le cadre des plans nationaux respectifs du développement.

Outre le séminaire technique, les études seront distribuées conformément à une liste préétablie d'utilisateurs.

Programme 21

Elément du programme 21.1.6: Changements dans le comportement de groupes spécifiques de la population en Amérique centrale et au Mexique

1. Résultats

- a) Une étude du comportement (social, participation politique, etc.) de la jeunesse au cours de la décennie 1980 (premier trimestre de 1989).
- b) Un séminaire technique qui examinera l'étude en question (deuxième trimestre de 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

L'élément du programme sera exécuté en collaboration avec le CELADE, l'UNESCO, le FISE, l'OIT, le PREALC, la FAO, l'OMS et les Volontaires des Nations Unies (VNU).

2. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les gouvernements de la sous-région centraméricaine, notamment les ministres et les fonctionnaires chargés des aspects sociaux, économiques et de la planification. Les résultats devraient également servir aux organisations non gouvernementales de jeunes ou à celles qui se consacrent à l'étude des jeunes.

L'étude devrait contribuer à une meilleure connaissance des aspects spécifiques des problèmes que présente la jeunesse et à favoriser la formulation de politiques appropriées.

L'étude sera distribuée aux participants du séminaire technique et envoyée aux autres utilisateurs conformément à une liste préétablie de distribution.

SOUS-PROGRAMME 21.2: INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES

Elément du programme 21.2.1: Intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes

1. Résultats

- a) Services de type technique pour les réunions:
 - i) Des services de type technique seront assurés pour la réunion du Bureau de la Conférence régionale pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, pendant le deuxième semestre de 1988.
 - ii) Des services de type technique seront également fournis pour la cinquième Conférence régionale pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes pendant le premier semestre de 1989.
 - iii) Une réunion d'experts gouvernementaux et non gouvernementaux sera organisée pour examiner les études concernant les conditions des femmes des couches les plus défavorisées de la région, conformément aux recommandations de la Réunion régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes, préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix (La Havane, novembre 1984). La réunion sera effectuée pendant le dernier trimestre de 1989.
- b) Publications techniques:
 - i) Une évaluation générale de la situation de la femme dans la région qui sera soumise à l'examen du Bureau et de la cinquième Conférence (premier semestre de 1988).
 - ii) Etude des questions liées à la situation de la femme dans la région, notamment des effets des politiques de développement et les répercussions, pour la femme, des décisions internationales, notamment en ce qui concerne le commerce, l'agriculture et les transferts de technologie (une publication au cours du dernier trimestre de 1988 et une autre au cours du dernier trimestre de 1989).

iii) Deux publications techniques destinées aux responsables de la planification et aux administrateurs gouvernementaux et non gouvernementaux sur les expériences d'association et de participation sociale et économique des femmes dans plusieurs pays de la région (l'une en 1988 et l'autre en 1989).

c) Assistance technique:

Deux projets d'assistance technique seront élaborés pour plusieurs pays de la région afin de favoriser la réalisation d'activités innovatrices en matière d'intégration de la femme dans des secteurs non traditionnels. Ils auront pour but de former les fonctionnaires gouvernementaux et privés en ce qui concerne l'attention qui doit être accordée aux besoins et aux aspirations de la femme dans les politiques et les programmes de coopération technique. Ces deux projets termineront en 1989 et comprennent l'organisation de stages sous-régionaux.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est étroitement lié au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires (CDSA), qui fait office de centre de coordination des activités concernant la femme dans le système des Nations Unies. On poursuivra les activités conjointes avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), étant donné que ces deux organismes financent en commun les activités de cet élément du programme.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements des pays latino-américains et des Caraïbes membres de la CEPALC, et notamment les fonctionnaires gouvernementaux chargés de la planification, de l'emploi, du développement rural, de l'éducation et des services d'appui; les mécanismes nationaux d'intégration de la femme au développement; les organisations sociales; les organisations de femmes et, enfin, les femmes elles-mêmes, qui font l'objet de cet élément du programme. Les résultats contribueront à la formulation de politiques sociales intégrales, et de programmes spécifiques et approches pratiques du point de vue de la pleine incorporation de la femme au développement. Ils serviront également à évaluer la façon dont les politiques et les programmes en cours d'exécution affectent la femme, dans le cadre de l'application de stratégies futures.

Les utilisateurs seront contactés à l'aide de la documentation élaborée, qui sera envoyée en fonction de listes de distribution, par l'intermédiaire de missions permanentes des gouvernements et de réunions du système de la CEPALC.

Les résultats de l'élément du programme seront évalués en consultation avec les mécanismes gouvernementaux pertinents (offices de la femme) et constituent une activité permanente qui permet de réviser les plans, programmes, politiques, activités et, en général, les progrès accomplis au niveau national, sous-régional et régional dans la promotion de la femme. Les offices de la femme seront consultés par correspondance et à l'aide de questionnaires, ainsi que lors de réunions et de missions officielles.

PROGRAMME 22 : STATISTIQUES

Présentation

Le programme pour la période biennale vise essentiellement à augmenter et à améliorer la qualité de l'information contenue dans les banques de données et à tirer parti des progrès accomplis en matière d'informatique pour favoriser un accès plus complet et opportun aux utilisateurs de ces banques.

On incorporera à la banque de données sur les statistiques économiques et sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes, les bases de données de la CEPALC en matière de comptabilité nationale, de production et de prix, de commerce extérieur, de dette extérieure, balance des paiements, enquêtes sur les ménages, emplois, sondages censitaires, indicateurs sociaux et secteur public; on installera également un accès direct à la partie la plus fréquemment utilisée et on facilitera l'accès direct des utilisateurs à la banque de données et à l'information en langage-machine par l'utilisation de bandes magnétiques, disquettes souples, etc.

On étudiera les méthodes et analyses quantitatives susceptibles de favoriser l'élaboration de méthodes d'estimation et d'analyse appropriées des problèmes de la région et des conditions statistiques existantes ainsi que d'évaluer la fiabilité des statistiques actuelles et envisager les moyens de les améliorer, notamment en matière de répartition du revenu, des conditions de vie et de la pauvreté, de révision du système de comptabilité nationale dans le cadre des efforts internationaux déployés dans ce domaine, du secteur public, du commerce extérieur, de la dette extérieure et des statistiques concernant la situation économique actuelle, y compris les problèmes d'emploi et de chômage. En matière de statistiques automatisées, on accordera une attention spéciale à l'étude et à l'adaptation des programmes d'édition, de gestion et de production de tableaux pour la région.

Le programme a également pour but de fournir l'assistance technique requise par les pays dans l'élaboration de leurs statistiques, à la lumière de l'expérience acquise par le système des Nations Unies ou d'autres pays plus avancés, dans certains domaines spécifiques. Pour ce faire, on continuera de fournir une assistance technique régionale aux pays membres, dans le cadre du programme pour développer la capacité nationale d'effectuer des enquêtes sur les ménages (NHSCP) de façon à leur permettre d'acquérir et de consolider une capacité permanente d'effectuer des enquêtes sur les ménages qui puissent se suffire eux mêmes pour obtenir l'information statistique multifonctionnelle sur les conditions de vie de leurs populations; cette assistance sera fournie par les conseillers de la coopération technique dans toutes les étapes importantes de l'élaboration, l'exécution et l'utilisation de l'information sur les enquêtes sur les ménages.

On fournira également une assistance technique en matière de statistiques économiques de base et comptabilité nationale afin de transposer l'information à d'autres bases plus modernes qui tiennent compte des innovations technologiques importantes et de la variation des systèmes de prix intervenue au cours de la décennie 1980. Compte tenu de ces objectifs, on mettra l'accent en particulier sur la coopération technique entre les pays et on favorisera l'échange de spécialistes dans le cadre de projets statistiques pour lesquels la CEPALC joue le rôle soit d'organisme d'exécution, soit d'organisme auxiliaire d'exécution.

On collaborera également dans des domaines statistiques, conjointement avec d'autres organisations, afin de permettre la formation de fonctionnaires nationaux en matière de statistiques économiques, comptabilité nationale et statistiques de commerce extérieur. Afin de favoriser les progrès méthodologiques et d'encourager l'échange de données d'expérience entre les différents experts nationaux, on organisera des groupes de travail et des réunions techniques à l'échelon régional qui porteront, dans certains cas, sur l'utilisation d'ensembles de programmes techniquement

avancés en matière d'édition, de gestion et de production de tableaux de données. Les ensembles de programmes déjà testés par la CEPALC seront envoyés aux techniciens régionaux; on étudiera également la possibilité d'organiser d'autres réunions techniques pour examiner les mesures et les procédures adoptées dans d'autres domaines statistiques où l'amélioration de la situation actuelle et l'élaboration de méthodes appropriées constituent un des objectifs prioritaires dans la plupart des pays de la région.

Le programme a été conçu de façon à tenir compte de l'expérience acquise par la CEPALC en matière d'utilisation des statistiques nationales existantes et d'application des méthodes d'estimations et d'analyse quantitative appropriées à l'étude des problèmes économiques et sociaux de la région, au développement méthodologique et à la coopération technique en vue de l'élaboration de statistiques dans les pays membres. L'objectif consiste à mettre ces trois aspects en rapport de façon à en faire un centre de coordination tant pour l'expérience statistique accumulée dans la région que pour l'information statistique plus pertinente à la réalisation d'études comparées.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
22.1 Cadre régional d'information statistique	133	-	133	55.0	119	-	119	50.0
22.2 Etudes sur les méthodes et les analyses quantitatives	57	12	69	29.0	67	6	73	30.0
22.3 Développement des statistiques et coopération régionale en matière de statistiques	26	12	38	16.0	30	18	48	20.0
Total programme 22, Statistiques	216	24	240	100.0	216	24	240	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

Programme 22

SOUS-PROGRAMME 22.1: CADRE REGIONAL D'INFORMATION STATISTIQUE

Elément du programme 22.1.1: Banque de données de statistiques économiques et sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes

1. Résultats

Tableaux statistiques standardisés et bases de données; organisation et gestion d'une banque intégrée de base de données automatisée de statistiques dans les domaines spéciaux, avec des systèmes adéquats de stockage et de recherche de l'information. En outre, l'utilisation de micro-ordinateurs permettra l'accès aux bases de données, tableaux statistiques et programmes d'informatique de l'unité centrale, ce qui permettra de disposer d'une capacité autonome de traitement destinée essentiellement à la réalisation d'analyses quantitatives et à l'élaboration de modèles conçus dans les étapes de transformation des projets spécialisés (1988-1989).

On s'efforcera de permettre l'accès électronique direct aux banques de données et on étudie actuellement d'autres façons de transmettre les données en langage-machine.

Cet élément du programme constitue en soi un résultat final. Néanmoins il faut mentionner son caractère intermédiaire en ce qui concerne son incorporation aux résultats finaux des éléments 22.1.2 et 22.1.3 de ce sous-programme ainsi que du sous-programme 22.2 et de nombreuses études du Secrétariat de la CEPALC.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront menées en collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies, les commissions économiques régionales des Nations Unies, les bureaux régionaux de la CEPALC, les secrétariats d'intégration régionale ainsi qu'avec d'autres programmes de la CEPALC tels que le programme 10: Questions et politiques de développement; programme 16: Commerce international et financement du développement; programme 21: Développement social et affaires humanitaires et d'autres programmes sectoriels.

Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organisations internationales et les gouvernements qui ont besoin de statistiques sur la région. D'autres bénéficiaires seront les instituts et les spécialistes de la recherche ainsi que le personnel de la CEPALC chargé d'élaborer les rapports officiels.

Elément du programme 22.1.2: Statistiques et indicateurs régionaux

1. Résultats

a) Les statistiques nationales élaborées sur une base comparable à l'échelon régional permettront de réaliser des estimations, par pays, des facteurs suivants: produit national brut par composants, production, revenu national, ressources naturelles, commerce extérieur et balance des paiements, comparaison des prix --en gros et internationaux à la consommation--, répartition du revenu, emploi, secteur public, santé, enseignement, logement et un ensemble d'indicateurs sociaux et économiques qui forment un cadre solide de données quantitatives nécessaires à l'observation stricte et précise du développement économique et social de la région.

b) Publications:

- Anuario Estadístico de América Latina (un numéro par an)

- Bulletins statistiques de la CEPALC sur des sujets concrets (un numéro par

an)

- Synthèse (un numéro par an).

Les produits autres que ceux mentionnés à l'alinéa b) possèdent un caractère intermédiaire et seront incorporés au résultat final de l'élément du programme 22.1.3, du sous-programme 22.2 et d'autres études élaborées par le Secrétariat de la CEPALC.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies, de la Banque mondiale, de la banque interaméricaine de développement, de l'OEA, du Pacte Andin, du SIECA, de la CEE, du Fonds monétaire international, des commissions économiques régionales, des bureaux régionaux et d'autres divisions de la CEPALC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements et les organisations internationales et régionales qui ont besoin de statistiques comparables sur la région. D'autres utilisateurs seront les bibliothèques, les instituts de recherche et les spécialistes en analyse économique, le personnel de la CEPALC chargé d'élaborer les rapports officiels et d'autres experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.1.3: Appui statistique aux études et aux projets de la CEPALC

1. Résultats

Tableaux pour l'Estudio Económico de América Latina, projections et données de la CEPALC pour d'autres rapports élaborés par le Secrétariat de la CEPALC (1988-1989). Il s'agit d'un résultat intermédiaire.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront essentiellement liées aux travaux du Programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires de la CEPALC.

SOUS-PROGRAMME 22.2: ETUDES SUR LES METHODES ET L'ANALYSE QUANTITATIVE

Elément du programme 22.2.1: Répartition du revenu, conditions de vie et pauvreté

1. Résultats

a) Estimations de la pauvreté dans les pays d'Amérique latine pour la décennie 1980, sur la base des enquêtes sur les ménages, récentes et futures (rapport en 1989).

b) Profils de la répartition du revenu et de son rapport avec l'éducation, les types d'emploi et autres caractéristiques des bénéficiaires et des foyers (rapport en 1988).

c) Comparaison de la concentration globale dans la répartition du revenu (rapport en 1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux des programmes régionaux du PNUD et du Programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement; et 21: Développement social et affaires humanitaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux chargés de formuler la politique économique et sociale, les instituts de recherche, les professeurs, les spécialistes et les experts des Nations Unies.

Programme 22

Elément du programme 22.2.2: Méthodes d'enquêtes sur les ménages

1. Résultats

Elaboration et diffusion des méthodes qui serviront à étudier les différents aspects des conditions de vie et de l'emploi à l'aide d'enquêtes sur les ménages de différents types, dans le contexte de programmes multifonctionnels d'enquêtes sur les ménages. Cette activité, liée à la coopération technique avec les différents pays en matière d'enquêtes-pilotes et de questions méthodologiques, constituera l'appui de la CEPALC au sous-programme de développement méthodologique à l'échelon régional du Programme régional pour le développement des enquêtes sur les ménages (PRDEH), et exécuté dans le cadre du NHSCP sous les auspices de la CEPALC, de la BID, de l'OEA et de la Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA) (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies (NHSCP), de l'OIT, de la CEGA, de l'OEA, du PREALC et du PNUD.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les instituts de recherche, les professeurs et spécialistes, et les experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.3: Indicateurs sociaux, emploi et population active

1. Résultats

a) On étudiera les statistiques sociales existantes en matière de santé, éducation et logement, stockées dans la banque de données sur les statistiques économiques et sociales en Amérique latine et les Caraïbes (voir élément du programme 22.1.1), notamment celles qui concernent les enquêtes sur les ménages et les recensements de population et de logement de 1980, du point de vue de leur utilité, leur fiabilité et leur comparabilité pour suivre le développement social des pays de la région, et un document sera publié sur les analyses méthodologiques correspondantes et la sélection d'indicateurs dans chaque domaine (1988-1989).

b) On utilisera les estimations de la population économiquement active totale et l'emploi sectoriel pour élaborer des séries régionales actualisées sur l'emploi et analyser les tendances sur la base des résultats des enquêtes sur les ménages et des recensements de population de 1980, tels qu'ils sont stockés dans la banque de données sur les statistiques économiques et sociales en Amérique latine et les Caraïbes. On effectuera des analyses sur le chômage par catégories socio-économiques et on élaborera les indicateurs pertinents sur la base des enquêtes sur les ménages (1989).

c) On mènera une étude de l'information relative au clivage social des pays de la région, à l'aide de données comparables obtenues pendant les recensements de 1950, 1960, 1970, 1980 (1988).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du PREALC, de l'OIT et notamment du programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement, et 21: Développement social et affaires humanitaires.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les instituts de recherche, les professeurs et spécialistes, les bibliothèques et les experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.4: Comptabilité nationale et indicateurs du développement économique

1. Résultats

a) Dans le cadre de la révision du Système de comptabilité nationale (SCN) actuellement en cours, on effectuera des études sur les pratiques nationales, la façon de les améliorer et les statistiques de base nécessaires ainsi que sur des propositions détaillées visant à harmoniser la comptabilité nationale du point de vue des méthodes d'estimation, la portée et les classifications (rapport en 1989).

b) Etude des pratiques nationales en matière de statistiques industrielles, afin de formuler des propositions visant à améliorer, dans le cadre des recommandations internationales existantes, la disponibilité en temps opportun de statistiques industrielles de la région (1988).

c) Analyse méthodologique d'indice des prix, à des fins domestiques au sein du pays et pour effectuer des comparaisons internationales entre les pays (1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies, du Bureau de statistique des Communautés européennes, de l'OCDE, du JUNAC, et notamment du programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement et 15: Développement industriel.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche, les spécialistes et les experts des Nations Unies.

Elément du programme 22.2.5: Statistiques du secteur extérieur

1. Résultats

a) Analyse quantitative de l'évolution du volume des exportations et des importations, par groupe de produits classifiés selon la Classification internationale industrielle uniforme (CIIU, Rev. 2). Estimations et analyse de l'offre et de la demande de ces groupes de produits, par pays (1989).

b) Sur la base de l'information de la banque de données du commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL), étude des courants commerciaux nominaux et réels à l'échelon intra-régional et extra-régional, par principaux produits de base, groupes de produits, pays et zones économiques. Etudes des termes de l'échange (1988-1989).

c) Etude des méthodes homogènes d'information en ce qui concerne la dette extérieure. Approche du total de la dette extérieure et élaboration d'un ensemble d'indicateurs qui serviront à l'étude et au suivi de l'évolution du financement extérieur (1988).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux de la CNUCED, de l'ALADI, de la CARICOM et du JUNAC, et du Programme 16: Commerce international et financement du développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs sont les fonctionnaires gouvernementaux, les organismes régionaux d'intégration, les instituts de recherche et les spécialistes.

Programme 22

SOUS-PROGRAMME 22.3: DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES ET COOPERATION REGIONALE EN MATIERE DE STATISTIQUES

Elément du programme 22.3.1: Coopération technique

1. Résultats

Services consultatifs à l'échelon régional aux pays de la région.

a) Dans le domaine des enquêtes sur les ménages: élaboration, sondage et traitement de données ainsi qu'études en matière de population et de statistiques sociales. On prévoit la réalisation de dix missions aux pays de la région (1988-1989).

b) En matière d'organisation statistique, de statistiques économiques et de comptabilité nationale, on prévoit la réalisation de six missions aux pays de la région (1988-1989).

c) En ce qui concerne l'édition, la gestion et la production de tableaux en matière d'information, des techniques et des ensembles nouveaux de calcul électronique seront appliqués dans la région avec la coopération du Bureau de statistique des Nations Unies et la Commission économique pour l'Europe. On prévoit la réalisation de deux missions et la participation de huit boursiers, en fonction des ressources extra-budgétaires disponibles (1988-1989).

d) Promotion de la coopération interrégionale: 12 boursiers, 3 missions de services consultatifs et, là où la CEPALC sert d'organisme subsidiaire d'exécution de projets à l'échelon national, l'évaluation technique des candidats et les démarches administratives que représente l'envoi de la lettre de désignation aux consultants (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies (NHSCP) et du Département de coopération technique pour le développement (projets par pays), de la Commission économique pour l'Europe et du programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement, et 18: Population.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs sont les organismes régionaux et sous-régionaux qui souhaitent améliorer leurs analyses, ainsi que les organismes nationaux des gouvernements qui souhaitent développer et consolider leur capacité en matière de statistiques et améliorer les méthodes appliquées.

Elément du programme 22.3.2: Séminaires et cours de formation régionaux

1. Résultats

a) Deux séminaires régionaux par an seront effectués à l'intention des experts nationaux pour envisager la façon d'améliorer les méthodes et l'utilisation des statistiques nationales dans les domaines suivants: harmonisation de comptabilités nationales dans le cadre des efforts internationaux déployés actuellement dans ce domaine (1988); examen des expériences en matière d'organisation et de production de statistiques et d'indicateurs à court terme (1989); élaboration et utilisation d'enquêtes sur les ménages pour mesurer les conditions de vie (1988); préparation des enquêtes et recensements statistiques pour 1990, qui serviront de base à la série de comptabilités nationales dans les années 1990 (1989). En fonction des ressources extra-budgétaires disponibles, on effectuera un ou deux séminaires sur la méthodologie en vue de l'élaboration de statistiques sur des groupes sociaux spéciaux, tels que les femmes.

b) Coopération avec les institutions régionales, notamment l'ILPES, le CIENES,

le CEMLA, et organisation, lorsqu'elles en feront la demande, de conférences en matière de statistiques ou organisation conjointe de stages de formation en techniques statistiques spécialisées, en fonction des ressources extra-budgétaires disponibles.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du CEMLA, de l'ILPES, du CELADE, du CIENES, de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et du programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux dans les domaines pertinents.

Elément du programme 22.3.3: Organes statistiques régionaux

1. Résultats

- a) Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA):
 - Réunion du Conseil de coordination dont la CEPALC fait partie (1988-1989);
 - Réunion de la CEGA (1988).
- b) Un rapport à la CEGA sur les statistiques sociales et économiques (1988).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux de l'OEA et du Bureau de statistique des Nations Unies.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats
Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA).

Elément du programme 22.3.4: Coordination des activités statistiques et diffusion de l'information

1. Résultats

a) Afin de coordonner les activités statistiques avec les organisations régionales et internationales, notamment au sein du système des Nations Unies, on mènera les activités suivantes: réunions de coordination; examen des programmes de travail; participation aux sessions de la Commission de statistique des Nations Unies et aux réunions des sous-comités du CAC; examen et formulation de projets mixtes ou de collaboration; préparation de la contribution régionale aux documents du Bureau de statistique des Nations Unies.

b) Diffusion, parmi les experts nationaux de la région, du matériel méthodologique pertinent élaboré sur la base des programmes de statistiques nationales, en matière de recensements de population, d'enquêtes sur les ménages, de comptabilité nationale, de commerce extérieur, d'emploi et de statistiques sociales, du secteur public et d'ensembles informatiques et techniques d'édition, gestion et production de tableaux d'information.

c) Diffusion de l'information régionale harmonique par l'accès direct des gouvernements aux banques de données organisées par la CEPALC.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Les activités seront liées aux travaux du Bureau de statistique des Nations Unies et de la CEE; ainsi qu'au programme 10 de la CEPALC: Questions et politiques de développement; 16: Commerce international et financement du développement; 18: Population.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les fonctionnaires gouvernementaux et les spécialistes nationaux.

PROGRAMME 23: SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

Présentation

Les activités que devra mener le Groupe mixte CEPALC/Centre sur les sociétés transnationales, conformément au projet du programme de travail pour la période biennale 1988-1989, ont traditionnellement deux objectifs: d'une part, certains projets envisagent les aspects macroéconomiques, sociaux et politiques et, d'autre part, la préparation d'études de cas sur les pays, les secteurs, les produits ou les disciplines, permettra d'effectuer une analyse plus concrète et plus spécifique du rôle que jouent les sociétés transnationales. Par conséquent, la recherche de type plus général servira de cadre de référence aux études de cas et ces derniers, à leur tour, contribueront à un examen plus global des questions envisagées.

Le premier sous-programme traite de l'application et de la supervision d'un code de conduite efficace et d'autres accords ou arrangements internationaux en matière de sociétés transnationales.

Compte tenu du fait que les activités et les répercussions des sociétés transnationales vont au delà des frontières et des juridictions nationales, la communauté internationale a estimé qu'il est essentiel d'appliquer un code de conduite efficace en matière de sociétés transnationales afin de tirer le meilleur parti possible de leur contribution au développement et de minimiser ou de supprimer les effets négatifs de leurs activités et renforcer de la sorte la capacité des pays hôtes, et des pays en développement en particulier, de s'occuper des affaires liées aux sociétés transnationales.

A cet égard, le Groupe aidera le Centre sur les sociétés transnationales à assurer le respect du code de conduite par la supervision des accords et des contrats conclus entre les pays de la région et les sociétés transnationales.

Le deuxième sous-programme concerne le renforcement de la contribution des sociétés transnationales au développement et la possibilité de minimiser leurs effets négatifs. Etant donné que les intérêts et les objectifs des sociétés transnationales ne coïncident pas nécessairement ou automatiquement avec ceux des pays hôtes, les gouvernements ont estimé qu'il fallait adopter une série de mesures pour atteindre les objectifs mentionnés.

Les travaux de recherche du Groupe sont centrés sur le deuxième sous-programme. Etant donné la gravité de la crise que traverse la région, les sociétés transnationales jouent un nouveau rôle en Amérique latine. En fait, il faudra procéder à des changements radicaux dans la structure économique, en fonction d'une stratégie de développement différente, pour faire face à et résoudre la crise. L'orientation de certaines variables importantes telles que la technologie, l'emploi et le commerce extérieur est profondément affectée par la politique appliquée par les gouvernements dans leurs rapports avec les sociétés transnationales pour s'assurer de ce que les activités de ces dernières n'aillent pas à l'encontre de la nouvelle stratégie de développement.

Le troisième sous-programme concerne essentiellement les efforts de coopération technique visant à renforcer le pouvoir de négociation des pays auprès des sociétés transnationales.

Les gouvernements ont compris qu'il fallait réglementer et contrôler le rôle joué par ces sociétés dans le développement national. A cette fin, un nombre croissant de pays en développement promulguent des règlements et des politiques nationales qui couvrent toute la gamme des questions liées aux sociétés transnationales, formulent

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1986				1988-1989			
	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%	BO <u>a/</u>	RE <u>b/</u>	Total	%
23.1 Formulation d'un code de conduite efficace et d'autres accords et arrangements internationaux en matière de sociétés transnationales	10	-	10	10.0	10	-	10	11.0
23.2 Minimisation des effets négatifs des sociétés transnationales et renforcement de leur contribution au développement	66	-	66	69.0	56	-	56	58.0
22.3 Renforcement de la capacité des pays en développement hôtes pour s'occuper des questions relatives aux sociétés transnationales	20	-	20	21.0	30	-	30	31.0
Total programme 23, Sociétés transnationales	96	-	96	100.0	96	-	96	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

Programme 23

des objectifs plus précis, élaborent des procédures et des principes de sélection et de contrôle, organisent des systèmes d'information, mettent sur pied les mécanismes institutionnels pour envisager, avec les sociétés transnationales, les aspects qui les concernent et s'efforcent de consolider leurs négociations avec ces dernières.

Le Centre sur les sociétés transnationales et ses groupes mixtes possèdent les mandats nécessaires pour appuyer ces efforts nationaux à l'aide de services consultatifs, de formation et d'information. En outre, les changements importants qui dériveront inexorablement de la crise et de sa solution conduiront à un contexte différent de l'actuel. Comme cela est généralement le cas, les activités des sociétés transnationales, grâce à leur facilité d'adaptation et à leur influence, pourraient avoir des répercussions exagérées par l'application de mesures qui iraient à l'encontre des objectifs fixés par la région. Il faut, par conséquent, continuer de s'efforcer à divulguer l'information et à fournir la formation nécessaire afin que les gouvernements puissent conclure des accords et entamer des négociations et ensuite formuler une politique en matière de capitaux étrangers.

L'essentiel de ce programme d'assistance technique et de formation doit être naturellement fondé sur des données d'information actualisées, obtenues au cours de l'exécution des projets de recherche mentionnés dans le cadre du sous-programme antérieur.

SOUS-PROGRAMME 23.1: FORMULATION D'UN CODE DE CONDUITE EFFICACE ET D'AUTRES ACCORDS ET ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EN MATIERE DE SOCIETES TRANSNATIONALES

Elément du programme 23.1.1: Application du code de conduite

1. Résultats

Une fois le code de conduite adopté, le Groupe mixte sera chargé de divulguer l'information et de superviser le respect du code de la part des pays et des sociétés transnationales. Des séminaires, des tables rondes, des conférences, etc., seront organisés pour atteindre les objectifs fixés en matière d'information.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme est le composant régional du sous-programme 1 du Plan au moyen terme du Centre sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements, par l'intermédiaire des bureaux chargés de contrôler les capitaux étrangers et les ministères des affaires économiques, ainsi que les entreprises privées et publiques nationales.

Les activités prévues dans le cadre de cet élément du programme devraient aider les pays à connaître davantage les sociétés transnationales et à conclure des contrats, des accords et des arrangements satisfaisants avec ce genre d'entités économiques.

Les exemplaires de tous les documents d'information seront distribués aux centres qui sont en mesure de garantir la diffusion la plus vaste possible dans les pays. On organisera également des séminaires, des tables rondes, des stages, des conférences et des réunions d'information.

Les principaux utilisateurs sont les gouvernements, par l'intermédiaire des bureaux chargés de contrôler les capitaux étrangers, les banques centrales et les ministères des affaires économiques. D'autres bénéficiaires seront les entreprises privées et publiques nationales ainsi que les sociétés transnationales et leurs filiales établies dans la région. Les utilisateurs secondaires seront les centres techniques, les centres d'études et les organisations commerciales.

SOUS-PROGRAMME 23.2: MINIMISATION DES EFFETS NEGATIFS DES SOCIETES ET RENFORCEMENT DE LEUR CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT

Elément du programme 23.2.1: Les transferts de fonds et la banque internationale

1. Résultats

On élaborera une étude complète sur les relations entre les pays et la banque privée transnationale sur la base de six études de cas qui devront être réalisées à ce moment. (Résultat intermédiaire.)

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

La question de l'endettement avec la banque privée restera un problème très grave pour la région et appelle l'attention particulière d'autres divisions du Secrétariat de la CEPALC et du Centre sur les sociétés transnationales. On prévoit un projet interrégional en cette matière avec la participation des groupes mixtes formés par le Centre sur les sociétés transnationales et les commissions régionales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs du document prévu seront les gouvernements, par l'intermédiaire de leur banque centrale, des bureaux chargés du contrôle des capitaux étrangers et les autorités économiques en général.

Les utilisateurs seront contactés par le biais de la divulgation des études, des services consultatifs et de séminaires, et des contacts fonctionnels seront établis avec les gouvernements.

Les résultats aideront les gouvernements à renforcer leur pouvoir de négociation avec la banque transnationale.

Elément du programme 23.2.2: Les sociétés transnationales dans des secteurs déterminés

1. Résultats

On élaborera trois études sur la présence et le déroulement des activités des sociétés transnationales en matière de production et de distribution de produits alimentaires, de certaines sources d'énergie non traditionnelles et de services déterminés. (Résultat intermédiaire.)

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces activités devront être minutieusement coordonnées avec les travaux d'autres divisions du Secrétariat de la CEPALC et du Centre sur les sociétés transnationales, ainsi qu'avec d'autres organisations du système des Nations Unies, telles que la CNUCED, la FAO et l'ONUDI.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les autorités économiques officielles, les centres d'étude et les universités.

Les utilisateurs seront contactés par la publication et la diffusion des études, ainsi que par des séminaires, des services consultatifs et des conférences. Ces études devraient servir aux gouvernements de la région pour définir plus clairement leurs politiques dans les domaines ou les disciplines afférents, et renforcer de la sorte leur pouvoir de négociation auprès des sociétés transnationales dans ces domaines.

Programme 23

SOUS-PROGRAMME 23.3: RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT
HOTES DE S'OCCUPER DES QUESTIONS RELATIVES AUX
SOCIETES TRANSNATIONALES

Elément du programme 23.3.1: Coopération technique et formation

1. Résultats

Cet élément du programme comprend une série d'activités actuellement en cours en matière de formation (par exemple les cours organisés par l'ILPES et l'Institut de coopération ibéro-américaine), l'organisation de tables rondes et de séminaires, et les services consultatifs prêtés par les groupes mixtes. (Résultat intermédiaire.)

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Ces travaux seront coordonnés avec ceux du Centre sur les sociétés transnationales.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Le programme s'adresse essentiellement aux fonctionnaires publics de différents organismes économiques. D'autres utilisateurs seront les sociétés transnationales et les sociétés nationales liées aux capitaux étrangers. Le programme est également destiné aux universités et aux centres d'étude.

La divulgation de l'information fait partie intégrante de ce type d'activités.

Les travaux prévus devraient contribuer à définir plus clairement la situation des sociétés transnationales dans les pays de la région et à formuler les politiques pertinentes en matière de capitaux étrangers.

PROGRAMME 24: TRANSPORT

Présentation

Le rôle de la CEPALC en matière de transport consiste à appuyer les efforts des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes pour mettre sur pied des systèmes efficaces de transport de passagers et de marchandises, tant à l'échelle nationale qu'inter-nationale. A cet effet, il est absolument indispensable de faire appel à la coopération régionale en tant qu'instrument pour tirer parti des expériences déjà consolidées dans certains pays et encourager la recherche et l'étude conjointe de certains aspects qui restent controversés et exigent de nouvelles approches et solutions.

Le programme de travail, en général, est divisé en deux domaines interdépendants. Premièrement, celui des politiques de transport, qui comprend la formulation de stratégies, les systèmes d'information, la planification dans différents domaines tels que les services et les techniques, et l'encadrement juridique. Deuxièmement, le domaine des projets concrets susceptibles de contribuer à l'élaboration de bases nécessaires pour la mise sur pied de services de transport.

A l'échelon national, l'objectif du programme de travail est de collaborer avec les pays pour contribuer à l'efficacité des processus de formulation et d'application de politiques qui répondent à la réalité de chaque pays et localité, afin de garantir une utilisation optimale des ressources nationales consacrées au transport, du point de vue de l'économie de chaque pays. Jusqu'à présent, on a mis l'accent essentiellement sur les investissements en matière d'infrastructure et la plupart des pays sont parvenus à répondre à leurs besoins les plus pressants dans ce domaine. Néanmoins, pour tirer le meilleur parti possible de cette infrastructure dans l'avenir, il est indispensable d'accorder une plus grande attention à sa préservation et à son utilisation, ce qui implique une amélioration de l'administration dans le secteur transport de la part de l'Etat. Il est, par conséquent, nécessaire de définir plus clairement le rôle de ce dernier en tant qu'organisme régulateur du système de transport et également en tant qu'opérateur, par l'intermédiaire des entreprises de l'Etat qui s'occupent de ce domaine.

En ce qui concerne le transport international, le programme a essentiellement pour objet d'appuyer les efforts d'intégration régionale et de tenter de minimiser les barrières non-tarifaires qui entravent le commerce intra-régional en ce qui concerne le mouvement international de marchandises. Il conviendrait de s'inspirer de l'expérience d'autres régions, notamment de l'Europe, qui ont connu des problèmes similaires et ont trouvé des solutions qui, très souvent, se sont traduites par des conventions souscrites sous le couvert des Nations Unies. L'application de ce type de conventions dans la région pourrait être très utile non seulement pour contribuer à résoudre les problèmes intra-régionaux mais également pour obtenir une plus grande uniformité de procédures en matière de commerce international avec les pays qui participent le plus aux échanges extérieurs de presque tous les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le rapport étroit qui existe entre le commerce international et la croissance économique est de plus en plus manifeste à la lumière de la crise économique que traverse la région, ce qui met d'autant plus en évidence l'extraordinaire importance du transport international dans le processus du développement économique de tous les pays. Malgré les efforts déployés par ces derniers pour établir une coopération plus étroite à l'échelon régional afin de faciliter les opérations de transport intra-régional de nombreux obstacles subsistent encore et requièrent l'attention prioritaire de tous

Programme 24

les pays intéressés. Dans le domaine du transport terrestre, les organismes d'intégration ont déployé des efforts notables en ce sens; néanmoins, les résultats pratiques sont loin d'être satisfaisants et le point le plus faible des activités respectives est le manque de décision politique des Etats pour progresser dans certains domaines où, par nature, se présentent des divergences d'opinion entre les différents intérêts nationaux.

En ce qui a trait au transport maritime, le programme mettra l'accent sur l'analyse des changements structurels dans le transport mondial et leurs répercussions sur les pays de la région. A cet égard, on prétend aborder les changements actuels et futurs dans la demande, les services de transport maritime, la technologie, les ports et les régimes juridiques, afin d'appuyer les décisions qu'il faudra adopter pour modifier la structure opérationnelle et d'organisation des flottes marchandes latino-américaines. L'objectif est de faciliter le mouvement de marchandises sur toute la chaîne de transport, afin de tirer le meilleur parti possible des systèmes dans leur ensemble et non seulement de chaque modalité à titre individuel.

La facilitation du transport requiert également un effort important pour améliorer les procédures et la documentation des différents régimes douaniers liés au mouvement de marchandises. A cette fin, le programme prévoit une collaboration étroite avec les organismes d'intégration tels que l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC), et le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA), ainsi qu'avec les Directeurs de douanes de l'Amérique latine.

Le degré croissant d'urbanisation de l'Amérique latine exige une attention spéciale au transport urbain, dans le cadre des approches de l'urbanisme et de l'environnement dans les villes les plus importantes. Pour aborder ce thème important, le programme de travail prévoit de fournir un appui à la coopération régionale, qui a déjà enregistré des résultats relativement satisfaisants, tant à l'initiative de la CEPALC que d'autres organisations intéressées. Différentes villes de la région ont mis au point des solutions à leurs problèmes de transport urbain et l'examen de ces dernières s'est avéré très utile pour que d'autres villes puissent améliorer leurs systèmes de transport de façon plus appropriée que par le recours à la coopération technique des pays développés.

A la lumière des aspects mentionnés, le programme de travail dans le domaine du transport a été structuré en trois éléments: 1) politique et planification, qui comprend le renforcement des activités nationales de formulation de politiques, des systèmes d'information en vue de la gestion et de la planification du transport en général; 2) transport terrestre, qui couvre les aspects institutionnels du transport routier et par chemin de fer, la facilitation de ces déplacements à travers les frontières ainsi que le transport dans les zones urbaines; et 3) le transport sur eau, tant du point de vue des aspects institutionnels que de la facilitation des déplacements internationaux, en ce qui concerne l'application et les répercussions des innovations technologiques.

INFORMATION SUR LES MOIS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL PAR SOUS-PROGRAMME

Sous-programme	Mois de travail professionnel							
	1986-1987				1988-1989			
	BO a/	RE b/	Total	%	BO a/	RE b/	Total	%
24.1 Politique et planification	56	5	61	36.0	48	6	54	32.0
24.2 Transport terrestre	51	5	56	33.0	59	12	71	42.0
24.3 Transport fluvial, maritime et multi-modal	37	14	51	31.0	37	6	43	26.0
Total du programme 24, Transport	144	24	168	100.0	144	24	168	100.0

a/ Budget ordinaire.

b/ Ressources extra-budgétaires.

SOUS-PROGRAMME 24.1: POLITIQUE ET PLANIFICATION

Elément du programme 24.1.1: Renforcement des activités nationales de formulation de politiques et planification en matière de transport du point de vue de l'infrastructure institutionnelle, des méthodologies et des besoins d'information

1. Résultats

a) On élaborera un rapport qui contiendra une analyse et une comparaison des monographies écrites par certains organismes nationaux de planification du transport sur des aspects de la planification qui relèvent de leur compétence (1988).

b) Sur la base de ce rapport et des monographies mentionnées, on organisera un séminaire à l'intention des directeurs nationaux de la planification du transport afin d'examiner les politiques et les techniques liées à la formulation de plans nationaux de transport (1989).

c) On élaborera un rapport dans lequel on considérera les différentes stratégies possibles pour les politiques de transport maritime dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, conformément à certaines législations de pays étrangers à la région (1988).

d) Si l'on obtient les ressources extra-budgétaires nécessaires, on organisera un séminaire chargé d'examiner le rôle que devrait jouer le Système uniforme de statistiques du transport maritime dans la formulation de politiques maritimes nationales (1989).

e) On continuera d'appliquer le Système uniforme, en fonction de l'intérêt manifesté par les pays (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On travaillera en consultation avec le Bureau de statistique des Nations Unies et avec la Banque mondiale.

Programme 24

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs, en matière de planification nationale du transport, seront les ministères des travaux publics et des transports des différents pays. En matière de politique maritime et du Système uniforme, les principaux utilisateurs seront les organismes nationaux responsables de la formulation de ces politiques.

Les utilisateurs seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes, telles que le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), le JUNAC, le SIECA et les réunions sous-régionales des ministres des travaux publics et des transports.

Les résultats contribueront à l'amélioration des procédures nationales de planification du transport et à la formulation des politiques respectives.

Elément du programme 24.1.2: Diffusion de l'information sur le développement des services de transport, le renforcement de l'infrastructure institutionnelle et la facilitation du commerce et du transport

1. Résultats

a) On poursuivra la publication bimestrielle (six numéros par an) du "Boletín sobre Facilitación del Comercio y el Transporte en América Latina" (Bulletin FAL).

b) On assurera la diffusion permanente d'autres documents en matière de transport susceptibles d'intéresser les gouvernements, les organisations et les experts (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs du Bulletin FAL sont les organisations publiques et privées et tous les particuliers qui s'occupent du commerce et du transport internationaux. Les principaux utilisateurs d'autres documents sont les ministères des travaux publics et des transports, les organismes de planification du transport, les entreprises publiques et autres organismes similaires.

Les utilisateurs du Bulletin FAL seront contactés par correspondance sur la base d'une liste de distribution. Les utilisateurs des autres documents seront contactés directement.

Le Bulletin FAL permet aux utilisateurs de se maintenir au courant de l'évolution récente en matière de facilitation et de renforcement institutionnel du transport à l'échelle nationale et internationale. Les autres documents permettent aux utilisateurs d'avoir un accès plus facile à l'information de base dont ils ont besoin pour la formulation de leurs programmes et de leurs politiques.

Elément du programme 24.1.3: Planification du transport dans la sous-région centraméricaine

1. Résultats

a) On élaborera, de commun accord avec les institutions gouvernementales, un document biennal (prévu pour le premier trimestre de 1989) sur les études en matière de transport terrestre et maritime, afin de dresser les grandes lignes de la politique dans ces sous-secteurs.

b) On élaborera un document annuel (prévu pour le troisième trimestre de 1988 et 1989) sur les statistiques du transport dans la sous-région.

c) A la demande des pays, on fournira une assistance technique en matière de transport (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme sera exécuté en collaboration avec le SIECA, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), le Conseil centraméricain d'autorités portuaires (COCAP) et l'Association centraméricaine d'armateurs (ACAMAR).

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les utilisateurs seront les ministères et d'autres services des pays de la sous-région qui sont directement liés au transport terrestre et maritime.

Les documents seront distribués en fonction d'une liste. L'organisation éventuelle des réunions techniques et la réalisation de missions d'assistance technique permettront également de contacter les utilisateurs.

Les résultats serviront d'appui aux plans nationaux du secteur transport et ses principaux sous-secteurs (routier, chemin de fer, maritime et portuaire).

SOUS-PROGRAMME 24.2: TRANSPORT TERRESTRE

Elément du programme 24.2.1: Renforcement de l'infrastructure institutionnelle en matière de transport international routier et par chemin de fer

1. Résultats

a) Un rapport sera élaboré à l'intention de la Réunion des ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône sud, chargés d'examiner les régimes juridiques de ces pays du point de vue des problèmes et des contraintes rencontrés pour permettre aux entreprises de transport routier d'autres pays appartenant à la même association de fonctionner dans les différents pays et proposer des alternatives en vue d'améliorer l'efficacité du transport routier international (1988).

b) On continuera d'encourager l'application par les pays de la région de la Convention TIR et de la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières (1988-1989).

c) On élaborera un rapport sur les moyens d'intégrer les terminaux intérieurs de chargement aux systèmes nationaux de distribution des produits par le transport routier et par chemin de fer (1989).

d) On maintiendra les traditionnels liens de coopération entre la CEPALC et l'Association latino-américaine des sociétés de chemin de fer (ALAF) afin d'améliorer les systèmes d'information opérationnelle et de gestion des sociétés qui sont membres de cette association, notamment celles de taille moyenne et petite (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Aucun.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Pour tout ce qui concerne l'amélioration des conditions et des pratiques du transport international routier, les principaux utilisateurs seront les entreprises de transport. En ce qui concerne les systèmes d'information sur le chemin de fer, les principaux utilisateurs seront les sociétés nationales de chemin de fer de la région.

Programme 24

Les utilisateurs de la documentation relative à l'amélioration des conditions et des pratiques du transport international routier seront contactés par l'intermédiaire des ministères du transport, les associations nationales de transport routier et les groupements régionaux similaires. En ce qui concerne le système d'information sur le chemin de fer, les utilisateurs seront contactés par l'intermédiaire de l'ALAF.

Dans les deux cas --l'amélioration des conditions et pratiques du transport international routier et le système d'information sur le chemin de fer-- les résultats serviront à améliorer les services et contribueront de la sorte au développement économique des pays.

Elément du programme 24.2.2: Renforcement de l'infrastructure institutionnelle relative au transport urbain des voyageurs

1. Résultats

a) On élaborera un rapport qui contiendra une comparaison des problèmes de gestion des lignes de transport urbain gérées par le secteur public et celles gérées par le secteur privé, compte tenu des régimes de contrôle ou de suppression des contrôles antérieurs.

b) On convoquera un séminaire sur le transport urbain, en collaboration avec le Gouvernement de Cuba (1988) pour examiner ce rapport.

c) On continuera d'appuyer les programmes de CTPD visant à contribuer à une solution des problèmes de transport urbain qui permette de combiner l'efficacité et un investissement réduit des capitaux.

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On consultera la Banque mondiale.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les autorités municipales et les fonctionnaires nationaux chargés du transport urbain des voyageurs.

Ils seront contactés par l'intermédiaire des associations régionales de transport urbain ou, le cas échéant, des ministères des travaux publics et des transports.

Les résultats contribueront à l'amélioration des services du transport public et des voyageurs dans la région.

Elément du programme 24.2.3: Facilitation du transport terrestre international par la simplification et l'harmonisation des documents et des procédures commerciales et des transports

1. Résultats

On continuera d'appuyer les organisations régionales et sous-régionales telles que l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), le JUNAC et le SIECA, dans les travaux qu'ils mènent pour réduire ou supprimer les barrières non tarifaires qui entravent le transport terrestre de leur commerce extérieur (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On consultera le Programme spécial sur la facilitation du commerce (FALPRO) de la CNUCED.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères des transports des différents pays. Ils seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes telles que l'ALADI, le JUNAC, le SIECA et les réunions sous-régionales des ministres des travaux publics et des transports.

Les résultats contribueront à la facilitation du transport du commerce extérieur des pays et, partant, à leur développement économique.

SOUS-PROGRAMME 24.3: TRANSPORT FLUVIAL, MARITIME ET MULTIMODAL

Elément du programme 24.3.1: Renforcement de l'infrastructure institutionnelle relative au transport fluvial, maritime et multimodal

1. Résultats

a) On élaborera un rapport qui contiendra une évaluation des expériences des pays latino-américains et des Caraïbes en matière de législation nationale sur les réserves de marchandises, afin que des recommandations soient formulées en vue de sa révision, à la lumière de la nouvelle conjoncture mondiale en matière de transport multimodal (1988).

b) On élaborera un rapport qui contiendra une évaluation des politiques portuaires et des structures administratives, afin de contribuer à l'amélioration de leur efficacité en fonction des besoins régionaux (1989).

c) On continuera de prêter assistance aux pays qui en feront la demande afin qu'ils adaptent leur infrastructure institutionnelle en vue de l'application de la Convention sur le transport multimodal international, ainsi que pour la création des terminaux intérieurs de chargement destinés à favoriser l'utilisation du transport multimodal en Amérique latine et dans les Caraïbes (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
On consultera le CDCC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les gouvernements de la région et les armateurs. Les gouvernements seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes et les armateurs par le biais de l'Association des armateurs des Caraïbes, l'Association centraméricaine d'armateurs (ACAMAR) et l'Association latino-américaine d'armateurs (ALAMAR).

Les résultats serviront à améliorer les services internationaux de transport et à favoriser la participation à ces derniers des compagnies de navigation des pays de la région, contribuant de la sorte à l'augmentation du volume des échanges commerciaux avec l'extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Elément du programme 24.3.2: Facilitation du transport maritime par la simplification et l'harmonisation des documents et des procédures commerciales et de transport

1. Résultats

On continuera de prêter assistance aux organisations régionales et sous-régionales telles que l'ALADI, la CARICOM, le JUNAC et le SIECA dans les travaux qu'ils mènent pour réduire ou supprimer les barrières non tarifaires qui entravent le transport de leur commerce extérieur entre les ports et l'intérieur (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

On consultera l'Organisation maritime internationale (OMI) et le Programme spécial sur la facilitation du commerce (FALPRO) de la CNUCED.

Programme 24

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les ministères des transports des différents pays ainsi que les associations nationales d'armateurs.

Les utilisateurs seront contactés par l'intermédiaire des organisations sous-régionales compétentes telles que l'ALADI, la CARICOM, le CDCC, le JUNAC, le SIECA et les réunions sous-régionales des ministres des travaux publics et des transports.

Les résultats contribueront à la facilitation du transport du commerce extérieur des pays et, partant, à leur développement économique.

Elément du programme 24.3.3: Renforcement de la participation des pays à la construction, au maintien et au fonctionnement des équipements auxquels on incorpore des nouvelles techniques de transport fluvial, maritime et multimodal, appropriées pour la région

1. Résultats

a) On élaborera un rapport dans lequel on proposera les domaines où l'utilisation des micro-ordinateurs pourrait renforcer et améliorer de façon substantielle les services portuaires et de transport maritime (1988).

b) On élaborera un rapport dans lequel on étudiera le rapport entre les différents régimes juridiques nationaux et la technologie du transport maritime (1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux
On consultera le CDCC.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront les organisations publiques et privées et toutes les personnes qui souhaitent tirer parti des possibilités offertes par les nouvelles techniques.

Les utilisateurs des Caraïbes seront contactés par l'intermédiaire du CDCC. Les utilisateurs du reste de la région seront contactés par le biais des ministères des travaux publics et des transports de leurs pays respectifs.

L'amélioration des techniques permettra aux utilisateurs d'offrir des services moins coûteux, ce qui favorisera la croissance économique de leurs pays.

Elément du programme 24.3.4: Le transport par l'Isthme de Panama

1. Résultats

On fournira un appui technique global, à titre préliminaire, au gouvernement du Panama, sur les différents problèmes que pose le trafic interocéanique des marchandises par le Canal de Panama. Cet appui visera à tirer un meilleur parti de la situation géographique de Panama en fonction des ressources naturelles et de l'infrastructure disponible, tant humaine que physique, et permettra de réaliser des études comparatives sur l'économie du transport interocéanique (1988-1989).

2. Rapports avec d'autres programmes et services du système des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux et régionaux

Cet élément du programme sera exécuté en collaboration avec le PNUD, la BID, la BIRD et la CNUCED.

3. Utilisateurs, comment les contacter et utilisation prévue des résultats

Les principaux utilisateurs seront le Ministère de la planification et de la politique économique (MIPPE) de Panama; la Commission du Canal de Panama; l'Autorité portuaire nationale et les Sociétés nationales de chemins de fer.

Les documents techniques seront directement distribués aux utilisateurs. On prévoit également la réalisation de missions d'assistance technique.

Les résultats serviront d'appui aux projets nationaux de Panama sur les terrains de la Zone du Canal rendus au Panama conformément au traité récemment conclu avec les Etats-Unis (zones restituées), centres portuaires et alternatives de transport par l'Isthme.

